

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

La définition d'une réserve dans une bibliothèque multisupports :
le cas de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

Florence Bodeau

sous la direction de D. Bougé-Grandon
conservateur, enseignante à l'Ecole nationale
des sciences de l'information et des bibliothèques



1999

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

La définition d'une réserve dans une bibliothèque multisupports :
le cas de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

Florence Bodeau



sous la direction de D. Bougé-Grandon
conservateur, enseignante à l'Ecole nationale
des sciences de l'information et des bibliothèques

Stage effectué à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française.
sous la responsabilité de O. Faliu

La définition d'une réserve précieuse dans une bibliothèque multisupports : le cas de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

The definition of a reserve collection in a library which contains several sorts of documents : the case of the Library-Museum of the Comédie-Française

Un des objectifs de
Résumé :

~~Le réaménagement~~ de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, qui aura lieu cette année, compte parmi ses objectifs ^{est} une meilleure identification des collections, et une amélioration de leurs conditions de conservation. L'un des éléments de cette renovation sera la création d'une réserve permettant d'isoler et de préserver les documents rares et précieux. Mais pour qu'un tel dispositif soit efficace et prenne place harmonieusement dans une politique globale, il faut définir à l'avance le rôle précis qu'on souhaite lui assigner, et les critères de la sélection mise en œuvre, ce qui pose des problèmes particuliers dans une bibliothèque multisupports.

Summary :

This year, the Library-Museum of the Comédie-Française will be reorganized, in order to ensure a better identification of the collections, and to improve their conditions of conservation. Among other measures, the creation of a reserve collection could enable to isolate and preserve the rare and precious documents. But such a plan can not be efficient if what has led us to create the reserve and the mode of selection are not precisely defined first. It turns out that this kind of project raises specific problems within a library where very different types of documents are gathered.

Descripteurs :

Bibliothèques - - réserves précieuses

Documentation de bibliothèque - - conservation et restauration

Comédie-Française (Paris)

Keywords :

Reserve collections in libraries

Library materials - - conservation and restoration

Comédie-Française (Paris)

Au terme de ce travail, il m'est agréable de remercier O. Faliu, conservateur de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, qui a attiré mon attention sur l'intérêt de ce sujet de recherche, et m'a aidée de ses conseils et de ses encouragements, ainsi que l'équipe de la Bibliothèque-Musée, pour sa disponibilité et sa gentillesse. Je tiens à exprimer ma gratitude, également, à D. Bougé-Grandon, directeur de ce mémoire, qui m'a fait sans compter recommandations et suggestions. J'ai plaisir également à remercier J.-M. Arnoult, inspecteur général des bibliothèques, N. Guibert, conservateur au département des Arts du Spectacle de la Bibliothèque nationale de France, D. Hausfater, conservateur au département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France, M. Préaud, conservateur au département des Estampes de la Bibliothèque nationale de France, et P. Vidal, conservateur à la Bibliothèque-Musée de l'Opéra, qui ont bien voulu me faire part de leur expérience des bibliothèques, et m'ont aidé à définir la notion de réserve. Un grand merci enfin à toute la bande du 326, rue Garibaldi, pour son entrain et sa bonne humeur !

SOMMAIRE

Bibliographie	p. 6
Introduction	p. 14
I Un hiatus entre des missions naturelles et une réalité complexe	p. 16
1) Missions et enjeux de la bibliothèque	p. 16
a) la conservation de fonds remarquables	p. 16
b) exploitation et mise en valeur	p. 18
2) De graves problèmes matériels	p. 21
3) Des efforts utiles mais dispersés	p. 26
a) des documents tenus l'écart des dangers de la guerre	p. 27
b) trois ensembles identifiés comme réserve	p. 27
c) quelques mesures de protection	p. 29
4) Une réorganisation générale	p. 31
II La constitution d'une réserve précieuse : une étape dans une politique de conservation à long terme	p. 35
1) Raisons d'être et enjeux d'une réserve précieuse	p. 35
a) définition	p. 35
b) critères de sélection	p. 37
c) quelle politique pour la réserve ?	p. 38
2) La constitution d'une réserve précieuse : une solution pour la Comédie-Française ?	p. 41
a) les objectifs de la Bibliothèque-Musée	p. 41
b) le choix du contenu	p. 42
c) la proposition d'une réserve à deux niveaux	p. 44

adits RSN

III La mise en œuvre de la réserve	p. 47
1) Méthode d'investigation	p. 47
2) Proposition de critères de tri	p. 54
a) archives	p. 55
b) manuscrits	p. 57
c) imprimés et périodiques	p. 59
d) documents iconographiques et collections du musée	p. 62
3) Quelques mesures pour améliorer conservation et sécurité	p. 66
a) la double réserve	p. 66
b) les conditions de consultation	p. 69
c) quelques mesures générales pour une meilleure conservation à long terme	p. 70
Conclusion	p. 74

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations :

ENSB = Ecole nationale supérieure de bibliothécaires

ENSSIB = Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

DCB = Diplôme de conservateur de bibliothèque

CNRS = Centre national de la recherche scientifique

DESS = Diplôme d'études supérieures spécialisées

1) La Comédie-Française et sa Bibliothèque-Musée

La Comédie-Française. Les activités de la saison 1996-1997. Rapport d'activité dactylographié. 1996. 21 p.

La Comédie-Française. Les activités de la saison 1997-1998. Rapport d'activité dactylographié. 101 p.

BOURNON (Fernand), « Les archives et la bibliothèque de la Comédie-Française », *L'amateur d'autographes*, 35^e année, n° 9, 15 sept. 1902, pp. 172-177.

BURGUIERE (C) et FALIU (Odile), *Rénovation de la Bibliothèque-Musée.* Rapport dactylographié, avril 1996. 23 p.

CARRIERE (Paul), « Reportage : la bibliothèque », *Comédie-Française*, n° 18, avril 1973, pp. 14-15, et n° 19, mai 1973, pp. 16-17.

« Reportage : le musée inimaginable », *Comédie-Française*, n° 20, juin 1973, pp. 20, 21 et 38.

DELORME (René), *Le Musée de la Comédie-Française*. Paris : Paul Ollendorf, 1878.

DUX (Pierre) et CHEVALLEY (Sylvie), *La Comédie-Française. Trois siècles de gloire*. Paris : Denoël, 1980.

FARGUELL (Montserrat Isabelle), *Les Dossiers de presse : étude de la collection de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française*. ENSSIB : mémoire d'étude de DCB, 1998.

↓ voir RG

GUIBERT (Noëlle), « La Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française », *Musées et collections publiques de France*, n° 207, juin 1995, pp. 15 à 19.

« La Bibliothèque-Musée, histoire d'une collection », in : Anne Surgers, *La Comédie-Française, un théâtre au-dessus de tout soupçon*. Paris : Hachette, 1982, pp. 57 à 72.

57-72

Les Trésors de la Comédie-Française : la Comédie-Française au-delà du rideau. Paris : Editions Comédie-Française-LVMH-Louis Vuitton, 1994.

MONVAL (Georges), *Les Collections de la Comédie-Française. Catalogue historique et raisonné*. Paris : Société de propagation des livres d'art, 1897.

« Nuance ergonomie », *Etude pour le réaménagement de la Bibliothèque-Musée. Accueil des lecteurs et postes de travail*. Rapport dactylographié, avril 1998.

P.?

SAVONA (Frédérique), *Traitement documentaire d'un fonds de théâtre multisupports : le cas de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française*. ENSSIB : mémoire d'étude de DCB, 1996.

↓
voir RG

2) Fonds anciens et collections patrimoniales : collections, conservation, mise en valeur

ARNOULT (Jean-Marie), « Conservation et valorisation, ou du bon usage de la mémoire bien conservée », *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français*, n° 160, 1993, pp. 32-34.

ASSOCIATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES. *Les Fonds anciens des bibliothèques françaises. Journées d'étude. Villeurbanne. 13. 14. 15 novembre 1975.* Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1976.

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LES ARTS GRAPHIQUES. *La Conservation : une science en évolution. Bilan et perspectives. Actes des troisièmes journées internationales d'études de l'ARSAG. Paris. 21-25 avril 1997.* Numéro spécial des Nouvelles de l'ARSAG, 1997.

BARBIER (Frédéric), « A propos d'un colloque récent : les fonds anciens des bibliothèques, problèmes et techniques de valorisation », *Revue française d'histoire du livre*, n° 25, 4^e trimestre, 1979.

BLECHET (Françoise) et CHARON (Annie), *Les Fonds anciens des bibliothèques françaises, résultat de l'enquête de 1975.* Paris : éditions du CNRS, 1981.

BRUCKNER HIGGINBOTHAM (Barbara) [Ed.], *Advances in Preservation and access, Volume 1.* Londres : Meckler Publishing, 1992.

Advances in Preservation and access, Volume 2. Londres : Learned Information, Inc., 1995.

2 vol 1992-1995 +

CAILLET (Maurice), « Etat du patrimoine des bibliothèques françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 26, n° 2, 1981, pp. 77-83.

CARTER (John), *A B C for book collectors*. Londres : Rupert Hart-Davis, 1966 (3^e édition revue et corrigée).

CAVE (Roderick), *Rare books librarianship*. Londres : Bingley, 1976.

DESGRAVES (Louis) [éd.], *Le Patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le Directeur du livre et de la lecture par une commission de douze membres*. [Paris] : Ministère de la Culture, 1982, 2 vol.

DUREAU (Jeanne-Marie), « Principes de conservation et de restauration des collections dans les bibliothèques », *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français*, n° 114, 1982, pp. 21-25.

DUQUENNE (Isabelle), LE DIVIDICH (Aude), LAUBIER (Marie de) et SAVONA (Frédérique), *Patrimoines insolites. Théâtre, opéra, écrits savants et autres fers à dorer*. Préface de Dominique Varry. Villeurbanne : éditions de l'ENSSIB, 1997.

FLIEDER (Françoise) et DUCHEIN (Michel), *Livres et documents d'archives : sauvegarde et conservation*. Paris : UNESCO, 1986.

FRANCE. ~~Ministère de la Culture~~. Direction du Livre et de la Lecture. ~~Ministère de l'Éducation nationale~~. Direction des Bibliothèques, des Musées, et de l'information scientifique et technique, *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983.

FRANCE. ~~Ministère de la Culture~~. Direction du Livre et de la Lecture. *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1998.

goutte 21
P. 36

ODDOS (Jean-Paul), « Mémoire et élimination : la Bibliothèque de France face à l'accroissement futur de ses collections », *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français*, n° 160, 1993, pp. 35-39.

ODDOS (Jean-Paul) [dir.], *La Conservation. Principes et réalités*. Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1995.

Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives. Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1997.

Rare books and manuscripts librarianship. Chicago : Association of college and research libraries, 1986.

SIMPSON (Murray C. T.), *A rare book librarianship, a selected annotated bibliography*. Leeds : 1976.

STREBL (Magda), « La préservation des ressources documentaires dans les bibliothèques : rapport de la conférence internationale de Vienne, 7-10 avril 1986 », *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français*, n° 137, 1987, pp. 19-22.

WILSON (Alexander), « Fonds sous abri. Préservation et conservation des documents de bibliothèques en Europe », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 33, n° 1-2, 1988, pp. 54-63.

Quelques sites sur Internet :

références

120 690-2

9

- Deux sites du Ministère de la Culture et de la Communication :

- [http : // www.culture.fr/culture/guides/dll/sel-doc.htm](http://www.culture.fr/culture/guides/dll/sel-doc.htm)

« Bibliographie sélective » : sélection de documents sur la conservation et la restauration.

- [http : // www.culture.fr/culture/conservation/fr/preventi/preventi.htm](http://www.culture.fr/culture/conservation/fr/preventi/preventi.htm)

« Conservation préventive » : recommandations techniques concernant la protection et la conservation des collections patrimoniales des bibliothèques

- Bibliothèque nationale de France :

[http : // www.bnf.fr/web-bnf/infopro/conserv/index.htm](http://www.bnf.fr/web-bnf/infopro/conserv/index.htm)

- « Conservation Online » : [http : //palimpsest.stanford-edu/](http://palimpsest.stanford-edu/)

Ressources pour les professionnels de la conservation

*• date eu design
• site consulté
etc...*

3) Les réserves

BASSINET (Stéphane), *La Création de la réserve des imprimés du fonds ancien de la Bibliothèque Municipale de Nevers*. ENSSIB : mémoire d'étude de DCB, 1993.

BREILLAT (Pierre), « Les réserves précieuses des bibliothèques », *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, vol. XIX, n° 4, juill.- août 1965, pp. 186-207.

« Les réserves précieuses dans les bibliothèques », *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, vol. XIX, n° 5, sept.- oct. 1965, pp. 270-283.

CHIRLE (Michèle), *La Mise en réserve dans une bibliothèque d'art moderne et contemporain*. ENSSIB : mémoire d'étude de DCB, 1994.

CORON (Antoine) « La réserve des livres rares à la Bibliothèque nationale de France : constitution d'une nouvelle collection », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n° 3, 1996, pp. 20-26.

« La Réserve et ses histoires », *Arts et métiers du livre*, janv.-févr. 1994.

DELMAS (Catherine), *La Réserve de la bibliothèque centrale des musées nationaux : pratiques et enseignements*. ENSSIB : mémoire d'étude de DCB, 1996.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA BIBLIOTHEQUE DE FRANCE, Groupe de travail « Réserve », *Rapport de synthèse*. Paris, 1991, 2 vol.

FRANCE. ~~Ministère de la Culture~~. Direction du Livre et de la Lecture, *La Communication des documents précieux*. Paris : Service des bibliothèques publiques, 1984.

GUY (Fabienne), « Les réserves dans les bibliothèques françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 36, n° 1, 1991, pp. 14-24.

Les Réserves dans les bibliothèques françaises : un service comme un autre ? ENSSIB : mémoire de DESS, 1990.

MUZERELLE (Danielle), « 'La Réserve spéciale' de la bibliothèque de l'Arsenal », *Revue de la Bibliothèque nationale*, n° 15, 1985, pp. 14-23.

VEYRIN-FORRER (Jeanne), « Les réserves », in : France. Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture. Ministère de l'Education nationale. Direction des Bibliothèques, des Musées, et de l'information scientifique et technique, *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983, pp. 65 à 82.

« Les divisions de livres rares dans les bibliothèques de six villes américaines (oct. 1978) », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 24, n° 11, 1979, pp. 513-525.

INTRODUCTION

+ onclure ← Service de la Comédie-Française. la Bibliothèque-Musée joue le rôle de centre de documentation du théâtre, et de bibliothèque spécialisée ouverte aux chercheurs. Son originalité réside dans l'extrême variété de ses fonds, au sein desquels se côtoient les supports les plus divers : imprimés, périodiques, archives sous forme de dossiers et de registres, documents de travail des comédiens et metteurs en scène (relevés de mises en scènes, conduites...), maquettes, costumes, dessins, estampes, photographies, sculptures, tableaux, éléments de mobilier, objets, disques et cassettes vidéo, etc. Or, en raison d'un manque criant d'espace et de personnel, la bibliothèque souffre actuellement d'une certaine insuffisance dans l'identification de collections où le plus précieux est mêlé à l'anodin, ainsi que de carences dans le dispositif de conservation et de sécurité des documents. C'est pourquoi il a été décidé, à l'occasion d'une réorganisation de la bibliothèque, de ménager un espace susceptible d'accueillir une réserve précieuse qui reste à créer de toutes pièces. C'était l'occasion, dans le cadre d'un stage d'étude, de réfléchir aux questions que pose la constitution d'une réserve dans une bibliothèque multisupports : dans quelle conditions un tel dispositif permet-il de remédier aux problèmes de conservation et de sécurité ? Quels critères généraux de choix faut-il adopter pour rendre cohérente et efficace la politique dans laquelle s'inscrit la réserve ? Comment prendre en compte les différents types de supports pour rendre la sélection logique et homogène ? Il s'agit donc ici d'une réflexion globale, qui s'appuie sur l'analyse d'un cas précis, mais n'entre pas dans les détails de la réalisation, d'une définition de principes qu'il semble souhaitable d'aborder dans la perspective d'une véritable politique de conservation, dont la réserve ne doit être qu'un élément : chiffrage et calendrier précis interviendront, pour la Bibliothèque-Musée, dans un deuxième temps. La présente étude se propose donc de montrer comment l'analyse de la

situation actuelle de la Bibliothèque-Musée conduit logiquement à imaginer la constitution d'une réserve comme solution ; une rapide présentation de ce que sont les réserves dans le monde des bibliothèques permettra ensuite d'examiner dans quelles mesures ces prescriptions générales sont ou ne sont pas applicables au cas spécifique de la Bibliothèque-Musée. Il sera ensuite possible de proposer une méthode pour appréhender des fonds multisupports, afin de déterminer des critères de sélection, et quelques orientations que pourrait choisir la Bibliothèque-Musée pour la réalisation de cette réserve.

I Un hiatus entre des missions naturelles et une réalité complexe

La Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française se donne pour mission la conservation de fonds d'une richesse exceptionnelle, et leur mise à la disposition des personnels du théâtre comme des chercheurs extérieurs. Cette tâche est hélas compliquée par des conditions matérielles défavorables, qui finissent en particulier par menacer la pérennité de certains documents, malgré des efforts accomplis pour préserver les plus précieux d'entre eux. Le réaménagement mis en œuvre depuis l'automne 1998 prend en compte ce problème, et devrait permettre de trouver une solution globale, dont la constitution d'une réserve devrait être un élément décisif.

1) Missions et enjeux de la bibliothèque

Le rôle principal de la bibliothèque est de conserver les richesses accumulées depuis trois siècles par la Comédie-Française, dans le but d'en proposer la consultation à un public peu nombreux mais exigeant, et de les mettre en valeur autant qu'elles le méritent.

a) la conservation de fonds remarquables

Les richesses que recèle la Bibliothèque-Musée, propriété de la Société des Comédiens français, sont exceptionnelles, à la fois par leur importance numérique et leur qualité, grâce notamment à l'histoire privilégiée qu'a vécue l'établissement : ce

1658/1680

dernier, si l'on excepte les secousses de la Révolution, n'a jamais cessé d'exister depuis sa création en 1680. Or, un évident souci de conservation de son patrimoine ne quitta jamais la troupe de Molière, depuis que, le premier, Charles Varlet de La Grange se chargea de tenir et de garder les registres du théâtre, dès l'année 1658¹. Si la création de la bibliothèque ne fut réellement envisagée que tardivement², à partir de 1845, elle connut ensuite peu de bouleversements, excepté un incendie en 1900, qui par chance ne compromit pas sérieusement les collections, et un déménagement en 1976, qui se déroula dans de bonnes conditions. La continuité de cette histoire explique donc en partie l'importance des fonds actuellement conservés, riches de quelque 6 000 manuscrits, 1 000 registres, 20 000 autographes, 6 000 dossiers individuels (rassemblant les archives concernant les sociétaires, pensionnaires, auteurs du répertoire, administrateurs...), 4 300 affiches, 30 000 programmes, 12 000 maquettes de décors et costumes, 6 000 photographies anciennes et contemporaines, 3 600 dessins et estampes, 35 000 imprimés, 400 disques, 600 cassettes son, 750 cassettes vidéo, 1 200 recueils de coupures de presse, sans compter les innombrables médailles, reliques et objets divers, moins aisés à comptabiliser. Aussi la Bibliothèque-Musée poursuit-elle aujourd'hui la mission inaugurée par les compagnons de Molière en assurant la maintenance de cet ensemble, et s'efforce-t-elle de le mettre en valeur autant qu'il le mérite. Mais elle est également chargée de conserver les tableaux et sculptures qui ont été acquis par la Comédie-Française, qu'il s'agisse de bustes ou de portraits de comédiens ou encore de scènes inspirées par l'histoire du théâtre, et qui pour la plupart

¹ Cf. Noëlle Guibert, « La Bibliothèque-Musée », in : Anne Surgers, *La Comédie-Française, un théâtre au-dessus de tout soupçon*, p. 59 : « Depuis La Grange, auquel la Comédie-Française doit d'exister, depuis Lekain, depuis Talma, depuis Régnier (trop injustement oublié), et pour ne citer que ces noms, des comédiens se sont occupés non seulement de consigner leurs actes, leurs décisions, mais aussi de les conserver, de les collationner, d'en tenir des états successifs, d'en assurer la surveillance, la garde. Soucieux de pérenniser les étapes de leur histoire, ils ont dressé et signé leur premier inventaire en 1718 ».

² Et ce, malgré les initiatives prises dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle par Alexis Piron puis Charles Palissot de Montenoy, qui proposèrent de déposer leurs œuvres à la Comédie-Française. Sur l'histoire de la bibliothèque, voir l'article de Noëlle Guibert précédemment cité, ainsi que « La Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française », du même auteur.

≡ // 23

en orment les locaux. C'est à elle également que revient la conservation des costumes, entreposés dans un autre local, rue Amelot. Ces collections ne cessent d'évoluer et de s'accroître : les archives de la Comédie-Française continuent à être régulièrement versées à la bibliothèque pour qu'elle les trie, les classe et les conserve. Tout nouveau spectacle apporte sa moisson de maquettes de décors et de costumes, de relevés de mises en scène, de programmes, affiches, cassettes, etc.³ ; les dossiers de presse sont complétés et mis à jour à un rythme soutenu par la documentaliste ; en outre, l'attachement que portent généralement les sociétaires à la Maison suscite bien souvent de nouveaux dons et legs de leur part : pour la saison 1997-1998, par exemple, on ne compte pas moins de 17 dons importants, de volume et d'intérêt variables, de Comédiens français ou de leur proches, de collectionneurs et amis du théâtre⁴. Enfin, de fréquentes acquisitions portent sur des autographes ou objets présentant un rapport direct avec la Comédie-Française ou sur des ouvrages concernant l'histoire du théâtre en général⁵. Les collections croissent ainsi de façon régulière, s'enrichissant même parfois de pièces d'une valeur inestimable (à signaler par exemple cette année, le don Bernard Mure, comportant des photos et des lettres de Rachel au père de son fils), et finissent par constituer un ensemble qui n'a son égal dans aucun autre théâtre.

b) exploitation et mise en valeur

Ces fonds sont traités et conservés en vue de la consultation et de l'exploitation par les personnels de la Comédie-Française : la bibliothèque joue en effet le rôle de centre de documentation du théâtre ; il lui faut donc être en mesure de mettre à la disposition des comédiens, metteurs en scène, décorateurs, costumiers, tapissiers, etc., dans les meilleures conditions et les plus rapides délais, les fonds de la bibliothèque, pièces du répertoire, dossiers de presse, ouvrages concernant les œuvres, les acteurs, la politique culturelle en générale, ou encore toute la documentation réunie sur un

³ Le détail des accroissements de la saison 1997-1998 est énuméré en Annexe 1.

⁴ La liste des dons de la saison 1997-1998 est fournie en Annexe 1.

⁵ La liste des acquisitions de la saison 1997-1998 est fournie en Annexe 1.

spectacle. Les demandes, faites par téléphone le plus souvent, au nombre de 3 ou 4 en moyenne⁶, sont prises en compte par la personne chargée du service public, ou, en dehors des heures d'ouverture, par celle qui répond au téléphone. Elles sont généralement ponctuelles, et la réponse intervient immédiatement ou dans un délai très bref. Mais les richesses de la Bibliothèque-Musée, principalement dans le domaine de l'histoire du théâtre, et plus particulièrement de la Comédie-Française, attirent également des chercheurs venus du monde entier, principalement enseignants et étudiants, historiens, artistes⁷, qui ont besoin de consulter ces fonds spécifiques : certains d'entre eux viennent de façon très régulière. Leurs recherches donnent parfois lieu à des publications qui font connaître les collections de la Comédie-Française. De plus, le personnel scientifique de la bibliothèque lui-même contribue à la mise en valeur des fonds par ses activités de recherche, qui aboutissent souvent à des ouvrages et articles⁸. Enfin, certains documents et pièces font l'objet de photographies qui figurent dans des ouvrages, ou sur des cartes postales, ou sont diffusés sous forme de fac-similés⁹.

⁶ Encore ce chiffre varie-t-il considérablement d'une période à l'autre, au gré des créations de spectacles ou des événements à caractère médiatique.

⁷ Pendant les mois de septembre et octobre 1998, on a pu dénombrer par exemple : 7 professeurs d'histoire et de littérature (des lycées ou des universités), 8 étudiants en histoire ou histoire de l'art, 3 étudiants en théâtre, 5 comédiens, 2 chercheurs, 1 agent littéraire, 1 conservateur du patrimoine, 1 journaliste, 1 scénographe, 1 régisseur, 1 peintre-décorateur, 1 conférencier.

⁸ Citons par exemple, pour les quinze dernières années :

Noëlle Guibert (conservateur) :

- *Regards sur le théâtre : art, histoire, techniques*. Paris : Ed. du Sorbier, 1994, 61 p.

Noëlle Guibert et Jacqueline Razgnonikoff (bibliothécaire) :

- *Le Journal de la Comédie-Française : 1787-1799 : la comédie aux trois couleurs*. Antony : Empreintes, 1989, 389 p.

Roselyne Laplace, chercheur au CNRS, qui travaille à temps partiel à la Bibliothèque-Musée. :

- Corneille (Pierre). *Cinna* : édition dramaturgique réalisée par R. Laplace. Paris : Comédie-Française, 1984, 172 p.

- *Constant Coquelin, comédien de Paris*. S. l. n. d., III-318 + 67 f., thèse de 3^e cycle.

- *Melle George ou un demi-siècle de théâtre*. Paris : Fayard, 1987, 296 p.

⁹ L'exemple le plus prestigieux est le registre de La Grange (1658-1685), dont deux fac-similés ont été édités : l'un par Bert et Edward Young et Grace Philpott Young (Paris : Droz, 1947), l'autre par Sylvie

La bibliothèque met en outre son patrimoine en valeur en participant à de nombreuses expositions : certaines ont pour objet principal la Comédie-Française, et donnent à la bibliothèque l'occasion de faire connaître les témoignages des moments décisifs de l'histoire de l'établissement, ou de sortir les trésors qu'elle possède¹⁰. Des catalogues sont alors édités, qui élargissent les répercussions de l'événement. En dehors de ces grandes manifestations, qui par leur souci d'exhaustivité et leur ampleur, ne peuvent se répéter fréquemment, la Bibliothèque-Musée est amenée à prêter ce qu'elle possède un peu partout dans le monde, de façon ponctuelle, pour des expositions sur un personnage, une œuvre, une époque : pour la saison 1997-1998, elle a ainsi participé à 23 expositions, dont 2 à l'étranger¹¹.

Malgré ces succès manifestes, la richesse des fonds de la Bibliothèque-Musée demeure parfois méconnue. Il est étonnant de constater qu'une petite proportion seulement des collections est prise en compte, par la direction de la Comédie-Française comme par le grand public. Les éléments de décors et costumes ont été vus sur scène. Les œuvres proprement muséales sont pour partie exposées dans les pièces publiques et privées du théâtre : relativement visibles, donc, elles sortent en outre, pour certaines d'entre elles du moins, régulièrement, pour des expositions, et se trouvent du même coup revêtues d'un indéniable prestige. En outre, certains éléments des collections du patrimoine écrit sont d'une grande célébrité : les registres de La Grange, les manuscrits

Chevalley (Genève : Minkoff, 1973). L'initiative de la vente de produits dérivés est née à la bibliothèque, qui a commencé par traiter directement avec les fabricants. Aujourd'hui, c'est le secrétariat général qui se charge de traiter avec une agence, mais la bibliothèque reste la ressource et la caution de ces initiatives.

¹⁰ Les deux dernières grandes expositions eurent lieu en 1980 et 1994 : le tricentenaire de la Comédie-Française fut l'occasion de mettre en lumière à la fois les archives, la documentation sur les spectacles, les auteurs, les comédiens, les bâtiments, et de sortir tous les types de documents accumulés. A l'occasion des importants travaux de rénovation effectués en 1994, le théâtre servit de lieu d'exposition pour la mise en valeur des trésors de la Comédie-Française. Des expositions itinérantes, plus restreintes sont parfois élaborées, par exemple, en 1974-1976, celle intitulée « La Comédie-Française. Collections et documents ».

¹¹ Sur les prêts à l'étranger, pour la saison 1997-1998, voir Annexe 2.

autographes de quelques auteurs illustres, une dizaine de documents d'archives au contenu essentiel pour l'histoire de l'établissement, portant des signatures exceptionnelles, sont connus de tous ; ils sont sollicités presque à chaque exposition, sont photographiés dans tous les ouvrages consacrés à la Comédie-Française¹². Mais, ces quelques pièces, héritage sacré vénéré à juste titre comme un symbole de l'histoire du Français, comme la pièce maîtresse de son identité, rejettent dans l'ombre la plupart des fonds, pourtant souvent tout aussi précieux, parce qu'ils sont un peu moins rares, moins directement liés à un événement ou à une personnalité marquante. Alors que quelques documents jouissent d'une renommée qui finit par menacer leur conservation, la masse des documents se trouve donc sous-estimée, mise en danger pour des raisons opposées, et c'est la raison pour laquelle les revendications de la bibliothèque, confinée dans un espace trop étroit et tenue par un personnel en nombre insuffisant, sont négligées. Les conséquences s'en font sentir hélas d'une façon qui devient préoccupante.

2) De graves problèmes matériels

a) structure = a)
= b)
= c)
d)

Le caractère quelque peu marginal de la bibliothèque dans la Comédie-Française, dû en partie, sans doute, à sa mission paradoxale de conservation dans un monde voué à l'oralité et à l'éphémère, comme symbolisé par son emplacement, à l'opposé du théâtre dans les jardins du Palais-Royal, explique en grande partie l'asphyxie dont elle souffre depuis longtemps déjà. Elle a manqué d'espace presque aussitôt le déménagement galerie de Beaujolais (1974-1976), malgré les trois niveaux que lui offre ce local de 370 m² (un rez-de-chaussée, un entresol, un sous-sol)¹³. Si elle est aujourd'hui dirigée par un conservateur d'Etat en position de détachement, elle s'est d'abord longtemps trouvée confiée à des personnes qui n'étaient pas des professionnels des bibliothèques. En outre, le personnel affecté à la conservation et à l'exploitation de

¹² Dans les catalogues des expositions de 1980 et 1994, ainsi que dans celui de l'exposition itinérante de 1974-1976, on retrouve les mêmes affiches, les mêmes pièces d'archives, les mêmes registres...

¹³ Le plan de la bibliothèque et la répartition des collections sont donnés en Annexe 3.

ces fonds exceptionnels a toujours été, et il est encore, en nombre insuffisant pour mener à bien ses diverses missions¹⁴. En conséquence de ce manque de place comme de personnel, les collections ont été inventoriées, cataloguées, traitées, et disposées sur les rayonnages d'une façon souvent empirique. Si le déménagement a d'abord permis à la bibliothèque de respirer, les espaces de magasin ont été saturés au bout de quelques années : très vite, il n'a plus été possible de continuer à répartir de façon rationnelle les documents, qui se sont accumulés en occupant toute la place restée disponible sur les étagères, selon une logique qui n'a plus rien maintenant d'apparent, et échappe souvent à l'entendement, tant les « bricolages » se sont imbriqués de façon complexe. Au manque de place s'est ajoutée l'aberration d'un mobilier mal conçu, qui fut choisi à la hâte alors que l'espace paraissait encore important et qui s'est vite révélé inadéquat : en effet, les rayonnages ne sont pas évolutifs et la hauteur des étagères a dû être choisie une fois pour toutes ; comme, de surcroît, le classement ne tenait pas compte jusqu'à présent des formats, il en résulte que bien de la place est perdue¹⁵. L'anarchie qui découle de ces questions matérielles est grave, dans la mesure où elle nuit considérablement au travail de l'équipe, à laquelle il faut des années pour se former à l'utilisation de tels lieux¹⁶, si bien que le contenu même des collections est méconnu et parfois sous-exploité : on découvre fréquemment, au hasard des investigations, des documents oubliés, ou égarés, dont certains se seraient peut-être révélés d'une richesse inestimable pour un chercheur venu quelques semaines auparavant. Même quand un fonds est globalement connu et localisé, il arrive qu'il se trouve inventorié de façon incomplète. Pour ne prendre qu'un exemple, dans le fonds des mémoires et livres de

¹⁴ Le personnel de la bibliothèque compte en effet un conservateur d'Etat, une bibliothécaire (CDI à plein temps), une documentaliste (CDI à 36 h par semaine), une attachée de conservation (CDI à plein temps), une assistante (CDI à 18 h par semaine), un chercheur au CNRS détaché trois matinées par semaine, et une secrétaire. L'équipe est donc très restreinte.

¹⁵ Des collections entières de petits volumes se sont trouvées disposées sur des rayonnages beaucoup trop hauts, tandis que certaines brochures de grand format ont été tordues pour tenir sur des rayonnages trop bas.

¹⁶ Toutes les personnes mentionnent et regrettent cette inévitable lenteur de la formation, et des personnes en poste depuis 3 ou 6 ans, se disent encore très mal à l'aise dans certains domaines de la bibliothèque.

raison, dans l'ensemble pourtant catalogué, certains manuscrits n'ont pas été identifiés alors qu'ils sont d'un grand intérêt, et pourraient vraisemblablement être exploités par certains chercheurs. Les ouvrages placés dans le bureau du conservateur, considéré comme une réserve, sont loin d'être tous catalogués, ce qui est regrettable : on a parfois oublié jusqu'à leur existence, on ne voit plus toujours pour quelle raison ils ont été, à un moment donné, considérés comme éléments de réserve ; il va donc falloir que quelqu'un s'adonne à une recherche qui a probablement été menée par le passé. En attendant, ces documents dorment sur des étagères où personne n'aura l'idée de les chercher. Le lecteur ne dispose par conséquent que d'outils de recherche très insuffisants, se limitant pour l'essentiel à un fichier décourageant de complexité¹⁷, qui se révèle en outre très largement déficient : ses recherches se trouvent alors bien moins fructueuses qu'elles ne pourraient l'être, et son autonomie est quasiment nulle, ce qui est préjudiciable à la fois pour lui et pour le personnel parfois inutilement mobilisé. Plus grave encore, les professionnels de la bibliothèque avouent n'être souvent pas en mesure de répondre à la demande, car ils sont obligés pour une grande part de se fier à leur mémoire visuelle, au souvenir de leurs propres recherches. La bibliothèque ne semble donc pas disposer des moyens nécessaires pour mener à bien sa vocation d'accueil du public.

Le classement dû au manque de place, et le désordre apparent qui en résulte, est donc très pénalisant intellectuellement, tant il retarde la bonne appréhension des fonds et de leur disposition dans l'espace de la bibliothèque. Mais ce problème de place engendre d'autres conséquences qu'on ne peut que déplorer. On imagine en effet aisément que cet entassement irrationnel est loin d'être favorable aux collections que l'établissement, dépositaire de la mémoire du théâtre, a pour mission de conserver. On l'a déjà mentionné, le mobilier est très insuffisant, et ne permet pas un bon déploiement des collections : les rayonnages, mal utilisés, ne peuvent accueillir l'ensemble dans de bonnes conditions ; les espaces de magasins sont encombrés de piles de cartons entassés sur le sol, qui gênent la circulation. Dans ces conditions, il est difficile d'apporter des remèdes aux problèmes de conservation. On trouve des livres posés sur

¹⁷ Voir en Annexe 4 la liste des entrées du fichier, qui donne une idée de la complexité de son utilisation.

la tranche pour gagner de la place, et des ouvrages tellement serrés qu'il est impossible de les saisir sans en abîmer la coiffe¹⁸ ; il arrive que des ouvrages soient placés en double rangée sur les étagères¹⁹ Gros volumes et fragiles brochures se côtoient, les grands formats pèsent sur les plus petits. Outre qu'une telle disposition complique singulièrement la recherche, elle est donc préjudiciable à la conservation.

En outre, le local n'a pas été conditionné pour recevoir des collections d'ouvrages précieux : il n'a pas toujours été à l'abri des fuites provenant de l'étage supérieur, occupé par une habitation, qui ont déjà causé une inondation regrettable. Le même appartement, surchauffé en permanence, crée des conditions de température défavorables à la conservation (il fait souvent 23° C dans la bibliothèque). L'air est d'une humidité relative trop variable, et il est souvent excessivement sec, ce qui favorise le vieillissement des reliures en cuir et des papiers qui deviennent cassants. Le sous-sol est, depuis quelques années, insalubre, et plus encore depuis des travaux imprudemment menés pour l'assainir : une dalle de béton a été posée sur le sol et les interstices ont été obstrués, ce qui, au lieu de sécher la cave, a empêché les courants d'air et donc favorisé l'humidité et l'apparition de salpêtre et de champignons. Cet espace important, qui pourrait être un lieu de dégagement accueillant des stocks encombrant les magasins n'a donc pas, jusqu'à présent, joué ce rôle. En outre, le manque de personnel ne permet pas de faire le ménage régulièrement : la poussière reste, avec la pollution atmosphérique, l'un des principaux fléaux de cette bibliothèque, à cause du risque qu'elle crée de favoriser l'apparition d'insectes et de moisissures. Il faut signaler aussi nombre de dessins ou estampes fragiles qui sont exposés sur les murs de la bibliothèque, et, trop accessibles aux rayonnements du soleil, risquent de perdre beaucoup de leur intensité ; certains sont d'ailleurs déjà tellement ternis qu'il n'est plus possible de rien faire pour eux ; d'autres, en revanche, mériteraient d'être rapidement soustraits aux agressions lumineuses.

¹⁸ Dans les fonds 1 et 2 en particulier (textes au répertoire et d'auteurs du répertoire), et dans le fonds des livrets de ballets et d'opéras.

¹⁹ On l'a remarqué en particulier pour le fonds 2 (textes d'auteurs au répertoire), cf. Annexe 11.

Autre danger : la communication. La question, certes, ne se pose pas avec la même acuité que dans d'autres bibliothèques : en raison, entre autres, de l'absence de conditions vraiment décentes pour accueillir les chercheurs, et parce que le personnel fait défaut (mais aussi parce que les collections ont un caractère semi-privé qui soumet à autorisation leur consultation), il est impossible de recevoir plus de 4 lecteurs à la fois, et encore, l'après-midi seulement. Ils sont donc soigneusement sélectionnés : seuls ceux qui ont démontré qu'ils avaient besoin très précisément de documents impossibles à trouver ailleurs sont reçus. D'autre part, c'est en principe un personnel scientifique, qui connaît bien les collections, et distingue ce qui est précieux ou fragile, qui est chargé de l'accueil des lecteurs : il est donc en mesure, en général, de savoir ce qu'il ne faut pas communiquer ou photocopier. Mais il faut songer à l'éventualité d'arrivée de personnes nouvelles, ne connaissant pas le fonds : et même celles qui sont en poste depuis longtemps, on l'a vu, ne se sentent pas toujours en mesure de connaître l'ensemble des collections, mais seulement quelques domaines particuliers. Certaines soulignent en outre qu'il est parfois difficile de refuser à un chercheur l'accès à un document en l'absence d'un règlement précis sur lequel s'appuyer. Enfin, la proximité de ces fonds en partie précieux paraît choquante : en principe, les lecteurs n'ont pas à circuler dans les rayonnages, puisque le fichier est tout près de leurs tables de travail, et que les documents leur sont apportés à leur place. Cependant, rien n'empêche matériellement le chercheur de se glisser dans les magasins²⁰, et rien ne dérobe à ses yeux les richesses de la bibliothèque. De plus toute personne souhaitant visionner une cassette vidéo est conduite à l'entresol, et, pour gagner le magnétoscope, est amenée à traverser le magasin. Se trouvent donc à sa portée des éditions précieuses, des tableaux ou objets qu'il serait aisé de dérober en profitant d'un instant d'inattention. Autre inconvénient : quand un chercheur souhaite consulter le dossier d'une personnalité, ou un dossier iconographique, quel que soit le document dont il a besoin précisément, il

²⁰ Cela se produit en effet de temps en temps, non à cause d'une malveillance des lecteurs, mais plutôt parce que la séparation entre espace de lecture et magasins n'est pas très nette, et parce que certains lecteurs, familiers des lieux et des personnes, ont tendance, naturellement, à suivre dans les rayonnages la personne effectuant une recherche pour eux, avec qui ils ont commencé à discuter près du bureau de l'accueil. Cf. Annexe 3.

arrive que, par mégarde, l'ensemble du dossier lui soit confié, au sein duquel se trouvent parfois des documents d'une grande valeur qui ne sont pas signalés comme tels et se trouvent donc exposés à des vols, ou tout simplement à la négligence de lecteurs qui peuvent n'être pas conscients de la fragilité, ou du prix du document qu'ils manipulent.

Ces constatations ont fait prendre conscience à l'équipe, de façon progressive, qu'il devenait indispensable de réfléchir, d'une façon globale, à l'organisation de la bibliothèque : Noëlle Guibert a, dans ses rapports d'activité, dénoncé tous les ans les mauvaises conditions matérielles, et Odile Faliu, depuis son arrivée en 1994, a multiplié les démarches auprès de la direction du théâtre, pour obtenir des moyens supplémentaires, en arguant du fait que la Bibliothèque-Musée n'est plus en mesure de mener à bien ses missions principales : le désordre et l'entassement nuisent à la satisfaction des demandes des personnels de la Comédie-Française, qui ont souvent besoin de renseignements rapides, à celle des chercheurs, qui, faute d'outils satisfaisants, et en l'absence d'une parfaite connaissance des fonds par le personnel, passent parfois à côté de sources qui leur seraient utiles pourtant. Le personnel de son côté souffre de n'être pas toujours aussi efficace qu'il le voudrait et de perdre son temps en recherches inutiles. Quant aux conditions de conservation, elles sont de toute évidence mauvaises, et laissent craindre des dégradations rapides : pourtant, des mesures ont été prises, par le passé, pour pallier certains inconvénients.

3) Des efforts utiles mais dispersés

Des efforts ont été faits, principalement depuis le déménagement galerie de Beaujolais (1974-1976), pour préserver les ensembles jugés plus précieux, sans que cela ait jamais participé d'une véritable politique : ils ont permis des améliorations ponctuelles très appréciables, mais qui manquent de coordination.

a) des documents tenus à l'écart des dangers de la guerre

Une sélection des pièces jugées les plus précieuses, tenant compte des différents types de supports, a été établie, afin de les éloigner des risques de destruction ou de confiscation, pendant la Seconde Guerre mondiale. Deux listes témoignent de cette précaution, l'une élaborée en 1939 et l'autre, plus longue, en 1944 ; elles énumèrent les « livres, manuscrits, autographes, pièces d'archives déposés à la banque des Pays-Bas »²¹. Si une réserve avait été formée à ce moment là, elle aurait sans nul doute eu pour noyau ces éléments. D'ailleurs, bien des documents qui y figurent ont été pris en compte dans les ébauches de réserve constituées par la suite.

b) trois ensembles identifiés comme réserve

En réponse aux risques liés aux mauvaises conditions de conservation et de sécurité, des embryons de réserve ont déjà été composés, depuis longtemps, consistant en une sélection de documents jugés d'une valeur inestimable, et protégés de la situation générale : cette notion n'est donc pas tout à fait nouvelle au sein de la bibliothèque et l'on peut identifier trois ensembles comme autant de petites réserves isolées. Le premier est naturellement le contenu du coffre-fort, dont seul le conservateur connaît la combinaison, situé dans une pièce à part, loin des regards des lecteurs ou visiteurs : il a été placé là en 1980, mais, auparavant, un coffre fermé par un cadenas jouait un rôle équivalent, pour un contenu légèrement plus réduit. Les documents y sont dans l'obscurité, relativement protégés des variations de température et d'hygrométrie, et à l'abri de la poussière. Il contient un certain nombre d'objets ayant appartenu à des comédiens ou acteurs extrêmement célèbres, des reliques (cheveux de Rachel, montres de Molière...), des manuscrits exceptionnellement précieux (manuscrits autographes de *Lorenzaccio* ou *Hernani*), les premiers registres du théâtre, témoins de la fondation

²¹ Les trois premières pages (sur les 16 existantes) de la liste du 9 juin 1944 ont été jointes en Annexe 6.

même de la Comédie-Française et de ses débuts. Ont été placés là, de toute évidence, ce que la bibliothèque pensait posséder de plus précieux²².

L'autre ensemble important est la réserve (le seul fonds en fait réellement désigné par le terme de réserve) située dans le bureau du conservateur depuis le déménagement (mais elle était également placée à proximité du conservateur lorsque la bibliothèque était installée dans le théâtre) : les collections, disposées derrière des vitrines ou dans des placards fermés à clef, sous les yeux du conservateur, dont le bureau est lui-même fermé en son absence, sont relativement protégées ; encore sont-elles très visibles de l'entrée. Certaines sont à l'abri de la lumière ; en revanche, pas plus que le fonds général, elles ne sont soustraites aux effets néfastes de la température trop élevée, et du taux d'humidité variable. Certains documents ont été placés là au moment du déménagement, d'autres ont été ajoutés depuis, au fur et à mesure des découvertes. Si environ 1/3 de cette collection n'est pas cataloguée, les autres ouvrages ont gardé leur cote du fonds général, simplement précédée de « Rés ». On y trouve principalement des imprimés (éditions originales ou anciennes des auteurs essentiels du répertoire, exemplaires rendus uniques par *ex-libris*, dédicaces et documents joints), un certain nombre de périodiques, quelques manuscrits. Tout n'a d'ailleurs pas trouvé sa place dans le bureau : une cinquantaine d'ouvrages relativement récents (fin XIX^e - début XX^e siècles) sont actuellement relégués dans les rayonnages de l'entresol, ce qui contribue à entretenir la confusion et l'ignorance de ce fonds. En outre, sont mêlés aux éléments de réserve des ouvrages qui ont été utiles au conservateur (bibliographies, répertoires, inventaires, etc.), et qui ne présentent pas de valeur particulière. Un amalgame finit donc par s'opérer, qui n'est pas favorable à la protection des documents précieux. Un certain nombre d'estampes, de dessins, de tableaux s'y trouvent également entreposés, certains parce qu'ils ont déjà été identifiés comme des éléments de réserve (dessins de Géricault, de David), d'autres parce que, décrochés et parfois décadrés, ils ont été placés là en attendant que l'on décide de leur sort. Un travail de redéfinition des objectifs et de tri serait par conséquent à faire pour que cet endroit joue véritablement son rôle.

²² Il m'a été demandé de faire l'inventaire du contenu de ce coffre, joint en Annexe 5.

Dernier sous-groupe isolé comme réserve, sans que le terme ait jamais été employé, le fonds de bibliophilie, constitué essentiellement des bibliothèques d'Edouard Pasteur et de Louis Delaunay, léguées par leurs possesseurs à la Comédie-Française. Ensemble d'éditions de prestige portant en outre des envois et des documents divers (lettres, billets, articles, photos...), il souffre des mêmes conditions que les autres fonds, mais se trouve de surcroît très exposé au regard, puisque situé au débouché de l'escalier : ses belles reliures de maroquin rouge estampé à chaud attirent l'œil depuis le rez-de-chaussée, et il est impossible d'aller à l'entresol sans être frappé par cette étagère colorée.

Pour que ces trois fonds deviennent une réserve à part entière, il faudrait d'une part qu'ils soient identifiés plus précisément (le contenu exact du coffre et du bureau du conservateur restant assez flou pour l'ensemble de l'équipe) et que certains choix soient réactualisés, d'autre part que leurs conditions de conservation et de communication fassent l'objet d'une nouvelle réflexion, et soient rendues plus homogènes.

c) quelques mesures de protection

En dehors de cette sélection de documents isolés et relativement protégés, d'autres mesures ont été prises, dispersées et ponctuelles, pour éviter une dégradation trop rapide des œuvres les plus fragiles. Dans la répartition des tâches quotidiennes, chaque personne se voit confier un domaine particulier, qui lui confère une spécialisation au sein de la bibliothèque. Ainsi, une personne est chargée de mieux connaître les archives et les fonds anciens, une autre les périodiques et les documents audiovisuels, une autre les costumes, une autre encore les collections iconographiques, les tableaux et sculptures : cette dernière effectue d'ailleurs régulièrement des formations en conservation préventive, et diffuse ses connaissances auprès de l'ensemble du personnel. Chacune est alors particulièrement vigilante aux conditions de conservation d'une partie des fonds. Il est donc possible d'identifier régulièrement ce

qui souffre le plus, et de prendre les précautions qui s'imposent ; les estampes et dessins encadrés et accrochés aux murs, pour les plus fragiles d'entre eux, ont été soustraits récemment aux agressions de la lumière, et entreposés dans des placards en attendant d'être reconditionnés. Des restrictions ont été apportées dans le domaine de la communication. En effet, les documents des trois ensembles décrits plus haut ne sont pas simplement isolés géographiquement : leur assimilation à une réserve traditionnelle vient aussi de ce qu'ils sont communiqués avec plus de réticence que les autres. Mais, à ce titre, la notion de réserve est en outre embryonnaire dans l'ensemble de la bibliothèque, pour tous les fonds, dans la mesure où tout n'est pas livré de façon indifférente au tout venant, mais où la nature de la recherche est prise en compte. La consultation de documents fragiles est limitée, la reproduction (de photos au grain délicat par exemple) est soumise à certaines conditions, les documents de grand format ne sont communiqués que les matins pour être manipulés avec plus d'aisance dans une salle sans autre lecteur... En outre, des mesures en matière de reliure, restauration, reconditionnement sont prises au fur et à mesure que se font sentir les besoins les plus criants. Cette politique, menée depuis les années 1950 mais avec un faible budget, est accrue depuis qu'une inondation, il y a une dizaine d'années, a menacé les collections. La bibliothèque a par exemple dépensé 200 994 F en 1996, et 164 683 F en 1997. Qui plus est, une relieuse en contrat de qualification a travaillé pendant 6 mois à la bibliothèque, se chargeant des trains de reliure et des menues réparations.

Enfin, une politique de microfilmage, pour assurer la pérennité des documents les plus rares, les plus spécifiques à la Bibliothèque-Musée (essentiellement les registres et les manuscrits de souffleur pour l'instant) a été entreprise depuis 1960, et continue à un rythme soutenu. La bibliothèque a dépensé, en photos et microfilms, 69 847 F en 1996, et 62 231 F en 1997. En principe, les originaux devraient donc ne plus être consultables, mais seulement leur reproduction sur support de substitution. Malheureusement, la consultation des microfilms a été suspendue il y a trois ans pour des raisons de place, et les originaux continuent de la sorte à être sollicités. En outre, la sécurité du dispositif est rendue très fragile par le fait que les matrices sont conservées dans le même lieu que les originaux. Il ne serait pas difficile de remédier à cette

situation un peu absurde : le théâtre devrait prochainement libérer un local d'accueil pour les microfilms de la bibliothèque.

Aussi les conditions de conservation et de sécurité des collections ne sont-elles pas satisfaisantes dans l'ensemble, et même susceptibles de nuire à leur pérennité. La mise à l'abri, toute relative, des trois ensembles décrits plus haut n'est pas suffisante, d'abord, parce que le choix de ces documents privilégiés s'est fait au coup par coup, de façon ponctuelle, au lieu de participer d'une politique générale de conservation : en l'absence d'outils de recherche documentaire, ces documents risquent en outre de se trouver soustraits à la consultation purement et simplement, et de connaître la mort par oubli, pire encore que la mort matérielle. Leurs conditions de conservation ne sont d'ailleurs pas entièrement satisfaisantes non plus, et le choix des documents à protéger paraît parfois discutable. Pour le reste, les mesures se montrent ponctuelles et dispersées, elles répondent à des situations d'urgence, permettent d'éviter le pire, mais tout un travail de réflexion sur la conservation et la mise en valeur s'impose actuellement. C'est pourquoi l'actuel conservateur a décidé, avec son équipe, de reconsidérer à la fois les missions de la bibliothèque et la façon dont on pouvait les remplir au mieux, en particulier en demandant à la direction du théâtre un déménagement dans des locaux plus vastes, ou, au moins, un réaménagement des locaux actuels.

4) Une réorganisation générale

Le conservateur de la bibliothèque a obtenu cet automne un budget important²³ pour mener à bien un réaménagement de ses locaux. Un déménagement aurait sans doute été préférable, et le choix d'une réorganisation repousse *sine die*, on peut le craindre, cette éventualité. Les travaux, prévus pour l'été prochain, et le travail de

²³ Environ 700 000 F.

réflexion qui les précède aujourd'hui devraient cependant permettre des améliorations sensibles. Plusieurs points sont au centre des débats : les conditions d'accueil des chercheurs, inconfortables et peu conformes aux exigences de sécurité : la pertinence du classement des collections²⁴ ; les conditions de travail ; enfin, la conservation est un des soucis majeurs de l'équipe.

Une réflexion approfondie avait été engagée, depuis un an, pour imaginer le meilleur parti qu'il était possible de tirer des locaux mis à la disposition de la bibliothèque, et ce, dans le but de présenter à la direction du théâtre un projet déjà très cohérent et construit, le plus convaincant possible. Afin de s'appuyer sur un avis extérieur et professionnel, spécialisé dans ce type de questions, une mission avait été confiée à un cabinet d'ergonomie, dont deux membres sont venus étudier la situation actuelle²⁵. L'analyse de ce cabinet d'experts signale que les priorités pour la bibliothèque sont, en ce qui concerne la situation matérielle : l'amélioration des conditions de conservation des collections (mais aucune réflexion approfondie n'a été menée sur ce point), des conditions de fonctionnement et d'organisation de l'équipe, des conditions de travail, et des conditions d'accueil du public : et, pour ce qui est de l'optimisation des ressources : « la réorganisation intellectuelle de la bibliothèque (cotation nouvelle à mettre en place, création d'une indexation matière, signalétique), la réinformatisation de la base de données, l'extension des inventaires et des catalogues, et la mise à disposition des informations en réseau interne »²⁶. Les ergonomes rappellent combien sont liés ces deux types de projets. A l'issue de cette étude, deux propositions ont été présentées par le cabinet. Celui qui a rencontré l'adhésion du personnel prévoit la salle de lecture à l'entresol, avec l'espace multimédia ; les postes de travail seraient répartis à proximité des sources de lumière²⁷.

²⁴ De nombreuses réunions, rassemblant l'ensemble de l'équipe, ont eu lieu pendant l'automne 1998, pour réfléchir au classement et à la nouvelle répartition des collections. Cf. Document de travail en Annexe 7.

²⁵ Le résultat de cette étude a été consigné dans un rapport : « Nuance ergonomie », *Etude pour le réaménagement de la Bibliothèque-Musée. Accueil des lecteurs et postes de travail*, Avril 1998.

²⁶ « Nuance ergonomie », *Etude pour le réaménagement de la Bibliothèque-Musée*, p. 2.

²⁷ Cf. Annexe 3, plan du deuxième projet.

Naturellement, cette rationalisation et la meilleure utilisation du mobilier (en particulier en favorisant le regroupement des documents par format), quelle que soit l'ingéniosité des ergonomes consultés, ne pouvait à elle seule faire gagner une place suffisante : l'amélioration des conditions de conservation devait passer par une réflexion beaucoup plus vaste sur les collections, afin de déterminer des priorités. Une analyse un peu plus précise des fonds a permis de constater que la présence à la bibliothèque d'une certaine quantité de stock n'était pas indispensable, et qu'un tri pouvait être opéré pour dégager les espaces. Ce tri, actuellement en cours, prend deux formes. Une partie des collections pourra être conservée dans la cave, quand les travaux entrepris cet automne pour la rendre plus saine auront été menés à bien : une ventilation forcée a été mise en place entre les différentes pièces pour lutter contre l'humidité : un système de filtres et d'extraction d'air a en outre été ménagé. De plus, il a fallu entreprendre un rangement et un dégagement de la cave, où étaient accumulés, souvent en vrac, des documents dont on ignorait parfois la teneur : les paquets de publications de la Comédie-Française ont été repris pour former des séries complètes, les exemplaires abîmés seront éliminés, et des dons à des associations et bibliothèques intéressées seront préparés. Une fois ces travaux terminés, cet espace important pourra donc servir à entreposer les documents dont la consultation est faible et qui peuvent être à la rigueur conservés dans des conditions qui ne sont pas optimales (par exemple les doubles des programmes, qui sont extrêmement volumineux, ou des ouvrages dont on pense que la bibliothèque doit les garder, mais qui ne sont jamais consultés, en particulier des collections léguées à la bibliothèque, qui ne l'intéressent pas vraiment, mais dont elle ne peut se débarrasser, puisqu'elle les a acceptés : une fois bien conditionnés, ils pourront être stockés au sous-sol). D'autre part, on estime que la place de certains documents, qui se sont accumulés faute d'une réflexion active sur les vocations de la bibliothèque, à l'époque où le manque d'espace n'était pas encore criant, n'est pas dans cette bibliothèque : certains ont déjà été pilonnés (en particulier des numéros de la *Revue* dont la bibliothèque conservait parfois plusieurs centaines d'exemplaires, dont beaucoup étaient en outre en mauvais état) ; d'autres sont donnés, pour l'instant, à l'ADIFLOR (sous tutelle des Affaires étrangères) : exemplaires de la *Revue*, livres scolaires, textes classiques... et à l'ENSATT (Ecole national supérieure

des arts et techniques du théâtre) : exemplaires de la *Revue*, périodiques, programmes... Cette politique devrait être élargie à d'autres institutions et associations. Enfm, certains documents pourront être vendus : c'est le cas d'une vingtaine de collections complètes de la *Revue*, et de ses suppléments qui seront proposées pour 6 000 F. Ce tri, amorcé au mois de septembre durera plusieurs mois encore²⁸.

Une fois la préparation au déménagement effectuée, environ un quart des collections devrait être soit reconditionné dans la cave, soit, pour ce qui est des doubles inutiles, redistribués à l'extérieur de la bibliothèque, et le classement des fonds par formats devrait permettre à la bibliothèque de gagner un espace précieux. Cependant, ces dispositions indispensables ne régleront pas tous les problèmes de conservation, loin s'en faut : la chaleur et la sécheresse, la poussière et la pollution resteront une réalité ; les manipulations de documents fragilisés se poursuivront ; les mêmes documents resteront sollicités pour les expositions ; malgré la délimitation plus claire de l'espace de lecture, les magasins resteront très accessibles, laissant à portée de main des objets de grande valeur. C'est pourquoi le conservateur et son équipe ont ~~ils~~ été amenés à envisager la constitution d'une réserve précieuse, pour assurer des conditions de conservation correcte à la partie la plus prestigieuse et la plus vulnérable des collections. La notion a été évoquée, mais aucune décision n'a été prise pour l'instant. Il a simplement été ménagé, dans le projet élaboré par le cabinet d'ergonomes, et sur proposition de la bibliothèque, une pièce susceptible de servir de lieu d'accueil pour une réserve précieuse. Il reste à réfléchir au rôle que devrait jouer cette réserve, et à son contenu. Le travail de réflexion effectué sur les collections, leur identification, leur cohérence, en vue du déménagement, rendait opportun un travail parallèle d'identification des éléments de réserve, et des problèmes de conservation liés à chaque type de document. C'est dans ce contexte que l'on m'a demandé de réfléchir à la définition de la réserve, et à la sélection possible des documents.

RS → 34 p. pour y arriver !

²⁸ Cf. en Annexe 8 le rapport d'étape sur le réaménagement rédigé par le conservateur à l'intention du directeur général de la Comédie-Française le 16 novembre 1998.

II La constitution d'une réserve précieuse : une étape dans une politique de conservation à long terme

L'idée du conservateur actuel de constituer une réserve précieuse est née du croisement de deux constatations : l'existence de collections tout à fait uniques, parfois mal identifiées, et méritant une protection et une mise en valeur accrues, et un problème général de conservation, nécessitant l'élaboration d'une véritable politique à long terme. Il reste à définir le rôle que peut jouer une réserve dans une bibliothèque multisupports, et la façon dont un tel dispositif peut s'inscrire dans une politique générale de conservation. Les prescriptions théoriques et les choix adoptés dans les autres bibliothèques peuvent-ils être utilement appliqués au cas spécifique de la Comédie-Française ?

1) Raisons d'être et enjeux d'une réserve précieuse

a) définition

La définition que donne Jeanne Veyrin-Forrer, dans toute sa simplicité, semble s'imposer : le terme « désigne dans les bibliothèques françaises un ensemble de documents rares et précieux demandant une protection particulière et dont la communication est soumise à certaines conditions »²⁹. Les éléments essentiels sont dans la formule : depuis une première expérience à Oxford en 1610, depuis l'initiative de Van Praet à la Bibliothèque nationale, en France, de nombreuses bibliothèques ont isolé, parmi les imprimés en premier lieu, puis au sein de collections plus variées, les

mais artificielle!
critis f → fonctionnels
in telle clients

ouvrages les plus remarquables, qu'elles souhaitent protéger plus que tous les autres, pour les rassembler en un fonds particulier, resté de nos jours indépendant du fonds général, formant une entité à part entière, au même titre que le fonds ancien ou le fonds local. Les documents qui s'y trouvent sont soumis à des règles de conservation, de consultation, de mise en valeur communes. Ce qui les unit, c'est le prix particulier que leur attache la bibliothèque et les précautions qu'elle prend en conséquence pour les conserver. La réserve constitue parfois un service à part entière de l'établissement³⁰. Il s'agit, dans tous les cas, d'isoler les documents d'un fonds général parfois trop sollicité ou quelque peu maltraité pour les préserver en les signalant comme précieux, en les éloignant des manipulations intempestives : la bibliothèque tâche en outre de leur ménager des conditions de température, humidité relative et luminosité favorables propres à leur assurer sur la longue durée une bonne conservation. Ces documents ne doivent pas pour autant demeurer inaccessibles, leur conservation n'ayant de sens que si elle est programmée en vue d'une exploitation : il faut donc que leur consultation, ou la consultation d'un substitut, soit possible, ainsi que leur mise en valeur par des publications scientifiques, ou des expositions destinées à les faire connaître du grand public. Simplement, en cas de consultation ou de sortie pour exposition, la bibliothèque prend à leur égard des précautions particulières : la Direction du livre et de la lecture a publié il y a quelques années (1984) des directives relatives à la communication des documents précieux, qui sont, au moins partiellement, appliquées dans les bibliothèques publiques possédant une réserve (aménagement d'un espace de lecture particulier, demande de renseignements aux lecteurs, vérification des documents avant et après consultation, etc.)³¹. Ces mesures peuvent se révéler très efficaces si elles sont bien appliquées, mais elles ont également le mérite de faire prendre conscience au lecteur de la valeur et de la fragilité de ce qu'il manipule, des précautions qu'il convient de prendre, et de la surveillance dont il est l'objet.

²⁹ Jeanne Veyrin-Forrer, « Les Réserves (livres imprimés) », dans *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, p. 65.

³⁰ Cf. Fabienne Guy, « Les réserves dans les bibliothèques françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*.

³¹ France, Direction du livre et de la lecture, Service des bibliothèques publiques, *La communication des documents précieux*.

f
Bibliothèque
7

b) critères de sélection

Mais quels documents sont-ils choisis de préférence pour la réserve ? Pour une bibliothèque aux fonds variés, souhaitant créer de toutes pièces un ensemble de ce type, comment décider de ce qui mérite une protection particulière ? Des études mettent en lumière l'extrême diversité des réserves dans les bibliothèques françaises : variété des conditions de mise en œuvre, mais aussi des contenus, révélant des choix différents d'un endroit à l'autre³². D'une façon générale, les bibliothèques s'accordent pour mettre en réserve les documents « rares et précieux », parce qu'en cas de disparition, ou de destruction, ils n'existeraient plus nulle part, ou parce qu'il s'agit de pièces maîtresses dans les fonds de la bibliothèque³³. Mais rareté et préciosité sont des notions toutes relatives. Sont rares les documents produits en peu d'exemplaires, ou qui ont été soumis à des destructions ou des pertes importantes. L'histoire a souvent rendu rares les documents anciens, mais il n'y a pas toujours une adéquation entre ces deux critères, et l'âge respectable d'un document n'entraîne pas une mise en réserve systématique. En outre, l'appréciation dépend du fonds de la bibliothèque : une bibliothèque tournée vers la lecture publique ne possédant que quelques ouvrages anciens, non pas forcément rares, mais isolés dans ses fonds, aura tendance, légitimement, à les considérer comme précieux et à les mettre en réserve, alors qu'une bibliothèque au fonds plus riche de documents rares ne choisira pour sa réserve que les plus remarquables. Par conséquent, la rareté dans l'absolu ne devra pas être seule prise en compte, mais aussi la rareté relative, définie selon la nature du fonds. Il en va de même de la préciosité du contenu ou de la forme : elle est définie par la qualité ou l'intérêt intrinsèque du document, qui définissent en partie sa valeur marchande (et il faudra alors protéger des documents qui, sans être forcément d'une qualité exceptionnelle, sont rendus vulnérables par la valeur

³² Fabienne Guy conclut ainsi ses recherches sur l'hétérogénéité des réserves, tant dans leur histoire et contenu que dans leur gestion par la bibliothèque.

³³ Sur les critères de mise en réserve habituellement retenus, voir en particulier Pierre Breillat, « Les réserves précieuses dans les bibliothèques », *Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques*, et Jeanne Veyrin-Forrer, « Les réserves », *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*.

qu'ils ont prise sur le marché de l'art)³⁴, et l'intérêt qu'il présente pour la bibliothèque. En outre, l'intérêt du document est aussi défini par la place qu'il tient dans un fonds et tout dépend alors de la façon dont ce dernier s'est construit. D'autres critères pourront être appliqués, à un moindre degré, pour procéder à la sélection des documents, en particulier la condition du document³⁵. Le fonds n'est bien évidemment pas le seul élément à analyser : il faut prendre en considération également les usages et les usagers de la bibliothèques : tout dépend de quoi on veut protéger les documents, et en vue de quel avenir ; pour un fonds comparable, on ne procédera pas forcément aux mêmes choix dans une bibliothèque universitaire, municipale ou spécialisée car la fréquence de consultation, le type de lecteurs et d'utilisation du document seront différentes : dans telle bibliothèque n'accueillant que des chercheurs, on aura affaire à un public plutôt soigneux, conscient de la valeur des documents, que des conditions trop strictes de consultation pourraient pénaliser gravement ; une mise en réserve plus sévère sera envisagée dans une bibliothèque au public beaucoup plus varié, et moins averti. Ces critères de sélection sont donc intimement liés à la fois à la nature des fonds de la bibliothèque, et aux missions qu'elle se donne.

élitisme de la Rés

c) quelle politique pour la réserve ?

La réserve n'est donc pas une simple mise à l'abri des fonds précieux, mais elle doit s'articuler harmonieusement avec le fonds général, et faire partie intégrante de la politique générale de l'établissement. Il n'est pas question de se borner à entretenir ou constituer de nouveaux ensembles à la façon du « *sanctus sanctorum* » des anciennes bibliothèques anglaises, où sont entreposés des trésors définis une fois pour toutes, accessibles aux seuls initiés ou privilégiés, isolés les uns après les autres selon les goûts et les intérêts d'érudits, fonds formé aux dépens d'un fonds général qu'il appauvrit sans

³⁴ La Réserve du Département des Estampes de la Bibliothèque nationale de France contient par exemple des gravures de Renoir qui ne sont peut-être pas d'une très grande valeur artistique, mais qui sont en ce moment très cotées, et risqueraient de tenter si elles étaient laissées simplement dans les magasins du fonds général.

³⁵ Cf. Jeanne Veyrin-Forrer, *Op. cit.*

⇒ Section générale de collections
pbm technique absente

we l'avenir le plus long possible. Pour reprendre les termes d'Agnès Marcetteau-Paul, elle doit « s'inscrire dans un projet documentaire préalablement et précisément défini, répondant à une ambition ou à des préoccupations d'ordre intellectuel et culturel »³⁶. C'est pourquoi la mise en réserve n'a de sens que si elle est accompagnée de l'élaboration d'outils de travail permettant l'accès aux documents : le catalogue peut d'ailleurs se révéler un facteur de bonne conservation, dans la mesure où, s'il est bien fait, sa consultation peut suffire à certains chercheurs, qui n'ont pas alors besoin de recourir au document lui-même. Dans cette perspective également, la réserve se fait évolutive, résultat d'un choix reconsidéré régulièrement selon l'évolution des collections, des conditions de conservation, des opportunités de mise en valeur. Pierre Breillat le recommandait déjà en 1965 : constituer une réserve n'est pas seulement « prélever dans les fonds existants ce qu'on juge digne de soins particuliers », mais « la réserve est une création continue »³⁷ ; il s'agit donc de « créer dès maintenant une réserve pour l'avenir », et par conséquent de détecter dans la production contemporaine ce qui sera précieux, mais aussi de revenir, s'il le faut, sur des choix anciens. Aussi semblerait-il souhaitable qu'un aller et retour soit possible entre réserve et fonds général. En effet, un document peut devenir rare du jour au lendemain, sa valeur marchande est susceptible d'évoluer rapidement en fonction des modes ; en revanche, on peut aussi s'apercevoir qu'il est plus couramment conservé qu'on ne le pensait, qu'un tableau n'est pas du maître auquel on l'attribuait, que ce que l'on considérait au XIX^e siècle comme d'une grande qualité, passe aujourd'hui pour une œuvre médiocre. En outre, le public d'une bibliothèque peut très bien évoluer lui aussi, et entraîner une nécessaire redéfinition du rôle de la réserve.

³⁶ Agnès Marcetteau-Paul, « Objectifs et enjeux de la conservation », dans *La conservation : principes et réalités*, p. 46.

³⁷ Pierre Breillat, « Les réserves précieuses des bibliothèques », *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, p. 7.

Cependant, cette souplesse idéale n'est pas toujours possible à mettre en œuvre et les choix effectués ne sont pas toujours réversibles, pour des raisons pratiques d'abord : au département des Estampes de la Bibliothèque nationale de France par exemple, il nous a été signalé que la ponction dans la réserve d'œuvres que l'on souhaiterait aujourd'hui rendre au fonds général parce qu'on ne leur porte plus le même intérêt qu'il y a un siècle, est rendue difficile parce qu'il faudrait envisager de donner à l'ensemble de nouveaux numéros d'inventaire. Parfois l'espace a été conçu en fonction de certaines pièces, et les retirer de la réserve poserait des problèmes de répartition des collections. Quant à l'accroissement de la réserve, il est souvent rendu bien difficile pour des questions de place qu'il n'est pas aisé de surmonter dans toutes les bibliothèques (au département des Estampes toujours, certains conservateurs regrettent que les choix de la réserve soient ainsi conditionnés par le fait que la réserve est aujourd'hui saturée, bien qu'elle ait sa propre politique d'acquisition). En outre, la réserve est souvent le résultat de choix qui se sont accumulés sur des dizaines d'années, voire plus : ces choix, tout discutables qu'ils soient, font d'une certaine façon partie de l'héritage de la bibliothèque, la réserve a une histoire qu'il peut être préjudiciable d'oublier.

Not de ou
critique !!
est pratique ?

de quelle nature !
Van Praet avait fait partie de
l'histoire de la BN

Le caractère subjectif, donc discutable, et évolutif des choix présidant à la constitution de la réserve fait préférer à certains conservateurs la notion de réserve en place : les documents sélectionnés comme réserve restent dans les magasins au milieu du fonds général, mais portent une cote qui les distinguent, et sont soumis à un conditionnement particulier, à des conditions de communication qui les protègent ; la réserve se définit alors davantage par le lectorat et ses usages que par les fonds eux-mêmes. Ils forment en quelque sorte une réserve virtuelle, qui n'est pas matérialisée par un lieu particulier ni des conditions de conservation différentes, mais se révèle au moment de la communication et de la restauration éventuelle. On peut ainsi opposer les politiques de deux départements de la Bibliothèque nationale de France, celui des Arts du Spectacle et de l'Arsenal : à l'Arsenal a été constituée, depuis longtemps, une réserve sous sa forme traditionnelle ; aux Arts du Spectacle en revanche, à part un petit fonds de bibliophilie isolé, rien n'est extrait du fonds général, mais les fonds spécialisés

font l'objet de demandes particulières de la part des lecteurs. Cette solution offre l'avantage, à la fois intellectuel et pratique, de ne pas dissocier des fonds, de ne rien extraire, mais de les laisser homogènes et cohérents, ce qui facilite la recherche et l'accès au document, ainsi que la bonne appréhension d'un fonds dans sa totalité. En revanche, il est alors plus difficile d'offrir au document plus précieux ou fragile un conditionnement approprié.

Les dirigeants de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française confrontée à un certain flou dans son appréciation des collections, et à des problèmes de conservation et de sécurité qui devenaient cruciaux, ont donc pensé très naturellement à constituer une réserve, sans donner plus de contenu à la notion. Il reste cependant à savoir si ce type d'organisation répond bien aux besoins qui se font sentir dans une bibliothèque multisupports, et, si oui, quelle forme elle devrait prendre pour que soient assurées au mieux protection, conservation et mise en valeur de fonds très divers.

2) La constitution d'une réserve précieuse : une solution pour la Comédie-Française ?

a) les objectifs de la Bibliothèque-Musée

Trois questions de nature différente quoique liées intimement étaient à l'origine de l'idée d'une réserve : l'impression ressentie par le personnel de mal connaître certains aspects des fonds, et en particulier de ne pas toujours distinguer ce qu'il y a de plus précieux ; un flou gênant dans les règles de communication ; un problème général de conservation, mal compensé par des mesures empiriques de protection et l'élaboration de supports de substitution. Une réserve bien pensée et définie strictement devrait être en mesure de pallier ces trois insuffisances. Elle serait accompagnée d'un véritable programme d'acquisition, de restauration et de reliure, mettant fin à la

politique au jour le jour menée actuellement³⁸. Mais, et ce n'est pas la moindre des raisons la faisant désirer, elle devrait pouvoir jouer également le rôle d'un lieu de prestige, à l'aura bénéfique pour l'ensemble des collections. En effet, les objets les plus sollicités pour des expositions ou des reproductions y seraient réunis, et protégés par des règles d'accès plus strictes, définies une fois pour toutes. Et la présence, dans la bibliothèque, de la notion de réserve, permettrait d'établir une certaine distance entre les fonds et un public souvent habitué, parfois trop familier, sans que cela lui complique pour autant la consultation. Enfin, ce lieu rassemblerait ce que l'on peut montrer en priorité à un visiteur de marque, ou à une personne à qui l'on a intérêt à prouver que la bibliothèque est d'une richesse exceptionnelle, non circonscrite aux quelques pièces systématiquement présentées, qu'elle possède des documents uniques, et qu'elle demande soin et protection. budget et personnel : il serait moins difficile d'obtenir des crédits pour la conservation avec des missions écrites noir sur blanc, et un programme précis³⁹. Il n'est donc pas interdit de penser que les soins apportés à une petite partie des fonds, se trouverait donc profitable, à long terme, à la bibliothèque entière.

b) le choix du contenu

Encore faut-il pouvoir définir précisément ce qu'il paraît souhaitable de mettre dans une réserve précieuse. La question se présente d'une façon relativement complexe dans la mesure où il paraît difficile de se conformer à la définition générale de la réserve, réunissant les documents rares et précieux : si l'on opérait les choix qui s'imposent naturellement ailleurs, le fonds de la Comédie-Française mériterait d'être mis en réserve dans sa totalité. C'est pourquoi, plus encore peut-être que dans d'autres

³⁸ Cf. Philippe Vallas : « Il s'agit d'utiliser au mieux des crédits souvent insuffisants, et surtout de n'en rien gaspiller. Il serait inadmissible, quand des milliers de pièces appellent un traitement d'urgence, de continuer de choisir au hasard quelques pièces à restaurer.. ». « Maîtrise de l'état des collections et définition des besoins », dans *La Conservation, principes et réalités*, p. 60.

³⁹ Cf. Philippe Vallas : « Pour convaincre [les autorités de tutelle], il est donc indispensable de disposer d'arguments solides, c'est-à-dire en pratique, d'un véritable programme, détaillé et chiffré ». *Eod. loc.*

dans la réserve est elle une solution ?

→ autre choix sur l'ensemble des fonds et leur condition de

établissements, la réserve ici doit se faire selon des critères subjectifs, très spécifiques à des collections de nature extrêmement variée, en relation avec des missions diverses et parfois contradictoires. En effet, les fonds d'imprimés recèlent un nombre très important d'ouvrages anciens, aux éditions parfois rares : les livres plus communs se trouvent fréquemment enrichis d'*ex-libris*, dédicaces, documents joints divers, qui en font des exemplaires très particuliers et chargés d'histoire, quand ils ne sont pas mis en valeur par de riches reliures qui en font des objets de bibliophilie. En outre, toutes les archives et tous les registres, toutes les maquettes et collections de documents iconographiques, tous les manuscrits (de souffleurs, de pièces refusées), mais aussi la totalité des programmes et des affiches de tous formats, ne sont conservés que dans cette bibliothèque, et à ce titre méritent des égards. Enfin, même les dossiers de presse, qui prennent en compte un nombre important de sujets (sur des personnalités, des pièces, des auteurs, mais aussi les théâtres, la vie et la politique culturelles en général) pourraient éventuellement faire l'objet d'une mise en réserve : le département des Arts du Spectacle de la Bibliothèque nationale de France, par exemple, ayant dû interrompre un travail analogue pendant une vingtaine d'années, souffre de certaines lacunes et, comptant sur la Comédie-Française pour les combler, estime que ce sont des documents extrêmement précieux, méritant une protection accrue. Les tableaux, sculptures et éléments de mobiliers sont souvent d'un intérêt considérable. Quant aux objets divers, ils ont tous un caractère exceptionnel, qu'ils soient composés de matériaux précieux ou magnifiquement ouvragés (bijoux de comédiennes, montres et tabatières en or), qu'ils aient une place particulière dans l'histoire (couronne de lauriers en bronze offerte à Talma par Napoléon, fauteuil de Molière), ou qu'ils soient revêtus d'un caractère affectif ou symbolique (cœur de Talma, portefeuille de Jean Racine).

A différents titres, donc, la totalité des collections, ou presque, serait de nature à figurer en réserve. Faut-il alors renoncer à cette idée, et ne rien isoler, sous prétexte qu'une telle sélection serait par trop artificielle et discutable ? On pourrait en effet se contenter d'une réserve en place, qui permettrait simplement de soustraire aux consultations excessives les documents fragiles, en prenant quelques mesures générales pour limiter les problèmes de conservation. Cependant, il paraît possible de distinguer une hiérarchie dans la valeur des documents que possède la Bibliothèque-Musée. Il est

rapide
conclusion
pb non vraiment examiné!

pourquoi n'est-ce pas
envisagé?

possible de distinguer la rareté d'un programme ou d'une affiche (ces derniers, sans valeur intrinsèque, portent des indications que l'on retrouve dans plusieurs autres sources; d'autre part, si chaque affiche ou programme n'est conservé qu'en un exemplaire, un bémol est porté à cette unicité par le fait que des séries entières de programmes et d'affiches de la même époque sont conservés) de celle d'un registre ou d'un tableau. En outre, on pourrait imaginer d'abandonner l'idée de constituer une réserve s'il était envisageable de rendre les conditions de conservation satisfaisantes dans l'ensemble des locaux, et si les magasins pouvaient être nettement séparés des espaces de lecture et de travail interne, ce qui n'est pas le cas, et ne pourra pas être le cas, même avec un réaménagement. Il paraît de ce fait indispensable de protéger ce que l'on peut protéger, même si la mesure semble insuffisante, et pour cela d'identifier, dans cet ensemble rare et précieux, ce qui est encore plus rare et encore plus précieux.

c) la proposition d'une réserve à deux niveaux

Pour que la réserve puisse jouer son rôle en matière de conservation et de sécurité, il faut que le lieu destinée à la recevoir soit clairement délimité, comme une pièce à part, où pourront être ménagées des conditions de température et d'hygrométrie particulières, et qu'il puisse être fermé à clef, relativement peu accessible, à l'écart du reste des collections. Le projet proposé par les ergonomes situe (dans les deux scénarios) effectivement la réserve précieuse dans la seule pièce répondant à ces exigences: il s'agit de celle qui, à l'entresol est située au-dessus du bureau du conservateur; elle a le mérite d'être un peu à l'écart, en un lieu où la circulation est (et restera) très limitée, et c'est la seule vraie pièce du niveau, qu'il serait facile de clore par une porte fermée à clef; des conditions meilleures de conservation pourraient y être établies⁴⁰. L'autre possibilité aurait pu être fournie par la pièce située exactement au-dessous au rez-de-chaussée, actuellement occupée par le bureau du conservateur, mais cette dernière présente l'inconvénient d'être visible dès l'entrée, alors que l'autre est un peu à l'écart, et il est plus cohérent de laisser le bureau du conservateur accessible aux

⁴⁰ Cf. plan en Annexe 3.

lecteurs qui entrent à la bibliothèque et aux visiteurs, et plus facile d'accès pour l'ensemble de l'équipe.

secondaire
provisoire
à l'avenir

A première vue, cependant, il apparaît que c'est un espace étroit, qui risque très vite de se révéler insuffisant pour la masse des collections susceptibles d'être mises en réserve, même après une sélection relativement rigoureuse de ce qui est réellement exceptionnel. Pour pallier cet inconvénient, on peut d'ores et déjà imaginer de constituer une réserve à deux niveaux, en dissociant, en quelques sorte, la réserve physique, pièce protégée, de la réserve intellectuelle, ensemble des collections précieuses, qui dépasserait largement la réserve matérielle. Le manque de place n'est pas d'ailleurs seul en cause : certains fonds, dont on verra la constitution de façon plus détaillée, contiennent des éléments qui mériteraient d'être intégrés à la grande réserve, mais qui perdraient beaucoup à se trouver isolés. Il paraît donc judicieux de dissocier la quintessence de la bibliothèque qui formera une grande réserve, où les documents seront enfermés et soumis aux meilleures conditions de conservation possibles, d'une réserve en place, qui rassemblerait les documents qu'il serait préjudiciable de séparer du fonds général, ou qui seront jugés un peu moins précieux, et ceux aussi qui sembleront trop demandés, ou trop utiles au personnel de la bibliothèque, et qui resteront physiquement mêlés au fonds général. Ils seront signalés comme réserve, par leur cote pour certains types de documents, ou par leur conditionnement (mise dans des pochettes particulières de documents de réserve dans un dossier), et ils seront, comme les documents de grande réserve, soumis à des règles de consultation particulières, qu'il faudra définir.

Il faut signaler également un autre projet, mais de nature sensiblement différente, et qui n'est pas notre propos ici car il s'agit d'une réserve au sens où on entend le terme dans les musées : une pièce devrait être ménagée au sein du théâtre, pour entreposer en toute sécurité, dans un lieu fermé à clef, les pièces de musée, tableaux, sculptures, mobilier, en cours de déplacement (de retour d'exposition, en attente de restauration, etc.).

La protection des collections les plus précieuses ne doit en aucun cas dispenser de prendre des précautions pour l'ensemble du fonds. Le réaménagement apportera de toute évidence un soulagement considérable, mais la situation actuelle risque de se reproduire très rapidement si l'on n'y prend pas garde : les collections vont vite s'accroître et s'accumuler dans un espace qui, quoi qu'on y fasse, continuera à présenter bien des inconvénients.

Il reste maintenant à élaborer une méthode pour approcher ces fonds abondants et variés dans le temps imparti à ce travail afin de faire un partage entre ce qui semble avoir une place dans la grande réserve et ce qui peut faire l'objet d'une simple mise en réserve intellectuelle. Mais il sera utile également de songer à des reconditionnements et à des améliorations des conditions de conservation pour l'ensemble des collections.

III La mise en œuvre de la réserve

Une fois établis les principes généraux qui régiront la réserve, il s'agit de savoir comment procéder pour appréhender l'ensemble des fonds, ce qui est rendu difficile par la complexité des lieux et la diversité des supports, et de déterminer ce qui est susceptible de faire l'objet d'une mise en réserve, afin que les choix soient cohérents et l'ensemble sélectionné homogène. Une analyse plus précise des problèmes spécifiques que pose chaque type de document permettra ensuite de définir des critères de sélection et de proposer un contenu pour la réserve. Il sera également possible de suggérer quelques mesures propres à améliorer les conditions de conservation et de sécurité de l'ensemble.

1) Méthode d'investigation

= favoré à structure (over files!)

Pour un travail de cette nature, la première nécessité est naturellement de bien connaître les fonds de la bibliothèque dans leur ensemble, d'une part pour en identifier les trésors, d'autre part pour comprendre ce qui en fait la spécificité à la fois par rapport aux établissements dont les collections et les missions paraissent comparables, et à ceux de l'environnement immédiat. Différents moyens d'approche sont envisageables : les investigations personnelles guidées par des entretiens avec l'équipe de la bibliothèque, la consultation de conservateurs extérieurs, l'analyse des fonds grâce à des outils bibliothéconomiques et à l'avis de spécialistes ; l'exubérance des collections de la Comédie-Française et leur variété étaient de nature à compliquer le travail.

L'appréhension de tels fonds requiert un temps énorme et une longue pratique : il est difficile au nouvel arrivant ou à l'intervenant extérieur de se faire en quelques semaines une idée un peu précise et il paraît donc indispensable de commencer par recourir aux compétences de l'équipe qui vit avec les fonds de façon quotidienne, et en a acquis une connaissance intime. Les investigations personnelles, certes indispensables, gagnent donc à être accompagnées d'entretiens avec les professionnels de la bibliothèque. Chaque personne, de par la répartition des tâches, faisant preuve d'une certaine spécialisation propre à lui donner une expérience particulière, il paraît important de connaître le point de vue de l'ensemble de l'équipe concernée par le contenu des fonds. En outre, on l'a déjà signalé, la réserve est définie, par essence, en partie par des critères subjectifs et affectifs : elle contient ce à quoi la bibliothèque tient le plus, c'est-à-dire, pour une part, ce à quoi les personnes qui la gèrent tiennent le plus, selon leurs goûts, la conception qu'ils ont de l'héritage de l'établissement et de ses missions, ou les échos qu'ils ont pu recueillir sur ce qui, à l'extérieur, dans les autres bibliothèques, parmi les chercheurs, ou au sein du théâtre, est considéré comme exceptionnel et bénéficie d'un certain prestige. Cela ne veut naturellement pas dire que la réserve doit être constituée en fonction des goûts du personnel du moment, selon d'inévitables coups de cœur manquant de fondement pour une entreprise aux ambitions scientifiques, ou selon les légendes qui ont pu naître au sujet des collections. Mais il paraît important de ne pas négliger cet aspect, qui permet de prendre en compte la mémoire vive de la bibliothèque. Consulter l'ensemble du personnel permet précisément d'une part de comprendre ce que chacun attend de la création d'une réserve, de ce que sont ses missions, en fonction de son propre rôle dans la bibliothèque, et d'apprendre l'importance que revêtent documents ou objets parfois sans valeur intrinsèque, mais chargés d'une histoire ou d'une valeur symbolique qui fait tout leur intérêt⁴¹. Il pourrait être intéressant également de consulter certains chercheurs

⁴¹ Dans le cas de la Bibliothèque-Musée, prenons l'exemple de l'inévitable registre de La Grange : il n'a pas un intérêt ni une valeur propre nettement supérieurs aux registres suivants, contenant le même type d'informations, produits à la même époque. Mais il est le premier dans l'ordre chronologique, et la Comédie-Française en a fait, de toute évidence, un symbole puissant : et il a été tellement commenté, tellement présenté à toutes les expositions, tellement protégé, qu'il est le document le plus connu de la bibliothèque et que, tout naturellement, il est le premier évoqué lorsque l'on parle de réserve, aux

habitués, qui connaissent parfois les collections de façon approfondie, pour connaître leur idée sur la question.

Cette vision globale, interne, du fonds, doit être confrontée à la vision extérieure que peuvent en avoir les conservateurs de bibliothèques aux missions voisines : ils savent apprécier les collections de la bibliothèque en fonction de ce que la leur ne possède pas, et mesurer leur caractère exceptionnel ou vulnérable ; ces entretiens permettent de comprendre où réside la spécificité du fonds, et de déterminer un certain type de priorités dans la mise en réserve. Leurs propres choix en matière de conditions de conservation, consultation et mise en réserve peuvent de surcroît être éclairants⁴².

Cette approche globale des fonds peut permettre de procéder à un premier tri, et d'exclure *a priori* des ensembles de documents, en fonction de leur date ou de leur nature : en aucun cas cette exclusion ne doit se faire définitive et catégorique, mais elle permet de mieux circonscrire les priorités, afin de traiter d'abord les documents les plus fragiles ou précieux, de les disposer les premiers dans le cas d'un espace de réserve réduit. A la Bibliothèque-Musée par exemple, il a paru utile, dans un premier temps, de centrer l'attention sur les collections d'archives anciennes, en écartant de la réflexion les archives contemporaines ou les archives comptables, qui donneront lieu à d'autres campagnes de tri, de réflexion, de traitement⁴³. De même, il semblait prioritaire d'examiner les registres, les manuscrits, les objets, les dessins et estampes, et certains

personnels de la bibliothèque comme aux personnes extérieures : si, de toutes les collections de la bibliothèque, un seul document devait être protégé, ce serait peut-être lui.

⁴² On a pu ainsi constater que les conservateurs du département des Arts du Spectacle n'étaient pas favorables, pour leur propre service, à la constitution d'une réserve, et préférerait adopter certaines restrictions de communication ; d'autre part, leur conception de la richesse des collections de la Comédie-Française tendait à leur faire penser qu'une organisation analogue serait préférable, plutôt qu'une réserve limitée à quelques documents. En revanche au département des Estampes, la présence d'une réserve paraît s'imposer, un peu de la même façon qu'à la Comédie-Française, ainsi que dans la Bibliothèque-Musée de l'Opéra : mais dans cette dernière, les conditions matérielles que leur impose le lieu ne sont pas non plus très favorables, et ne peuvent en aucun cas servir de modèle.

⁴³ Une élève chartiste est en train de travailler sur le sujet, et proposera dans quelques mois des critères d'élimination.

expos / fonds d'imprimés ; d'autres ensembles restent pour l'instant écartés de la réflexion, en particulier les dossiers de presse (dont certains, constitués par des collectionneurs, mériteraient cependant une étude plus approfondie), la grande majorité des affiches, programmes, disques et cassettes vidéo, certains fonds d'imprimés comme les fonds d'histoire de l'art ou d'arts décoratifs, qui contiennent des ouvrages de qualité, parfois peut-être dignes d'une mise en réserve, mais qui sont globalement constitués d'éditions assez récentes et courantes, qui ne semblent pas demander de protection ni de mise en valeur spécifiques.

+ Une fois identifiés les fonds qui paraissent les plus potentiellement riches d'éléments de réserve, il est ensuite nécessaire de les examiner un par un, dans le détail, en utilisant les catalogues (fichier manuel en l'occurrence), et en circulant dans les magasins pour mesurer l'intérêt des documents, ainsi que leur état de conservation. Là encore, il est nécessaire de consulter les professionnels de la bibliothèque, qui connaissent chacun une partie des fonds pour saisir la richesse de chacun, mais aussi pour connaître les dangers que court chaque type de document, selon la fréquence et la nature des demandes des chercheurs, selon les besoins de reproduction⁴⁴ : ils ont aussi à exprimer des réticences d'ordre pratique, pour déconseiller la mise en réserve d'un fonds très consulté, qui n'est pas encore microfilmé, et qu'il faudra sortir de toute façon pour des chercheurs qui en ont absolument besoin. Il est en outre indispensable, pour mesurer la rareté des documents, de consulter un certain nombre de catalogues, en particulier pour savoir s'ils sont accessibles dans d'autres bibliothèques proches, parisiennes en l'occurrence, ou si, dans le cas contraire, ils risquent d'être très sollicités et convoités. Il paraît utile en particulier de consulter les catalogues de la Bibliothèque nationale de France pour mesurer la rareté des imprimés et périodiques (on peut considérer d'un ouvrage qui a échappé au dépôt légal qu'il est probablement assez rare), complétés par des ouvrages de bibliophilie, des répertoires ou des catalogues

⁴⁴ Il serait utile de faire la liste, pour les dernières années, de ce qui a été consulté, reproduit, et prêté pour des expositions, pour bien voir quels sont les documents les plus demandés, et en tenir compte, éventuellement, dans les critères de mise en réserve (tout en gardant à l'esprit qu'il existe, là aussi, des phénomènes de modes susceptibles de fausser ce genre de raisonnement).

spécifiques⁴⁵. La consultation de catalogues de ventes récentes est précieuse également pour connaître la valeur marchande des documents, qui peut être un critère de mise en réserve dans des cas particuliers (quand il faut protéger une pièce particulièrement recherchée). Enfin il est très profitable de s'adresser à des conservateurs spécialistes de tel ou tel type de document pour connaître la valeur ou la rareté de certains fonds, ou les outils de travail pour les analyser. Cette recherche précise permet de définir des critères, souples et jamais définitifs, qui permettent ensuite, lors d'un examen systématique des fonds, de faire la part de ce qui mérite de se trouver en réserve.

Dans le cas de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, certaines difficultés me sont apparues pour mener à bien cette tâche de définition des critères de mise en réserve. Je me suis heurtée, bien sûr, à la richesse et à la diversité d'un fonds difficile à appréhender en quelques semaines. Son abondance, et la complexité de sa répartition géographique, sont des obstacles à une compréhension rapide, et surtout rendent difficile une vue globale, même avec l'aide d'une équipe expérimentée. De toute façon, les collections sont trop abondantes pour être connues dans le détail en quelques semaines, et vouloir adopter une « méthode exhaustive »⁴⁶ était inconcevable. C'est pourquoi il m'a paru nécessaire de distinguer les fonds, puis, à l'intérieur de chacun, des lots de documents de même nature, possédant les mêmes caractéristiques, et un intérêt équivalent pour la Bibliothèque-Musée : certains de ces ensembles pouvaient se prêter à une étude individuelle des documents, mais, pour la plupart, il a

⁴⁵ Ont été consultés en particulier :

- pour les imprimés et les périodiques : base Opale-Plus de la Bibliothèque nationale de France

- pour les périodiques : Cédérom Myriade (Base nationale de périodiques) et Sgard (Jean) [dir.], *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*, Paris, Oxford : Universitas, 1991.

- pour les partitions musicales : *Catalogue collectif de la musique imprimée avant 1800 dans les bibliothèques parisiennes*, Paris : Bibliothèque nationale, 1981.

- pour les manuscrits : Horn-Monval, *Répertoire bibliographique des traductions et adaptations françaises du théâtre étranger*, Paris : CNRS, 1960.

⁴⁶ Au sens où l'emploie Philippe Vallas « Maîtrise de l'état des collections », in : *La Conservation, principes et réalités*.

fallu travailler à partir d'échantillons. Il m'a paru préférable, pour ce faire, de procéder de façon géographique, en prenant quelques tablettes au hasard, ou quelques cartons, sur les étagères. J'ai alors, pour chaque type de document, examiné une petite partie du fonds, en fonction d'une grille très simple, qui s'est affinée au fur et à mesure des recherches, prenant en compte la rareté (selon la présence ou non dans d'autres bibliothèques parisiennes, principalement la Bibliothèque nationale de France pour les imprimés et périodiques), la préciosité (valeur marchande, d'après des catalogues de ventes, qualité esthétique), l'intérêt historique, la fréquence de citation et de reproduction dans les catalogues d'exposition, les conditions et l'état de conservation. Pour chaque échantillon, j'ai donc déterminé ce qu'il me paraissait utile de mettre en réserve, et j'en ai tiré des propositions de critères de sélection pour l'ensemble du fonds.

Les recherches sur les documents étaient compliquées du fait que les outils disponibles à la bibliothèque se révèlent souvent insuffisants : une partie des collections n'est pas cataloguée, et il faut donc, pour en avoir une idée générale, regarder tous les volumes. Bien des cartons d'archives ne sont pas inventoriés, ou du moins pas dans le détail, et il serait nécessaire, avant de procéder à une évaluation et à une sélection, de passer un temps énorme à ouvrir des cartons mal identifiés et de déchiffrer des textes qui se révèlent parfois capitaux pour l'histoire de la Comédie-Française. De même, les objets sont inventoriés, mais de façon incomplète, et leur déplacement, depuis l'élaboration du catalogue, n'a pas toujours été mentionné : il ne reste plus qu'à ouvrir toutes les boîtes, à débiller un à un tous les objets... Un tel travail exige donc beaucoup de temps et d'énergie, et il n'était pas possible de l'effectuer au cours d'un stage de trois mois. De plus, du fait que le contenu de certains cartons n'est plus précisément connu, il faut s'attendre à faire des découvertes, et par conséquent, éventuellement, à reconsidérer des choix. Il n'est donc pas question de donner un aspect définitif à cette proposition de réserve : il ne s'agit que de quelques pistes, de critères et de principes qui sont restés relativement généraux et il faudra attendre que les collections, à la faveur du réaménagement en cours, aient été entièrement identifiées, et que, dans les années à venir, l'ensemble des documents ait été inventorié et catalogué pour être sûr d'avoir

est-il possible
de le personnaliser
un peu ?

est-ce
vraiment ?

pris en compte tous les aspects de ces collections, de n'avoir négligé aucun type de support.

L'autre difficulté tenait précisément à la variété des supports, ce qui fait aussi, bien entendu, tout l'intérêt du fonds de la Bibliothèque-Musée. Il faut donc prendre en compte cette diversité, qui porte à la fois sur la nature des documents (archives, manuscrits, textes imprimés, registres, maquettes et relevés de mise en scène sont produits à des moments différents de la vie du théâtre et de la création de l'œuvre, leur intérêt et leur préciosité sont à apprécier différemment, et le critère de la rareté n'est pas le même selon que l'on parle d'un document unique par essence, ou d'un imprimé) : sur leur taille (in-12, folios, immenses maquettes et plans) et leur forme (objets, maquettes en volume ou à plat, estampes, livres), ce qui pose des problèmes de conditionnement très divers. En outre, ces différents fonds s'inscrivent, chacun pour leur part, dans une histoire qui s'impose à nous. Cette variété rend parfois difficile la définition de critères : il a fallu déterminer, en quelque sorte, une grille générale, définie par les principales missions attribuées à la réserve, pour rendre homogènes les points sur lesquels était portée l'attention, mais, ensuite, pour chaque type de document, adapter cette grille. L'élaboration physique de la réserve devra également concilier la présence de meubles de formats variés, qu'il sera peut-être difficile de faire cohabiter dans un espace déjà étroit : des étagères, des meubles permettant de poser à plat les affiches, maquettes, documents iconographiques de grand format, des meubles à casiers pour les objets et les cadres... Ces conditions matérielles difficiles devront donc aussi, on ne peut que le regretter, conditionner les critères de choix des documents.

Enfin, le caractère nécessairement artificiel et subjectif de ces critères est parfois embarrassant : pour considérer les imprimés comme fonds ancien, faut-il choisir comme limite supérieure l'année 1800 ? 1811 ? 1815 ? Quand de telles dates ne correspondent à rien au sein de la bibliothèque, ni à une transformation technique dans la fabrication des documents, ni à une différence dans la nature de la collection, il est malaisé de prendre une décision. De même pour les archives, pour les registres, il n'est pas facile de déceler une rupture, de trouver une charnière qui rendrait moins artificielle

cette séparation ; or, il faut bien, pourtant, se donner des limites fixes, et ne pas se poser la question pour chaque document en particulier. Ce genre de problème intervient aussi pour des critères autres que les dates : pour certains types de documents, on prendra en considération, pour décider de la mise en réserve, l'intérêt du personnage qu'il concerne. Quand on examine par exemple les archives relatives aux personnalités, à leur correspondance en particulier, il n'est pas toujours facile de procéder à une sélection. Cette dernière va de soi pour certaines, parce que l'histoire leur a donné une importance qu'il est impossible d'ignorer : il est évident que les lettres autographes de Talma et de Rachel seront signalées comme réserve. Mais que faire pour des comédiens célèbres sans être à ce point devenus des gloires nationales ? Le choix dépendra des modes du moment, de la faveur accordée à l'un d'eux, des caprices du marché, de la culture et des goûts du professionnel qui tranchera à ce moment-là en faveur de la mise en réserve.

S'il est possible de se tenir à une méthode définie à l'avance pour acquérir une connaissance suffisante des fonds, il semble donc plus délicat de définir avec certitude des critères de mise en réserve : il paraît naturel, et inévitable, que cette subjectivité entre en jeu, mais il est difficile de la poser comme principe, ou de la contourner en énonçant les principes. N'évoquer que les critères de prix, rareté, qualité, condition, serait, me semble-t-il, fallacieux mais la prise en compte de critères plus subjectifs rend toute sélection discutable, et celle présentée ici l'est inévitablement.

2) Proposition de critères de tri

Il reste donc à prendre les grandes catégories de documents, et à étudier les problèmes qui se posent pour chacun d'eux, pour suggérer des critères de sélection. Seuls seront considérés ici les documents qui se trouvent conservés dans les locaux de la Bibliothèque-Musée : les costumes, la plupart des tableaux, sculptures et meubles ne sont pas concernés par le projet de réserve. Seront donc étudiés les archives, les

manuscrits, les imprimés et périodiques, les documents iconographiques et collections de musée qui se trouvent dans le local de la galerie de Beaujolais, et les objets.

a) archives⁴⁷

Par documents d'archives, on peut comprendre, d'abord, les registres, d'une importance capitale à la fois par le volume énorme qu'ils représentent dans la bibliothèque (on en compte environ 1 000), la mine de documentation qu'ils contiennent pour l'historien de la Comédie-Française, et la valeur symbolique qu'ils revêtent : livres de recettes et de dépenses à l'origine, ils ont souvent tenu lieu aussi de livres de raison ; tous les événements importants qui ont affecté le théâtre y sont consignés : naissances, mariages, décès dans la troupe, arrivées et départs, tournées, changements de statut, guerres... Ils sont accompagnés de plusieurs boîtes d'archives générales, accumulées depuis le XVII^e siècle, dont certaines, témoins de moments marquants de l'histoire de la Comédie-Française, sont d'une grande valeur⁴⁸. On peut considérer comme archives également les documents contenus dans les quelque 6 000 dossiers constitués sur les comédiens, les auteurs, les administrateurs, où se voient mêlés des papiers purement administratifs, des objets à valeur sentimentale, des lettres, mais aussi les correspondances de la bibliothèque. Enfin, environ 20 000 autographes ont été isolés, et forment un fonds spécifique. Dans l'ensemble, ces documents présentent un intérêt historique énorme, puisqu'ils sont le témoignage de la vie institutionnelle et culturelle de la Comédie-Française depuis trois siècles ; ils sont uniques par nature, et contiennent des renseignements qu'il est impossible de trouver dans d'autres sources. Ils forment des fonds importants et homogènes.

Les conditions de conservation de cet ensemble sont assez bonnes. Ceux qui ont été placés dans le coffre sont protégés au mieux : il s'agit de quelques actes royaux, de

⁴⁷ Voir en Annexe 9 des exemples de sélection, qui pourraient servir de modèle pour les différentes catégories de documents d'archives.

⁴⁸ Cf. exemples en Annexe 9-1.

papiers relatifs à la famille Pocquelin, et des tout premiers registres ⁴⁹. Cet ensemble n'est presque jamais consulté, mais se trouve en revanche sollicité assez fréquemment pour des expositions. Les documents d'archives sont tous rangés dans des boîtes de conservation et donc protégés de variations de température ou d'humidité, ainsi que de la lumière. Quant aux registres, placés à la verticale sur les étagères, ils souffrent des conditions générales mais restent dans l'ensemble en bon état, même si quelques reliures mériteraient une restauration.

En revanche, dans le domaine des conditions de consultation et des mesures de sécurité, deux problèmes se posent ici : les registres les plus anciens devraient se trouver moins accessibles, davantage protégés de la consultation et des sorties pour des expositions : en effet, toute manifestation concernant l'histoire des débuts de la Comédie-Française demande la sortie des registres les plus vénérables, ou de ceux qui donnent à lire un moment particulier de l'histoire du théâtre (par exemple celui où, dans la rubrique « observations » du 8 mai 1945, est dessiné un drapeau tricolore et un « V », sous le programme modifié en l'honneur de la victoire). Pour eux, la solution de la réserve semble tout à fait adéquate. Les registres les plus récents n'ont peut-être pas autant que les autres besoin d'être ainsi protégés, dans la mesure où ils ne sont pas la source unique. Dans un premier temps du moins, on pourrait envisager de ne placer en réserve que les registres antérieurs à 1800, dans la mesure où ils sont plus indispensables, et microfilmés ; les originaux ne devraient plus avoir à être consultés. Le microfilmage devrait être poursuivi pour la période suivante, et les originaux pourraient alors à leur tour faire l'objet d'une mise en réserve, ou du moins d'une restriction de communication.

Dans le domaine des dossiers d'archives, c'est le mélange de documents banals et d'autres de grande valeur qui semble préjudiciable à leur sécurité. Pour les dossiers sur les personnalités, le problème vient, semble-t-il, de la confusion entre des documents de nature très diverse : ils rassemblent en effet toutes les archives relatives à un personnage que possède la bibliothèque, qu'il s'agisse de documents administratifs, d'articles, de témoignages, de lettres autographes. Ils ont été élaborés pour répondre à l'une des

⁴⁹ Voir inventaire du coffre-fort en Annexe 5.

attentes les plus fréquentes du public. D'une utilisation simple et pratique, ils présentent cependant un danger : des documents très précieux, d'une grande valeur marchande ou d'un intérêt capital pour l'établissement sont perdus au milieu d'archives courantes, et peuvent se trouver communiqués par mégarde. Le même problème se pose parfois pour les archives générales, les autographes, et les correspondances avec les auteurs, du fait d'un classement strictement chronologique ou alphabétique qui amène à se côtoyer dans un même dossier des pièces de préciosité très variable. Il n'est pas souhaitable, étant donné la manière dont ces fonds ont été constitués et leur mode d'exploitation, d'isoler des documents pour les mettre en réserve, mais il est indispensable que les pièces plus riches, qui font partie des documents les plus prestigieux de la bibliothèque, soit mieux signalées comme telles : elles pourraient être insérées dans des pochettes différentes, leur qualité pourrait être indiquée dans le fichier par une cote spéciale, et elles feraient l'objet de conditions de consultation et de prêt particulières. On pourrait signaler ainsi les archives ayant force de symbole pour l'histoire de la Comédie-Française, ou témoignant d'un moment décisif de l'histoire, les documents, dans les dossiers sur les personnalités, portant la trace manuscrite de la personnalité faisant l'objet du dossier, ou lui ayant appartenu, et pour les correspondances et autographes, une sélection de papiers écrits d'une main particulièrement prestigieuse⁵⁰.

b) manuscrits⁵¹

La bibliothèque compte 6 000 manuscrits de natures diverses. Les fonds les plus importants s'articulent autour des pièces et des spectacles auxquels elles ont donné lieu à la Comédie-Française et témoignent de tout un travail de création, depuis la genèse du texte jusqu'aux détails de son interprétation : les manuscrits des pièces, dont un certain nombre de manuscrits de souffleurs, des copies de rôles, conduites et relevés de mises en scène. Un autre ensemble, assez étonnant, rassemble les manuscrits des pièces

⁵⁰ Sur ces différents types d'archives, voir les exemples de sélection en Annexe 9.

⁵¹ Voir en Annexe 10 des exemples de sélection.

refusées par le théâtre, lequel en a néanmoins gardé un exemplaire. Le troisième fonds, plus difficile à décrire, rassemble une série de mémoires, livres de raison et manuscrits divers, pas toujours bien identifiés (qui demanderaient peut-être à être ventilés dans les autres fonds), dont certains semblent tout à fait intéressants et précieux par la place qu'ils occupent dans l'histoire du théâtre.

Là encore, les questions de conservation et de sécurité se distinguent. Les manuscrits de pièces, jouées ou refusées, ainsi que les copies de rôles, et une partie des relevés de mise en scène sont rangés dans des boîtes de conservation, et sont souvent dans un état satisfaisant. Ce n'est pas le cas cependant des conduites du XIX^e siècle, dont le papier acide est très friable et continue visiblement à s'abîmer, au point que certains de ces documents semblent ne plus être communicables. Il faudrait songer à les microfilmer pour assurer la pérennité de leur contenu, même s'ils ne font pas l'objet de beaucoup de demandes. Quant aux relevés de mise en scène, conservés comme les registres à la verticale sur les étagères, ils souffrent des problèmes généraux de conservation. En outre un bon nombre d'entre eux, de facture récente, sont élaborés à partir de matériaux de mauvaise qualité, de morceaux de papier peu solide très souvent fixés à l'aide de scotch : ils ont été des outils de travail, et n'ont pas été conçus pour être conservés. Mais puisque la bibliothèque fait le choix de les conserver, elle devra penser à les microfilmer, et à en restaurer certains.

Là aussi, des documents de valeur très variable ne devraient pas se trouver mêlés sans que le personnel voie signalés par une mention particulière, et les lecteurs par une cote significative, ceux qui paraissent mériter une attention particulière : un petit nombre de manuscrits de souffleur d'auteurs extrêmement célèbres, qu'il s'agisse d'autographes ou de copies de textes portant des corrections et annotations de l'auteur mériteraient de ne plus être aussi accessibles. Quelques manuscrits de souffleur antérieurs à 1800, exigeraient à ce titre d'être protégés davantage, et pourraient d'autant plus facilement faire l'objet de restrictions de communication qu'ils ont déjà été microfilmés⁵². Parmi les manuscrits refusés, certains sont le fait de grands écrivains et

⁵² Voir la sélection proposée en Annexe 10-1 (a).

pourraient être protégés de par l'intérêt qu'ils peuvent présenter (présence de corrections, variantes par rapport à l'édition)⁵³. Ces deux fonds recèlent un certain nombre de textes qui n'ont jamais fait l'objet d'une édition : il se peut donc que la seule trace existante soit celle possédée par la Comédie-Française. De plus la réserve pourrait s'étendre à certaines copies de rôle, dans la mesure où elles sont écrites de la main d'un comédien célèbre, ou qu'elle comportent des annotations⁵⁴. Enfin, un certain nombre de mémoires et livres de raisons devraient être identifiés, et certains d'entre eux isolés pour ne pas rester visibles sur les étagères : ce sont des *unica*, et ils sont parfois le fait de personnages importants pour la Comédie-Française⁵⁵. Dans l'ensemble, les manuscrits de la main de grands auteurs, ou de comédiens essentiels pourraient être placés en grande réserve, et ceux qui se révèlent anciens ou d'auteurs qui ont pu être célèbres, ou qui n'ont jamais été édités, pourraient figurer dans la réserve en place. Il faut noter aussi que, si la plupart des relevés de mise en scène ne semblent pas spécialement précieux, quelques-uns, joliment illustrés, ou contenant des documents assez rares, pourraient être isolés en réserve précieuse⁵⁶.

c) imprimés et périodiques⁵⁷

La Bibliothèque-Musée comprend environ 35 000 imprimés divisés en plusieurs fonds thématiques : les textes mêmes, comprenant les œuvres inscrites au répertoire (fonds 1), les œuvres des auteurs au répertoire (fonds 2), les pièces non inscrites au répertoire et les œuvres d'auteurs non joués par des Comédiens français (fonds 3), la littérature non dramatique (fonds 4), la poésie, les textes et recueils (fonds 5), la musique (fonds 6), les recueils de pièces (fonds 7), les livres anciens (fonds 8), et les études, comprenant les études sur les auteurs et personnalités (fonds I), les études sur

⁵³ Voir la sélection proposée en Annexe 10-2.

⁵⁴ Voir la sélection proposée en Annexe 10-1 (b).

⁵⁵ Voir la sélection proposée en Annexe 10-3.

⁵⁶ Voir la sélection proposée en Annexe 10-1 (c).

⁵⁷ Voir les sélections proposées en Annexe 11 et Annexe 12.

Molière (fonds II), les études sur les comédiens (fonds III), les travaux sur le théâtre en général et la Comédie-Française en particulier (fonds IV), l'histoire de la littérature (fonds V), les mémoires, correspondances et souvenirs (fonds VI), l'histoire (fonds VII), l'histoire de l'art (fonds VIII) et la littérature étrangère (fonds X).

Là encore, deux problèmes se juxtaposent : le problème général de conservation, et la confusion entre documents banals et ouvrages de grande qualité. Plusieurs types de mesures s'offrent à la bibliothèque. D'abord, il serait nécessaire de parfaire le travail ébauché de mise en réserve, pour protéger de la consultation et de la curiosité les documents les plus précieux déjà identifiés car les lieux de conservation en sont dispersés, les traitements variés, et le choix des volumes ainsi isolés s'étant fait de façon visiblement empirique, les critères de sélection ne sont plus présents à l'esprit des professionnels de la bibliothèque. Il ne s'agit pas de revenir sur le choix de l'unique imprimé conservé dans le coffre : l'édition originale d'*Andromède*, de Pierre Corneille (Rouen : Laurent Maurry, 1651) sur laquelle Molière a inscrit le nom des acteurs de sa troupe qui devaient jouer la pièce. Elle est illustrée de 7 gravures de François Chauveau, et porte l'*ex-libris* de Maxime Denesle. Cet ouvrage réunit donc la rareté d'une édition originale ancienne, qui plus est illustrée par un graveur célèbre, l'importance littéraire du texte, l'intérêt des notes autographes de Molière, précieuses à la fois par leur rareté, leur charge symbolique et par l'intérêt historique de leur contenu. Voilà peut-être en effet l'imprimé le plus précieux de la bibliothèque. Il ne s'agit pas non plus de revenir sur la nécessaire mise en réserve des fonds de bibliophilie constitués par Edouard Pasteur et Louis Delaunay : ce sont des fonds homogènes, d'une grande qualité, de toute façon peu consultés, qui devraient être moins accessibles aux regards de tout visiteur, et bénéficiers, plus que d'autres ouvrages, de conditions parfaites de conservation. C'est plutôt l'ensemble des imprimés conservés dans le bureau du conservateur qui devrait faire l'objet d'un important travail : il faudrait en compléter le catalogue, et en reprendre le classement (les ouvrages sont pour l'instant posés les uns à côté des autres sans logique apparente ; si des regroupements se montrent cohérents, comme ceux des éditions de Molière, Corneille, Racine, on ne voit pas d'ordre véritable, et il vaut mieux ne pas avoir à chercher un titre précis, sans

compter que plusieurs rangées de volumes sont dissimulées derrière des tableaux ou des objets, dans les vitrines). Il faudrait de surcroît leur joindre un petit ensemble qui, quoique portant la cote « Rés », est conservé au milieu des recueils, dans les magasins du deuxième niveau. Enfin, les critères de choix qui se révèlent dans cet ensemble pourraient être appliqués au reste de la bibliothèque, et bien des ouvrages seraient alors à leur amalgamer. Il ne s'agit pas d'aller dans les fonds piocher les ouvrages précieux : leur intérêt vient précisément de ce mélange, ainsi que leur facilité d'utilisation ; en outre, si l'on suit ces critères, c'est une bonne moitié des imprimés qui se trouverait sélectionnée. Mais on peut envisager de placer en réserve plusieurs petits fonds homogènes, au moins le fonds ancien, regroupant des éditions antérieures à 1800 de textes n'entrant pas dans les catégories évoquées, qui n'est pas catalogué, et ne se trouve du même coup jamais sollicité, et le petit fonds des livrets de ballets et d'opéras, pour l'essentiel des brochures du XVIII^e siècle.

Pour le reste, il devrait être possible de simplement signaler les ouvrages plus précieux, afin qu'une édition du XVII^e siècle ne soit pas communiquée à un lecteur intéressé par le contenu du texte, alors qu'il le trouverait aussi bien dans une édition plus récente. Si en principe le personnel de la bibliothèque est en mesure de faire un tel tri, il faudrait néanmoins le décharger de cette responsabilité en décidant une fois pour toutes des conditions de consultation⁵⁸.

Quelques périodiques anciens (on compte environ 120 titres de périodiques antérieurs à 1900, tous classés sous la cote J) demanderaient également à être placés en réserve, de par leur relative rareté. Certains ne sont pas possédés par la Bibliothèque nationale de France, ou, si celle-ci possède le titre, elle n'en a pas tous les numéros que possède la Bibliothèque-Musée. D'autres ne sont pas faciles à trouver dans d'autres bibliothèques parisiennes, et c'est le critère qui paraît le plus intéressant à garder pour la mise en réserve⁵⁹.

⁵⁸ Quelques exemples ont été donnés en Annexe 11-1.

⁵⁹ Voir la liste en Annexe 12.

d) documents iconographiques et collections du musée⁶⁰

Les questions de conservation et de sécurité ne se posent pas de la même façon pour des documents aussi variés que les documents iconographiques (dessins, estampes), les photographies, les documents produits par le théâtre (affiches et programmes), les œuvres d'art, conservées dans le théâtre comme dans la bibliothèque (mobilier, tableaux et sculptures), et les objets de diverses natures.

Parmi les dessins et les estampes, beaucoup ont souffert d'une exposition excessive, parfois poursuivie pendant des dizaines d'années : le travail de décrochage entrepris par le conservateur devrait être poursuivi de façon systématique, afin de ne laisser exposés que les documents sans valeur réelle, et pour les autres, de veiller à ce qu'ils soient placés dans des endroits plus obscurs, ou de les décrocher. En outre, certaines de ces œuvres souffrent d'une sollicitation abusive, risquant de nuire à leur conservation et à leur sécurité ; c'est le cas en particulier des grands plans de l'Odéon par l'architecte De Wailly, bien conservés à plat dans des boîtes de conservation, qui, d'après le conservateur, sont trop souvent demandés pour des expositions en raison de leur intérêt historique et de leur grande qualité d'exécution. Les œuvres qui ne sont pas exposées sont conservées dans les dossiers iconographiques constitués sur les personnalités, les auteurs, les pièces, et dans des portefeuilles thématiques (costumes, caricatures...). Cet ensemble mériterait d'être examiné à nouveau, et catalogué (les fichiers restent assez sommaires et ne sont pas à jour). Pour des raisons de conservation, le classement devrait prendre en considération aussi le format ; les œuvres seraient placées dans des portefeuilles sur mesure, pour éviter au maximum de perdre de petits dessins, de corner de grandes estampes. Une telle distinction permettrait également de prendre des mesures en matière de consultation, et de communiquer les grands formats à un emplacement différent, ou à des heures différentes, ce qui se pratique déjà couramment pour certains documents, mais d'une façon qui reste trop empirique.

⁶⁰ Voir les listes proposées en Annexe 13.

Les affiches, par exemple, sont conservées et consultées selon leur format et c'est principalement par des précautions à prendre au moment de la communication, pour les plus grandes d'entre elles, que leur conservation est assurée ; elles ne sont pas, sinon, d'un caractère suffisamment précieux pour faire l'objet d'une mise en réserve, sauf pour les plus anciennes d'entre elles (entre 100 et 150 en comptant celles de la Comédie-Française et celles des autres théâtres), beaucoup plus rares, et quelques-unes qui par leur portée historique ou symbolique, sont très souvent demandées pour des expositions, et risquent d'en souffrir⁶¹.

Pour les programmes, la collection ne recèle pas de trésor à protéger particulièrement. L'important réside dans l'exhaustivité de la collection : il serait donc utile de la protéger en évitant des extractions « sauvages » sans remise en place : certains programmes pourraient faire l'objet de restriction de communication, et on pourrait envisager de placer des doubles en réserve. Certains programmes sur soie pourraient par exemple être placés dans la réserve.

Parmi les 12 000 maquettes de décors et de costumes, en revanche, beaucoup paraissent devoir être mises en réserve : elles forment un tout exceptionnel, caractéristique exclusive d'un fonds théâtral qui remonte au XVII^e siècle et représente toutes les époques. Si toutes sont d'un grand intérêt pour la bibliothèque, puisqu'elles sont uniques, témoignage du travail de création pour la pièce, quelques-unes paraissent sortir du lot et se distinguer par la qualité de leur facture, la renommée du décorateur, ou l'artiste à qui a été confié le décor ou la date de leur réalisation (maquettes pour des premières...) ; elles ont déjà fait l'objet de mesures de conservation : elles sont encartées dans de grandes boîtes très rigides disposées à plat dans un meuble conçu à cet effet. Ce conditionnement paraît suffire pour la conservation, mais il faudrait en outre leur assurer des conditions de consultation particulière, et une sécurité supplémentaire : on pourrait leur joindre quelques autres maquettes qui se révèlent particulièrement demandées pour les expositions, comme celles réalisées par Raoul Dufy⁶².

⁶¹ Voir, par exemple, la liste donnée en Annexe 13.

⁶² La liste de ces maquettes exceptionnelles est jointe en Annexe 13.

Pour les photographies se pose le même problème que pour tous les documents rassemblés par thèmes dans des dossiers : les dossiers iconographiques (par comédien, pièces...) recèlent, la plupart du temps des photographies qui peuvent être sans crainte livrées à la communication, mais parmi elles, quelques-unes sont rares, et demanderaient une protection accrue : c'est le cas en particulier des clichés de Nadar, Vallou de Villeneuve, ou des portraits de comédiens par le studio Harcourt. Pour les autres, il s'agit moins de les mettre en réserve et d'en réduire la communication que de les reconditionner (boîtes et pochettes de conservation) et de limiter les reproductions des photos au grain délicat. Enfin, la collection de vérascopes devrait être identifiée comme réserve, ce procédé marquant les débuts de la photographie étant intéressant d'un point de vue technique, et les documents de ce type relativement rares, ainsi que le daguerréotype de Rachel.

Pour les tableaux et sculptures, le problème de la réserve se pose différemment : la plupart de ces œuvres sont exposées dans le théâtre, où une réserve, au sens où ce mot est compris habituellement dans les musées devrait être prochainement aménagée : elle servirait à la fois de lieu aux conditions de sécurité accrues, où pourraient être conservés les tableaux, le mobilier, les sculptures non exposés et les pastels de grand format qui doivent être conservés à l'abri de la lumière et ne peuvent trouver de place dans les locaux actuels de la bibliothèque, et de dépôt où enfermer les œuvres momentanément décrochées, en cours de déplacement, de retour d'exposition, de restauration. En revanche, les œuvres de petit format gagneront à être de préférence réunies dans la bibliothèque, où elles trouveront une plus grande sécurité. Ces tableaux, comme d'ailleurs certains dessins, sont parfois mis en valeur par de jolis cadres (par exemple, l'estampe de *M^{lle} Clairon et Lekain*, offerte par Louis XV aux Comédiens français, d'après Van Loo) : même si, pour leur sécurité, certains sont décrochés et placés en réserve, il serait préférable de les laisser en l'état, après avoir été éventuellement restaurés et remontés sur du papier neutre et de les conserver avec leur cadre dans une boîte adaptée.

Les sculptures et le mobilier, qui peuvent difficilement faire l'objet d'un dépôt dans la réserve de la bibliothèque, sont pour l'essentiel exposées au théâtre, et sortent du champ de cette étude. A noter cependant, conservés à la bibliothèque et à protéger, quelques biscuits assez rares (en particulier Racine et Sarah Bernhardt et une terre cuite de Caffieri représentant Corneille).

La bibliothèque enfin est riche d'objets divers, conservés avec vénération parce qu'ils ont appartenu aux figures marquantes du théâtre, ou qu'ils sont la trace d'événements essentiels de son histoire. Il est important que certains figurent dans la réserve ; une hiérarchie se dessine assez naturellement entre eux, selon l'intérêt intrinsèque de l'objet, l'intimité de ses liens avec le comédien ou l'auteur, l'importance de la personnalité auquel il se rapporte pour l'établissement. Ce qui a été enfermé dans le coffre donne le ton : les montres de Molière et la croix de la porte de Corneille sont tout ce qu'on possède de l'un et de l'autre ; les bijoux et boîtes ont appartenu aux comédiens les plus prestigieux, portent leur nom, leur chiffre, leur devise, et sont d'une belle facture. Les autres objets sont conservés, pour l'essentiel, dans les armoires de l'entresol. Quelques-uns sont disposés dans les vitrines, dans le bureau du conservateur. Cet ensemble est donc dispersé, ce qui nuit à la visibilité de la collection : ils ne sont pas toujours en sécurité : dans les armoires par exemple, ils sont les uns sur les autres, grandement fragilisés par une position souvent délicate et mêlés aux objets de la boutique... Il paraît donc indispensable de procéder à un tri et de regrouper tous les objets d'une grande valeur intrinsèque, et/ou ayant appartenu aux plus grands des comédiens, pour disposer correctement l'ensemble, dans la bibliothèque ou dans le théâtre (avec les tableaux peut-être), dans un meuble à casiers qui les empêcherait de peser les uns sur les autres ⁶³.

Ces divers critères semblent donc pouvoir être appliqués, selon les exemples fournis, à l'ensemble des collections. Il est difficile de dire combien de temps pourra prendre cette identification : elle sera rapide pour les documents à placer dans la pièce de réserve, qui forment des ensembles bien déterminés, et qu'il suffira, pendant le

⁶³ La liste des objets qui paraissent les plus précieux est jointe en Annexe 13.

déménagement, de déplacer, sans que cela requière un surcroît de travail. En revanche, l'identification de la réserve en place, qui demandera un examen document par document, pour laquelle il faudra ouvrir des dossiers, considérer des livres ou des objets un par un, sera plus longue, et ne pourra se faire que dans un deuxième temps, une fois la réorganisation spatiale achevée. Ce tri, l'équipement des documents qu'il induit, pourrait se faire au fur et à mesure, et être partagé entre les membres du personnel, selon leurs domaines de spécialisation (cette solution paraît préférable à un recours à une main d'œuvre extérieure, dans la mesure où un tel travail, pour que la sélection soit à la fois rapide et homogène demande une bonne connaissances de la bibliothèque). Il demanderait environ un mois de travail continu pour une personne. La nouvelle cote de ces documents sera prise en compte dans la travail de rétroconversion qui doit avoir lieu de toute façon. Il paraît prématuré de déterminer le coût d'une telle opération.

une E
de coll. ?

3) Quelques mesures pour améliorer conservation et sécurité

Il est important maintenant de récapituler les grandes lignes de la réserve proposée et d'envisager les restrictions de communication qui seront attachées à cet ensemble ; les mesures de protection ne devront cependant pas se limiter aux documents sélectionnés, mais concerner l'ensemble de la bibliothèque : il est possible de préconiser dès maintenant quelques mesures simples et peu coûteuses qui permettraient une amélioration sensible.

a) la double réserve

Il paraît utile de rappeler maintenant le contenu des deux réserves envisagées, et les mesures prises respectivement pour améliorer la conservation de chacune de ces sélections.

- 2000 vrl
+ divers

Dans la pièce consacrée à la grande réserve, seraient donc rassemblés :

- l'ensemble des imprimés conservés dans le bureau du conservateur et les quelques ouvrages de réserve placés parmi les recueils (environ 600 volumes)
- les fonds Pasteur et Delaunay (environ 200 volumes) qui resteraient nettement séparés des autres fonds
- le fonds ancien (environ 300 volumes)
- les périodiques considérés comme rares (environ 100 volumes)
- les livrets du XVIII^e siècle (environ 100 petits volumes et brochures)
- les registres anciens (environ 500 volumes)
- les manuscrits de pièces du répertoire d'auteurs célèbres, quelques copies de rôles, les relevés de Valnay, divers mémoires (environ 50 volumes et un carton d'archives)
- environ 50 dessins et gravures
- 16 petits tableaux et 7 miniatures
- environ 100 affiches
- quelques billets et programmes
- les maquettes de décors et costumes du XIX^e siècle et une sélection de celles du XX^e siècle
- plusieurs boîtes de photographies, les daguerréotypes et les plaques de verre

Pour les documents retirés du fonds général, il sera indispensable de veiller à la constitution de fantômes à déposer à leur place, pour que leur présence logique dans le fonds général reste malgré tout matérialisée.

Il semble hasardeux pour l'instant de donner une estimation chiffrée, mais la pièce, de 15 m² devrait pouvoir recevoir sans difficulté cet ensemble relativement restreint, placé sur des étagères pour les imprimés, périodiques, registres, cartons d'archives, estampes, dessins, gravures de petite taille, billets et programmes, dans des meubles à plans pour les maquettes, estampes de grande taille et affiches, dans une armoire pour les photographies et les tableaux. Il devrait être aisé d'assurer aux

documents de bonnes conditions de conservation dans une pièce d'un petit volume (environ 40 m³). Les fenêtres pourront être obstruées de l'intérieur, pour s'assurer que la pièce sera parfaitement hermétique, et donc moins sensible aux changements de température, à la fois de l'extérieur et de l'immeuble. Un système léger de climatisation pourra être installé, et il sera de toute façon nécessaire de ménager une aération en utilisant les fenêtres. La pièce devra être équipée d'un thermo-hygromètre, afin que l'humidité relative soit fréquemment relevée, et si possible réglée. Le dépoussiérage, moins indispensable, étant donné le caractère fermé de la pièce, pourra y être effectué de façon régulière, étant donnée la taille limitée du lieu : on pourrait envisager, à défaut d'autre solution, de le faire faire par le personnel de la bibliothèque, plus à même d'effectuer ce travail délicat, par roulement (cette mesure ne devrait pas représenter une surcharge de travail importante).

Il faut noter que l'existence du coffre ne semble plus justifiée : l'ensemble se trouvera désormais dans un lieu fermé à clef. Son contenu paraît en outre parfois mal choisi⁶⁴. Les médailles qui y sont entreposées devraient être triées, car toutes ne méritent pas de figurer dans la réserve (certaines médailles par exemple, gravées à l'occasion d'événements récents, que la bibliothèque possède en plusieurs exemplaires). Les objets ne semblent pas beaucoup plus précieux que ceux conservés dans les placards de l'entresol : pourquoi mettre dans le coffre la croix en bois de la porte de la maison natale de Corneille, plutôt que le portefeuille ayant appartenu à Racine, et portant son nom ? On pourrait fort bien décider de mettre tous les objets sélectionnés dans les meubles qui seraient installés dans la réserve du théâtre. Pour ce qui est des imprimés et des manuscrits, qui bénéficieront dans la pièce des mêmes conditions de sécurité et de conservation que dans le coffre, ils pourraient être ventilés dans les fonds auxquels ils appartiennent, toujours au sein de la réserve. Quant aux quelques documents d'archives jugés plus précieux, on pourra éviter de les remettre dans les dossiers qui resteront dans les magasins, pour les laisser dans la réserve.

⁶⁴ Cf. inventaire du coffre en Annexe 5.

Seraient considérés comme réserve en place :

- le reste des registres
- les archives des XVII^e et XVIII^e siècles
- dans les dossiers des personnalités, les lettres et manuscrits autographes des personnages les plus célèbres
- dans les dossiers d'autographes, les lettres des personnages illustres
- les manuscrits d'auteurs peu connus mais anciens, les manuscrits d'auteurs qui ont pu être importants pour la Comédie-Française
- les pièces refusées d'auteurs importants
- les imprimés antérieurs à 1800, et ceux qui portent des *ex-libris*, *ex-dono*, envois prestigieux, ou des documents joints de valeur à identifier principalement dans les fonds des textes (cotes en chiffres arabes)

Pour cet ensemble, il sera moins aisé de modifier sensiblement les conditions de conservation. Certes le gain de place permettra de corriger bien des inconvénients. En revanche, il n'est pas aisé de concilier les exigences du personnel et des lecteurs, et celles des documents, qui diffèrent sensiblement, en matière de température en particulier. Or un cloisonnement des espaces ne semble pas souhaitable, pour des raisons de luminosité, et pour ne pas aggraver l'impression d'étouffement dont souffre parfois l'équipe sans compter qu'il paraît difficile de disposer les espaces autrement qu'ils ne l'ont été dans le deuxième scénario. Un certain nombre de mesures pourront simplement être prises, dans l'ensemble de la bibliothèque, pour améliorer la situation actuelle.

b) les conditions de consultation

Il sera important de définir des conditions rigoureuses pour la communication des documents, qui devront être exposées dans un règlement clairement rédigé, et accessible aux lecteurs (posé par exemple bien en évidence sur le bureau de l'accueil). Tous les documents de la réserve (qu'ils soient isolés ou laissés à leur place) devront

être signalés comme tels par leur cote portant un « Rés » ou « R » (les deux signes ayant jusqu'ici été utilisés de façon concurrente) : les lecteurs sauront donc dès la lecture du catalogue que des restrictions de communication sont susceptibles de leur être imposées. Ces documents ne pourront être délivrés que sur demande écrite et après visa du conservateur. En outre, il ne pourront être consultés qu'à une place particulière, réservée à cet effet, choisie de préférence à proximité du bureau de la personne chargée du service public. Cette dernière sera en mesure de vérifier le contenu et l'état du document avant et après la communication, et de s'assurer qu'il est manipulé avec délicatesse, sans risque aucun. Pour s'entourer de toutes les précautions, il faudra être en mesure de fournir au lecteur un crayon, moins dangereux que le stylo à bille ou à plume⁶⁵.

Afin que des refus de communication soient possibles, il faudra poursuivre, ce qui est le cas actuellement, la politique d'élaboration de documents sur support de substitution : une fois que seront achevées les campagnes de microfilmage des registres et des manuscrits de souffleurs, il serait bon de penser aux conduites du XIX^e siècle, dont certaines ne sont pas actuellement communicables en raison de leur état de détérioration, et aux archives des XVII^e et XVIII^e siècles. Il faudra compléter le fonds de photographies, pour éviter, dans certains cas, la consultation d'objets, maquettes, estampes, etc.

c) quelques mesures générales pour une meilleure conservation à long terme

S'il paraît donc difficile, dans les locaux actuels, d'améliorer les conditions climatologiques, il paraît cependant possible de prendre quelques mesures qui, quoique simples et peu coûteuses, devraient permettre des améliorations sensibles. Quelques

⁶⁵ Cf. les conseils de Jean-Marie Arnoult en matière de communication, dans « Conservation et communication », in *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises* et les directives de la DLL, *La Communication des documents précieux*

travaux de reconditionnement seraient d'abord à poursuivre : la reliure, en particulier, d'ouvrages brochés particulièrement friables du XIX^e siècle (par exemples les ouvrages de la bibliothèque Charpentier, qui tombent en miettes, et ne devraient plus être consultables dans l'état où ils se trouvent actuellement). Ensuite, beaucoup de brochures fragiles devraient être reconditionnées, à l'image de ce qui a déjà été fait dans certains fonds : par exemple le fonds des documents relatifs à l'histoire de la Comédie-Française (4-A CF), cotés en DL (décrets et lois), comportant un certain nombre d'éditions relativement anciennes, souvent brochées, a été placé dans des boîtes de conservation : ce dispositif permet d'éviter de serrer les documents, de ne pas les tirer pour les consulter ; la recherche reste rapide, puisque les documents sont classés par dates, qui sont indiquées de façon très lisible sur les boîtes ; seul inconvénient, ce conditionnement mange encore un peu plus d'espace. Pour le fonds de littérature non dramatique, en revanche, on a paré à cet inconvénient : les brochures ainsi conditionnées étant de petite taille il a été possible d'en mettre deux rangées dans la boîte, et l'espace perdu en largeur est ainsi compensé en profondeur. Il ne paraît pas possible, ni même nécessaire, de choisir ce conditionnement pour l'ensemble des fonds d'imprimés, mais on pourrait imaginer de l'adopter pour de petits fonds qui ne contiennent que des brochures ou de petits ouvrages (par exemple dans le très joli fonds des livrets du XVIII^e siècle⁶⁶, très compressé), ou pour des groupes d'ouvrages dispersés dans un fonds (par exemple dans le fonds 2, on pourrait envisager de regrouper dans des boîtes de conservation toutes les œuvres de l'abbé Boyer, qui ne sont que brochées, comprimées par de gros volumes⁶⁷). Ailleurs, quand une brochure est dispersée dans un fonds, il suffirait de la placer dans une pochette de carton neutre, ce qui présenterait l'avantage de laisser la brochure à l'endroit où elle a été initialement classée, et de ne pas faire perdre de place supplémentaire.

Pour que la situation d'engorgement actuelle ne se reproduise pas rapidement, il serait nécessaire que l'effort entrepris, en ce moment, de réflexion à la fois sur les missions de la Bibliothèque-Musée et les collections reste actif : le tri effectué après

⁶⁶ Cf. quelques exemples de ces brochures en Annexe 11.

⁶⁷ Cf. la liste des œuvres de l'abbé Boyer en Annexe 11.

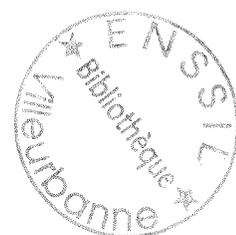
coup devrait s'opérer dorénavant à l'entrée même des documents dans la bibliothèque, pour éviter que certains documents (la revue de la Comédie-Française par exemple) ne s'accumulent inutilement. L'équipe devra peut-être réfléchir davantage avant d'accepter des dons qui sont encombrants sans être vraiment dans l'axe des préoccupations de la bibliothèque. Ce travail mené au fur et à mesure des acquisitions devrait permettre d'empêcher un nouvel entassement, et de prévenir une saturation de l'espace suffisamment à l'avance pour qu'il soit possible de prendre certaines dispositions.

Enfin, il serait très utile de profiter de la transformation de la bibliothèque pour instaurer de nouvelles habitudes en matière de dépoussiérage, afin d'éviter l'un des fléaux de la bibliothèque. Si l'équipe n'a pas le temps de s'en charger, il faudra faire appel à un personnel extérieur. La taille de la bibliothèque étant malgré tout réduite, le travail que cet entretien représente n'est pas monstrueux, et changerait considérablement les choses. Il ne faudrait pas alors oublier de procéder à un nettoyage des grilles des fenêtres, extrêmement sales, et qui ne peuvent que favoriser l'entrée de poussière dans les magasins.

Ces quelques dispositions, qu'elles touchent les documents placés en réserve ou ceux restés dans le fonds général, devraient suffire à éviter les dangers les plus pressants. Restera simplement la question de la température et de l'humidité relative trop variable, touchant le fonds général.

Dans l'étape suivant cette réflexion préalable, il faudra déterminer les moyens financiers et humains que demandent la mise en œuvre de la réserve et les dispositions générales en matière de conservation. L'objectif de cette étude se situant en amont d'un travail concret de réalisation, je n'ai pas cherché à chiffrer le temps que prendront ces opérations, ni étudié le coût des matériaux qu'il faudra utiliser. Pour l'instant, il a donc simplement été montré qu'une sélection cohérente était possible pour les divers types de supports, avec des critères qui diffèrent de l'un à l'autre, mais restent globalement très homogènes. De même, une hiérarchie s'est finalement imposée assez naturellement.

permettant de placer dans la pièce consacrée à la réserve les trésors de la bibliothèque, tout en ménageant aux autres documents précieux des conditions de conservation et de sécurité améliorées et en prenant des mesures pour l'ensemble des collections.



CONCLUSION

La constitution d'une réserve telle qu'elle vient d'être définie, on l'a vu, n'apportera pas de solution à tous les problèmes de conservation et de sécurité de la bibliothèque : les conditions climatiques ne seront que partiellement améliorées et bien des documents de valeur resteront trop accessibles. Elle présente en outre un certain nombre de dangers : ne peut-on craindre en effet que cette mise à l'abri des fonds les plus précieux donne à l'équipe une certaine bonne conscience la dispensant de prendre garde aux conditions de conservation du reste des collections ? On court finalement le risque de voir encore davantage protégés les documents qui, de par leur célébrité, le sont déjà beaucoup, tandis que les autres seront peut-être d'autant plus négligés que le personnel de la bibliothèque comme la direction du théâtre auront l'impression fallacieuse d'avoir pourvu à l'essentiel. Pour déjouer ce piège, il est donc absolument indispensable que la bibliothèque n'accorde pas à la création de la réserve une priorité sur la définition d'un dispositif général de conservation, mais bien que les deux mesures se mettent en place de façon solidaire et concomitante, comme deux aspects d'une même politique.

Cette restriction mise à part, la création de la réserve devrait améliorer sensiblement la situation actuelle. Sans parler même des mesures matérielles, relativement simples à appliquer, qui devraient se révéler efficaces, cette innovation permettra une prise de conscience salutaire : la bibliothèque devrait y gagner un prestige nouveau, qui ne pourra que rendre plus attentive la direction du théâtre ; les chercheurs accepteront mieux des restrictions de communication ou de reproduction clairement réglementées et seront peut-être plus précautionneux encore dans leurs manipulations ; enfin, le personnel de la bibliothèque, qui bien sûr connaît l'existence

des fonds exceptionnels, et sait les distinguer des collections plus banales, en acquerra une conscience plus concrète. Le simple fait que la question de la réserve soit posée depuis quelques mois constitue une étape importante, et les solutions matérielles devraient à bien des égards simplifier la vie quotidienne de la Bibliothèque-Musée.

ANNEXES

Somme ?
effacé !

ANNEXE 1 : ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS

PRINCIPAUX ENRICHISSEMENTS DES COLLECTIONS DE LA
COMÉDIE-FRANÇAISE
SAISON 1997-1998

Dons et legs de Comédiens-Français ou de leurs proches, de collectionneurs et amis du théâtre et acquisitions de la bibliothèque-musée.

☐ Dons

Divers documents sur Rachel (M. Bernard Mure)

Copie manuscrite d'un poème de Verlaine par Annie Ducaux (M. Michel Bernardy)

Invitations pour des manifestations du Lion's Club (M. et M^{me} Jacques Parot)

Coupures de presse et documents relatifs à Léon Bernard, M^{lle} Fayolle, Blanche Pierson, ... (M^{lle} Roselyne Laplace)

Recueil de pièces du répertoire du Théâtre-Français, 35 volumes publiés entre 1822 et 1824 (M. Roland Bertin)

Lettres autographes de Jules Claretie (M. Éric Séguineau)

Carnet autographe de Madame Agar, photographies, coupures de presse (M^{me} Pierre Bonvallet)

Press-books sur la carrière de Jacques Sereys à la Comédie-Française, affiches, contrats d'édition, de théâtre, de cinéma, de télévision du comédien (M. Jacques Sereys)

Réponse de Simon Eine à M. l'Administrateur général, lors de la remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur, le 20 avril 1998 (M. Simon Eine)

Réponse de Claire Vernet à M. l'Administrateur général, lors de la remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur, le 20 avril 1998 (M^{lle} Claire Vernet)

Partition de *La Tempête*, musique de Luce Mouchel (compositeur)

Chromolithographies LU (C. Monsarrat)

Documents autographes sur Aimé Clariond et ses rôles au cinéma (M. Alain Feydeau)

Dossier autographe de Pierre Bonvallet relatif à ses recherches pour la publication de *Molière de tous les jours* (M^{me} Pierre Bonvallet)

Photographies de Jacques Toja, tout au long de sa carrière (M^{me} Simone Toja)

69 fusains, portraits de Comédiens-Français en 1922, dessins de Lucien Jonas (donation Jacques Jonas)

Ouvrages sur la Comédie-Française, les auteurs de son répertoire, la troupe, mémoires de maîtrise et travaux universitaires (dons divers)

□ Acquisitions

Documents et lettres autographes de Paul Claudel (sur *le Soulier de satin*), Albert Besnard (sur le plafond de la salle Richelieu), Cécile Sorel, Rachel, Marguerite Durand à Coquelin aîné, François-René Molé, Eugène Labiche (à propos de l'entrée au répertoire du *Voyage de Monsieur Perrichon*), Louise Contat, Augustine et Madeleine Brohan, Jules Massenet (petit bleu à Jules Claretie), Armand Silvestre, Émile Bergerat, Mademoiselle Clairon à Larive, Ingres à Samson (sur son jeu), Eugène Silvain...

Mémoire ... pour le sieur Lonvay de La Saussaye contre la troupe des Comédiens français ordinaires du Roi, 1775.

Manuscrit autographe de Pierre Fresnay sur Édouard Bourdet.

André Gide, *Les Caves du Vatican*, Paris, 1948, exemplaire corrigé et comprenant le manuscrit autographe des augmentations écrites par l'auteur pour la première représentation de la pièce à la Comédie-Française le 13 décembre 1950 (préemption en vente publique, Hôtel Drouot, vente Jean Meyer, 28 avril 1998, n° 88)

Jean-Denis Malclès, 16 maquettes de décor et 22 planches de costumes pour la mise en scène des *Caves du Vatican* d'André Gide (idem, n° 89)

Édouard-Marie-Guillaume Dubufe *fils*, Étude pour le plafond du foyer du public de la Comédie-Française, dessin, mine de plomb.

□ Dépôts internes

Documents relatifs aux spectacles de la saison et à l'activité de la Comédie-Française, imprimés, tapuscrits, affiches, relevés de mises en scène, maquettes.

ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS PAR TYPE DE DOCUMENTS

Saison 1997-1998

Imprimés	297
Périodiques	33
Autographes	51
Affiches	87
Feuilles-programmes	51
Programmes	13
Communiqués et dossiers de presse	39
Relevés de mise en scène	6
Audiovisuel	103
Photographies	1525
Dessins	110
Musique	1
Objets	1
Divers	30

Sous effacement

ANNEXE 2 : PRÊTS AUX EXPOSITIONS EXTERIEURES

SAISON 1997-1998

PRÊTS AUX EXPOSITIONS EXTÉRIEURES

Charleroi, Musée Jules Destrée	<i>Molière, cet homme aux rubans verts</i> 16 septembre - 14 décembre 1997
Paris, Théâtre national de Chaillot	<i>Cyrano de Bergerac</i> 27 septembre 97 - 31 janvier 1998
Paris, Mairie du VI ^e arrondissement	<i>Cyrano a cent ans</i> 1 ^{er} octobre - 30 octobre 1997
Paris, Musée d'Orsay	<i>Jean-Paul Laurens, peintre d'histoire (1838-1921)</i> 6 octobre 1997 - 4 janvier 1998
Toulouse, Musée des Augustins	1 ^{er} février 1998 - 2 mai 1998
Dôle, Musée des Beaux-Arts	<i>Faustin Besson (1821-1882)</i> 17 octobre - 21 décembre 1997
Paris, Musée du Louvre	<i>Augustin Pajou (1730-1809)</i> 20 octobre 1997 - 19 janvier 1998
Arles, Espace Van Gogh	<i>Chapeau !</i> 21 novembre - 7 décembre 1997
Paris, Musée de la Vie Romantique	<i>Alfred de Vigny et les arts</i> 22 novembre 1997 - 1 ^{er} mars 1998
Amiens, Musée de Picardie	<i>Boucher, Delacroix, Gauguin..., dessins français des XVIII^e et XX^e siècles du Musée de Picardie</i> 13 décembre 1997 - 22 février 1998
Solliès-Ville, Musée Jean Aicard	<i>150^e anniversaire de la naissance de Jean Aicard</i> 1 ^{er} février - 31 octobre 1998
Paris, Mairies des XIII ^e , XIX ^e et XIV ^e arrondissements	<i>Cités, villas et hameaux de Paris</i> 5 février 1998 - 29 mai 1998
Maputo, Centre culturel franco-mozambicain	<i>Molière, sa vie, son œuvre</i> 3 février - 13 février 1998
Florence, Institut français	<i>Borghesi e Gentiluomini, tre sguardi su Molière e la scenografia</i> 17 février - 25 avril 1998
Paris, Musée d'Orsay	<i>L'Opéra sous la seconde république</i> 23 février - 31 mai 1998

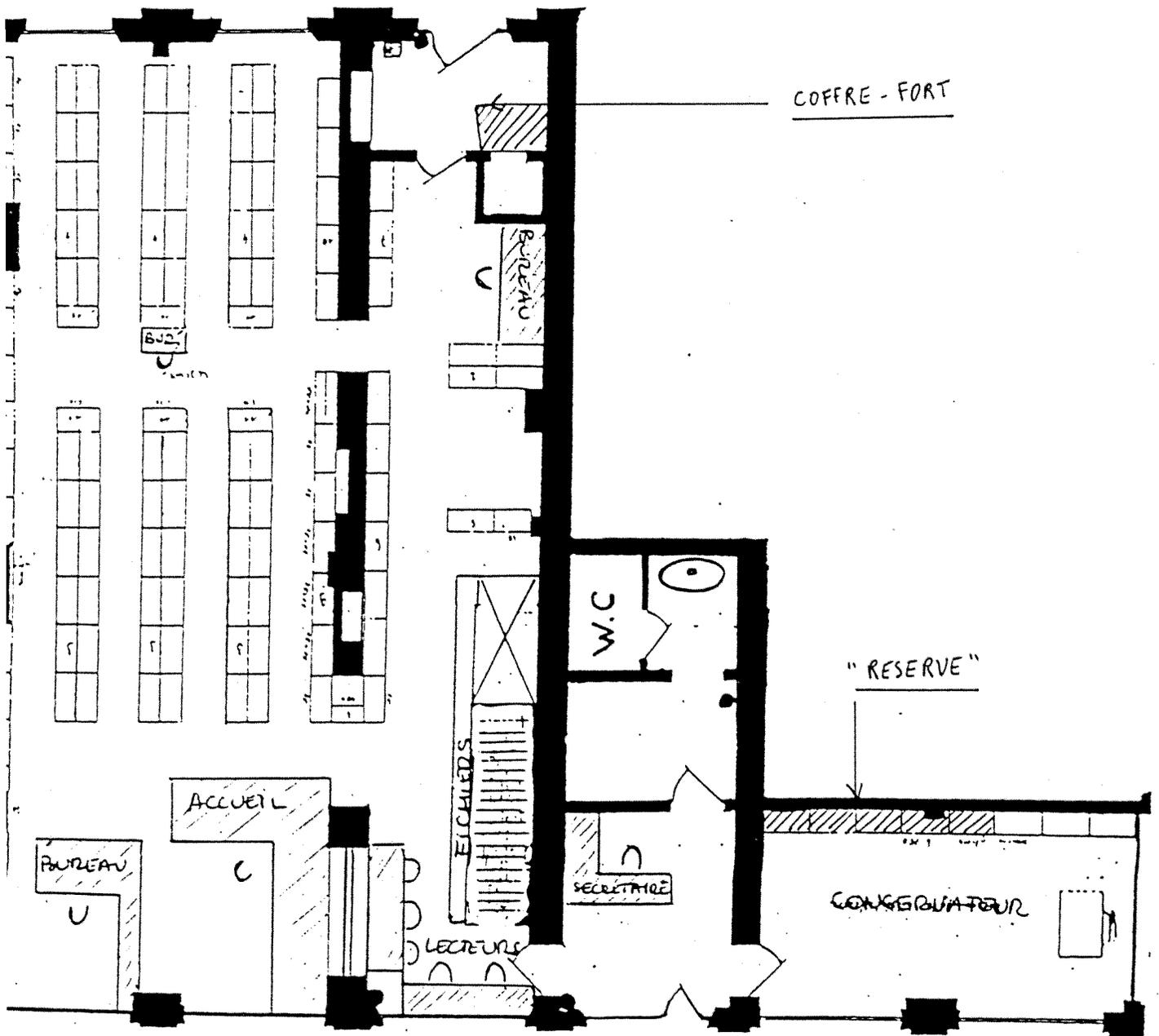
Quimper, Musée des Beaux-Arts	<i>Elie Fréron, polémiste et critique d'art</i> 5 mars - 1 ^{er} juin 1998
Roanne, Musée Déchelette	Les Manufactures impériales de Vienne et de Saxe aux XVIII ^e et XIX ^e siècles 26 mars - 26 avril 1998
Rueil-Malmaison, Hôtel de Ville	<i>Les Coquelin, trois générations de comédiens</i> 4 avril - 1 ^{er} mai 1998
Rouen, Musée des Beaux-Arts	<i>Delacroix, la naissance d'un nouveau romantisme</i> 5 avril - 15 juillet 1998
Brunoy, Musée municipal	<i>L'illusion théâtrale, 1750-1850, cent ans de réformes sur la scène française</i> 17 avril - 26 juillet 1998
Paris, Louvre des antiquaires	<i>Jean Cocteau, les métamorphoses du poète</i> 29 avril - 4 octobre 1998
Paris, Mairies des VI ^e et IX ^e arrondissements	<i>Paris et ses théâtres, quatre siècles d'architecture urbaine</i> 4 juin - 10 juillet 1998 2 octobre - 13 novembre 1998
Alençon, Musée des Beaux-Arts et de la dentelle	<i>La dentelle entre en scène</i> 14 juin - 20 septembre 1998

ANNEXE 3 : PLANS DE LA BIBLIOTHEQUE-MUSEE

Plan actuel

BIBLIOTHEQUE COMEDIE FRANCAISE REZ DE CHAUSSEE

5/7 RUE DU BEAUJOLAIS

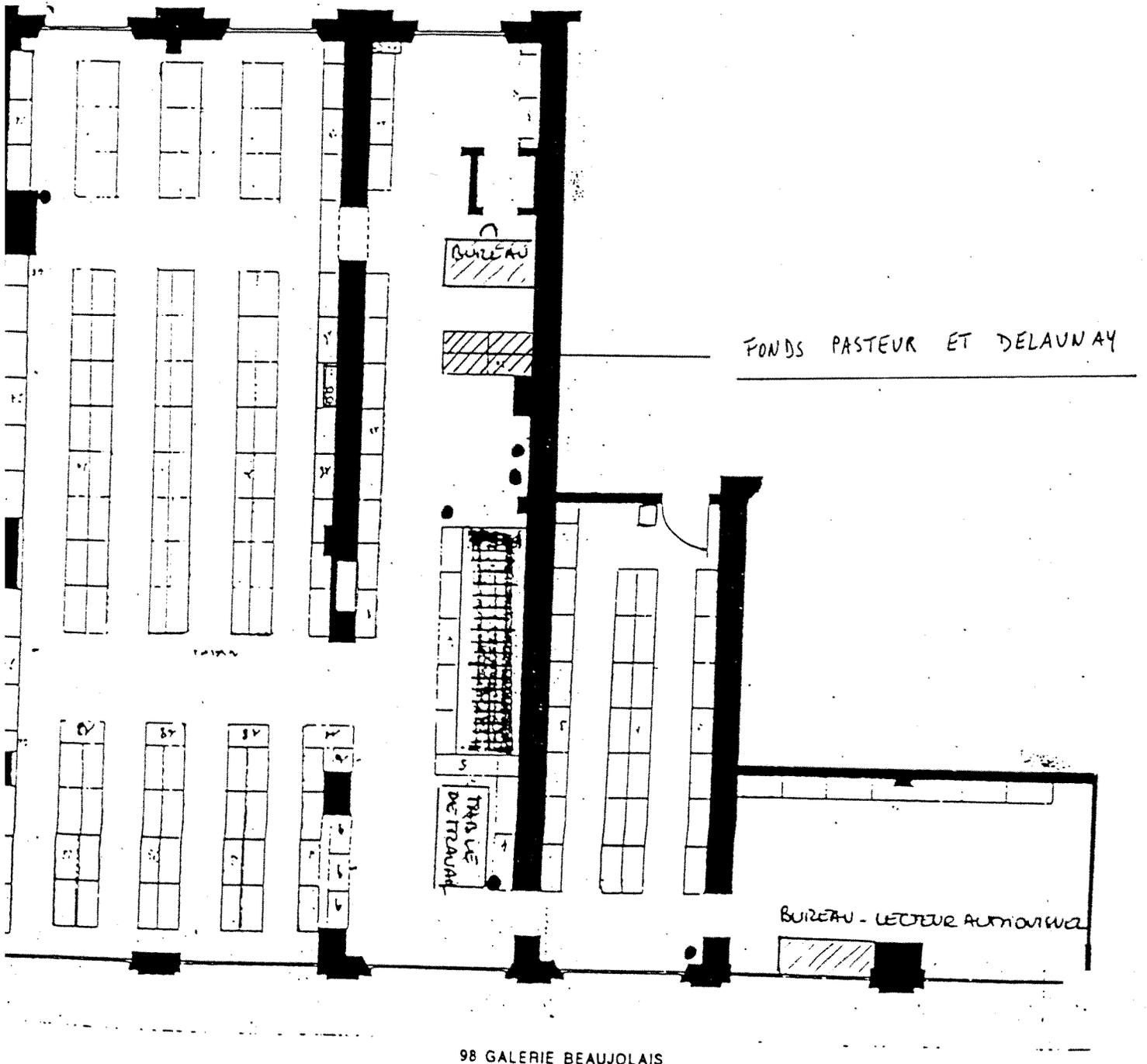


98 GALERIE BEAUJOLAIS

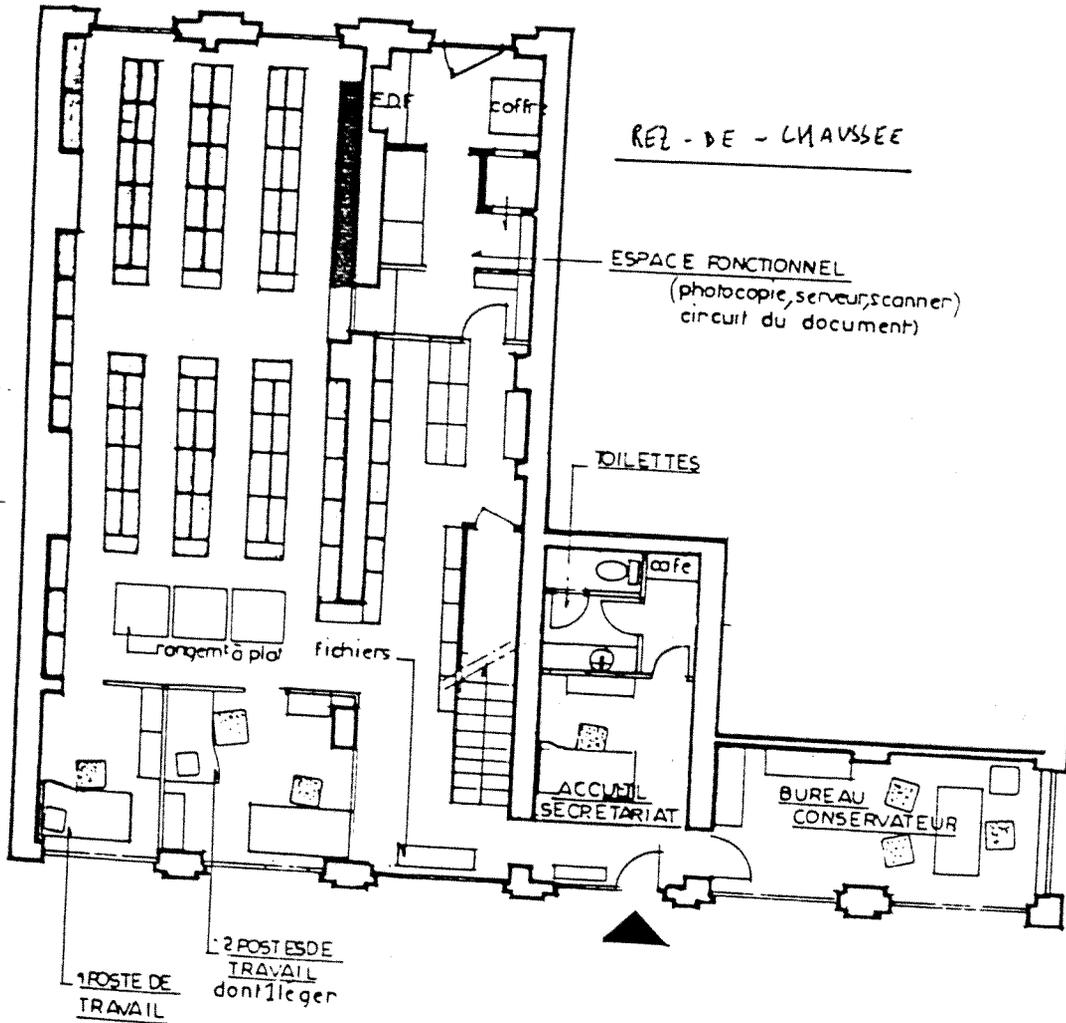
Plan actuel

BIBLIOTHEQUE COMEDIE FRANCAISE ENTRESOL

5/7 RUE DU BEAUJOLAIS



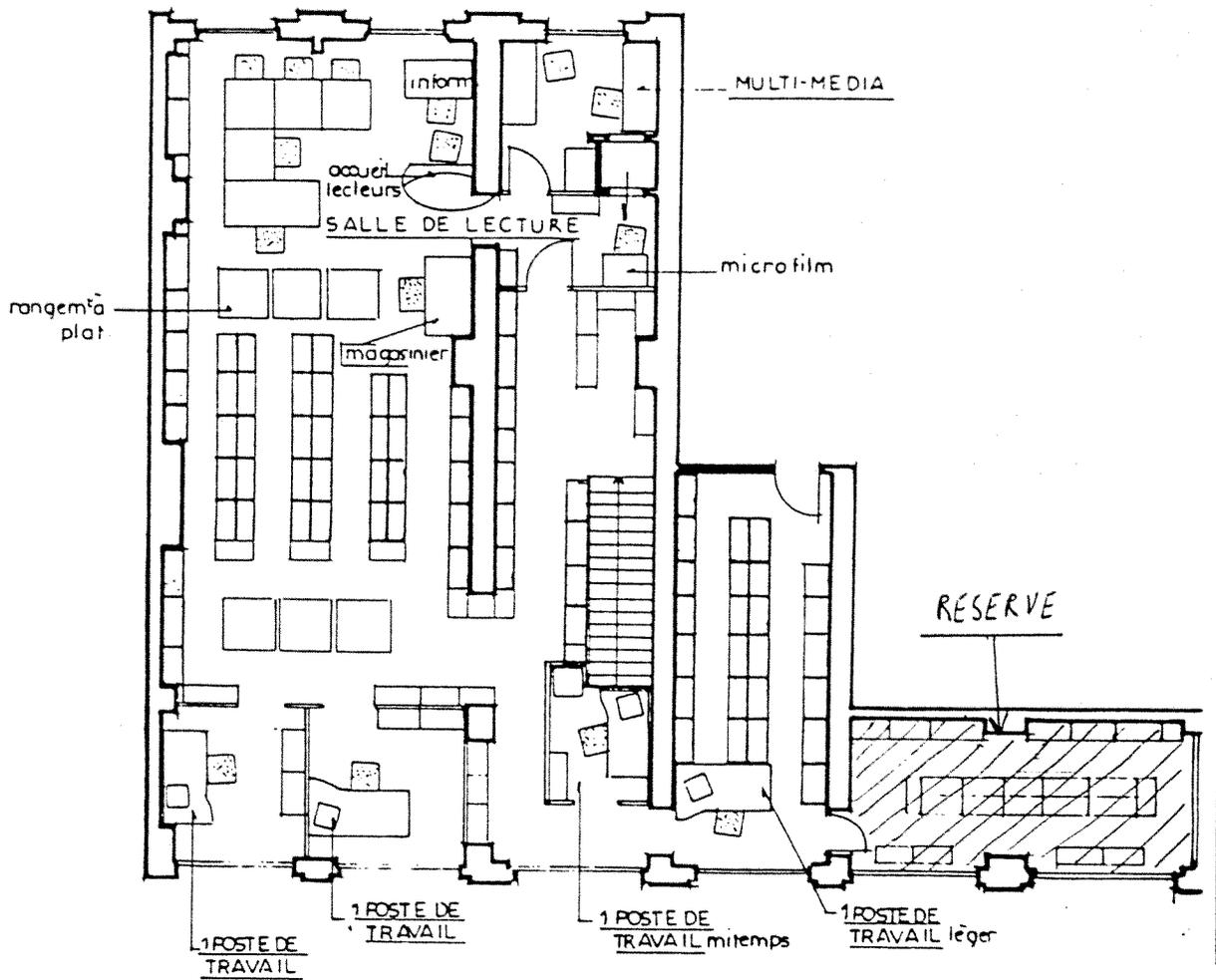
Plan de la bibliothèque rénovée



AGNES DESAINT ARCHITECTURE INTERIEURE 7 Boulevard Voltaire 75011 PARIS TEL: 01/48/08/26/96 FAX: 01/48/08/45/48	
BIBLIOTHEQUE COMEDIE FRANCAISE	ECHELLE <hr/> DATE 04.98
AVANT PROJET VARIANTE PROPOSITION B	MODIFICATIONS <hr/> SIGNATURE CLIENT <hr/>
<small>TOUS LES PLANS EXÉCUTÉS OU CLÉS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE VÉRIFIÉS PAR CHAQUE ENTREPRENEUR AVANT EXÉCUTION DE LEURS TRAVAUX</small>	

Plan de la bibliothèque rénovée

ENTRESOL



ANNEXE 4 : LES ENTREES DU FICHER MANUEL

- fichiers Imprimés, par Auteurs/Anonymes et Titres.
- fichiers Manuscrits : répertoire Auteurs et répertoire Titres. Manuscrits des pièces non-jouées.
- fichiers Musique : Auteurs, Titres, Manuscrits, Livrets
- fichiers Iconographie : Ektas et Négatifs, Estampes, Dessins.
- fichiers Personnes : Sociétaires, Pensionnaires, Décorateurs, Musiciens, Eclairagistes, Chorégraphes, Acteurs divers, Metteurs en scène.
- dépouillement des feuillets de Geoffroy, du Journal des Débats, du Journal de l'Empire.
- revues de presse : catalogue des comédiens, des auteurs dramatiques.
- dépouillement des comités
- presse, affiches
- dépouillement de la revue de la Comédie-Française
- ordres de début
- rôles
- dates de réception des ouvrages
- dépouillement mode et décoration
- pièces présentées et/ou reçues par le Comité de lecture, par auteurs et par titres
- programmes spéciaux
- affiches
- autographes
- correspondance
- fichier topographique par cotes

ANNEXE 5 : INVENTAIRE DU COFFRE

ETAGERE 1

gauche :

- broche de Sarah Bernhardt, or et émeraude, avec inscription : « A Sarah Bernhardt, la gloire de l'art français, décembre 1896 ». (08).

- bonnet de Molière (038).

- croix de bois de la porte de la chambre où est né Corneille, dans un petit médaillon en cuivre, sous verre (013).

droite :

- recueil de 41 gouaches de Fesch-Whirsker, et 18 calques détachés.

- petit recueil de 26 gouaches de Fesch-Whirsker.

- recueil de 24 gouaches Fesch-Whirsker, avec un *ex-libris* de la bibliothèque de Penard Fernandez.

- dans la boîte Cauchard :

- Baptiste aîné : montre (02).

- Augustine Brohan : face à main (cadre en argent ciselé) et dessin de son monocle, peint et dessiné par Honoré, artiste graveur et ciseleur (012).

- Augustine Brohan : médaillon (011).

- Sarah Bernhardt : bloc à graver le papier à lettres (06).

- Louis Delaunay : tabatière bois et or donnée par Irving en souvenir de Shakespeare (016).

- Edouard De Max : montre en or avec son chiffre (017).

- Firmin : tabatière donnée par M^{lle} Mars (027).

- M^{lle} Joly : médaillon fait avec ses cheveux, avec inscription « le Mont-Joly » (030).

- Molière : deux montres, l'une avec l'inscription « Crépy à J.-B. Molière » (sans numéro), l'autre, cassée, avec l'inscription « J.-B. Pocquelin de Molière » (036).
- Rachel : médaillon en or (062). - Rachel : anneau de serviette (065).
- Rachel : boîte en or et turquoise (069).
- Rachel : mèche de cheveux (070)
- M^{lle} Raucourt : mèche de cheveux (075).
- Didier Sevestre : épingle de cravate (080).

ETAGERE 2

gauche :

- Marie Dorval : couronne de lauriers en or, et cinq feuilles détachées (018).
- M^{elle} Clairon : manuscrit autographe de ses mémoires, [107] f., s. d., 225 x 175 mm.
- rôle de Figaro dans la *Folle Journée*, donné par Beaumarchais à Dazincourt, possédé ensuite par Fusil puis Régnier, avec notes manuscrites de Régnier, lettre de Régnier et de Fusil, lettre manuscrite de Mme Fusil à Régnier.
- M^{lle} Duchesnois : *album amicorum* (avec poèmes, dessins, gravures...) 290 x 200 mm.
- Victor Hugo : manuscrit autographe de *Hernani*, 57 f., 360 x 240 mm.
- Alfred de Musset : manuscrit autographe de *Lorenzaccio*, 373 p., 410 x 250 mm.

droite :

- Lekain : registre manuscrit, don de Picard à Langle, du 24 oct. 1821, 185 p., 320 x 210 mm.
- dans des portefeuilles :
 - **20 février 1615** : ordonnance de paiement de 12 000 livres aux comédiens qui ont joué au Louvre en janvier et février 1615.

- **7 janvier 1674** : défense faite par Louis XIV aux autres troupes que celle de Molière de jouer le *Malade imaginaire*, signé Louis et Colbert. Texte manuscrit et texte imprimé.
- **24 août 1682** : brevet de la pension de 12 000 livres accordé par Louis XIV à la troupe de la Comédie-Française signé Louis et Colbert. Don d'Alexandre Dumas fils.
- **1^{er} mars 1688**, acte royal sur parchemin, avec grand sceau, signé Louis et Colbert.
- liasse des papiers Beffara, contenant :
 - note à M. Blenhot signalant son désir de retrouver les registres de la chancellerie sur lesquels il pense qu'on inscrivait les privilèges ou permissions tacites accordées aux imprimeurs-libraires. (s. d.)
 - billet à M. Paulin pour qu'il lui rende son volume d'extraits de l'histoire manuscrite de Dreux (s. d.)
 - note à propos d'une lettre qu'il envoie à 27 maires et aux membres de l'Académie Française pour ses recherches de manuscrits de Molière.
 - liste des œuvres de Beffara
généalogie de la branche des Pocquelin
 - notes sur la famille Béjart
 - **23 sept. 1776** : note adressée aux Comédiens français accompagnant le don de son ouvrage *L'Esprit de Molière*.
 - **28 avril 1777** : note aux Comédiens français annonçant qu'il n'a finalement pas la possibilité de leur offrir un ouvrage chacun, comme il aurait souhaité, mais un pour tous.
 - **24 pluviôse an VII** : lettre à Pirault à propos d'une opposition formée à une succession.
 - **17 juin 1721** : lettre à M. Bouvet faisant l'état de ses recherches sur Molière dans les registres de l'Etat civil de Paris.
 - **4 déc. 1824** : lettre à l'imprimeur Crapelet à propos de l'impression des œuvres de Quinault.
 - **21 jan 1828** : lettre à Lenoir pour savoir ce qu'est devenu un poteau en bois portant des sculptures.
 - **22 avril 1828** : lettre à M. de La Chapelle à propos de ses recherches sur Molière et de son dictionnaire de l'Académie royale de musique.
 - **4 mai 1830** : lettre à propos de la famille Béjart.
 - **13 août 1831** : lettre exprimant son désir de donner à la bibliothèque publique de Paris l'ensemble de ses travaux, représentant 240 volumes, en échange d'une nomination pour son neveu.
 - **25 mai 1833** : lettre à Jouslin de la Salle pour lui demander la permission de consulter les registres de la Comédie-Française
 - **1^{er} juin 1833** : nouvelle lettre à Jouslin de la Salle lui reprochant sa réponse négative.

- **11 juin 1833** : lettre aux sociétaires de la Comédie-Française leur relatant sa déconvenue auprès de Jouslin de la Salle, et les priant de faire leur possible pour lui permettre d'accéder aux registres.
 - **23 déc. 1833** : lettre à M. De Soleinne à propos de la maison de Molière située sous les piliers des Halles.
 - **24 mars 1837** : lettre à M. Vedel à propos du monument de Molière.
 - **15 jan 1838** : lettre à M. Vedel à propos du monument de Molière.
- notes extraites des registres journaliers de la Comédie-Française de 1675 à 1705.

- papiers divers de la famille Pocquelin :

1) portefeuille contenant :

- acte de constitution de rente par Philippe Pocquelin marchand bourgeois de Paris et son associé Charles Maillet à Cristofle Maillet (**10 avril 1654**). 2 p.
- acte de vente par Anne Catherine Pocquelin, veuve de Pierre Tauzié, de sa maison à Pierre Guigou, conseiller du roi, avec inventaire des biens que contient la maison joint (**25 août 1702**). 6 p.
- reçu signé de la main d'Anne de Faverolles veuve du frère de Molière (**20 déc. 1708**). 1 p.

2) portefeuille contenant :

- Mémoire pour Charles Thomas Pocquelin contre Claude Pocquelin, Anne-Elizabeth Pocquelin et demoiselle Elizabeth Pocquelin, M. Bailly et Jacques Courtois, à propos de l'héritage du sieur Dandreau. 36 p., 190 x 235 mm.
- 4 actes signés de Louis Pocquelin, marchand de drap : 2 reçus du **28 nov. 1635**, un du **18 févr. 1647**, et un reçu de Margueritte Ferrant, de Louis Pocquelin, du **19 mai 1664**.
- acte signé de Robert Pocquelin l'aîné, à propos du testament de François Sénéchal, dont il est l'exécuteur testamentaire, daté du (**20 mai 1654**).
- reçu de Robert Pocquelin le jeune (**9 avril 1639**)
- acte notarié concernant Robert Pocquelin le jeune et Robert Pocquelin l'aîné (**7 juin 1639**).
- ensemble de 14 documents relatifs à la famille Pocquelin (inventaire en anglais joint) :
 - Pocquelin (Louis) : 3 reçus d'une page signés : reçu manuscrit sur parchemin (**28 juill. 1654**) ; reçu imprimé sur parchemin (**16 sept. 1673**) ; le 5 nov. 1673, reçu imprimé sur parchemin (**5 nov. 1673**). 1 acte notarié du 8 oct. 1652, 4 p. in-folio.
 - Pocquelin (Pierre) : reçu imprimé, 1 p. (**13 août 1703**).

- Pocquelin (Anne) : reçu manuscrit sur parchemin signé (20 mars 1811). 1 p.
- Pocquelin (Marie) : contrat d'entrée en religion. 3 p. in-folio. (3 déc. 1702). Déclaration notariée faite avec d'autres religieuses à propos des revenus de leur monastère (26 mai 1700). 3 p.
- Pocquelin (Philippe) : reçu signé. manuscrit sur parchemin. 1 p. in-8°.
- Contrat de mariage de Manchier ? et Marie Magdelaine Pocquelin. fille de Philippe Pocquelin défunt, signé par Marie-Magdelaine Pocquelin. Catherine Pocquelin. P. L. Pocquelin. et autres membres de la famille. 11 p. (22 août 1693)
- Pocquelin (Guy) : 2 reçus signé manuscrit sur parch. (29 sept 1661). 2 p.
- Pocquelin (Pierre François) : 2 reçus signés. manuscrits. parch.. 2 p. (20 mai 1699 et 27 mai 1704).
- contrat de mariage de Jean François Paul Béan (conseiller du roi. trésorier général en la généralité de Paris) et Marie Anne Pocquelin. fille de Catherine Rousseau veuve de Philippe Pocquelin. signé de Catherine Rousseau. Marie Anne Pocquelin. P. L. Pocquelin. Anne Catherine Pocquelin et autres (1er févr. 1699). 12 p.
- fragment de manuscrit n'ayant pour titre *La Polixène de Molière*. en latin (roman du XVII^e siècle d'un auteur comique nommé Molière. sans rapport avec J.-B. Pocquelin). 1 p.

3) portefeuille contenant :

- acte notarié portant la signature autographe de Molière (don d'Alexandre Dumas fils).

4) portefeuille contenant :

- 15 févr. 1799. quittance Esprit Magdelaine Pocquelin de Molière épouse de Claude de Rachel sieur de Montalan au Comédiens français pour la somme de 2 225 l.. 3 p.
- 17 juin 1699. quittance de Armande Grésinde Claire Elizabeth Béjart aux Comédiens français. de la somme de 13 018 l.. 3 p.
- 17 avril 1747. partage des biens de la succession de Anne Catherine Pocquelin. veuve de Pierre Tauzier 70 p. - 12 déc. 1699. quittance de Pierre François Pocquelin de la somme de 9000 livres à Pierre Gruyn. 2 p.
- 7 avril 1692. bail de Anne Catherine Pocquelin veuve de Pierre Tauzier en faveur de Gabriel de Quenneuille de Corbelin. 2 p.
- 12 déc. 1699. quittance de Philippe Louis Pocquelin pour Pierre Gruyn. 2 p.

- **27 déc. 1693.** déclaration notariée de Catherine Rousseau veuve de Philippe Pocquelin. 2 p.
- **13 nov. 1666.** obligation de Martin Marcara Anachintz. marchand arménien. à l'égard. entre autres. de Pocquelin. 1 p.
- **29 sept 1692.** décharge de Marie Leroy qui reconnaît que l'enfant dont elle vient d'accoucher n'est pas. comme elle l'avait affirmé. des œuvres de André Cheminet. serviteur de Mme Pocquelin. 2 p.
- **24 juin 1669.** vente par Jean Baptiste Pocquelin et Pierre Pocquelin. 7 p.
- **30 mars 1689.** obligation de François Louis de Bourbon. prince de Conti. à Pierre. Jean Baptiste et Robert Pocquelin de 100 000 l.. 2 p.
- **22 août 1693.** constitution de 700 l. de rentes par Catherine Rousseau veuve de Philippe Pocquelin à Anne Catherine Pocquelin. veuve Tauzier.
- **17 avril 1752.** constitution de 4 000 l. de rentes par Jacques de Verdeilhan à Philippe Louis Pocquelin. 2 p.
- devis des travaux de maçonnerie à faire pour les fondations de la salle des ballets et comédies. s. d.. faux avec imitation de la signature de Molière. 1 p.
- **13 août 1661.** devis des ouvrages de peinture et de dorure à faire dans la salle des Tuileries. 8 p.
- **26 juill. 1695.** mise en apprentissage par Louis Pocquelin de son fils Louis Pocquelin chez le drapier Louis Paul Boucher. 2 p.
- **27 juin 1696.** transport au profit de Louis Pocquelin par M. (Jullite ?) le seigneur de Marly. 2 p. et déclaration de Louis Pocquelin
- **2 mars 1697.** reçu de Louis Pocquelin pour Charles Lebecque. 1p.. parch.
- **14 mai 1697.** reçu de Pierre Pocquelin. 1 p.. parch.
- **11 jan 1698.** reçu de Anne de Faverolles. 1 p.. parch.
- **21 jan 1700** reçu de Marthe Pocquelin. imprimé. 1 p.. parch.
- **9 mars 1700.** de Pierre François Pocquelin. parch. 1 p. - **1 juill. 1701.** bail de Marie Richou. veuve de Benoist Binet. pour Pierre François et Philippe Louis Pocquelin. 3 p.
- **21 déc. 1678.** reçu de Nicolas Pocquelin. parch.. 1 p.
- 2 reçus de Robert Pocquelin. parch.. (**24 avril 1688 et 14 juill. 1674**).
- 2 reçus de Robert Pocquelin (**19 mai 1685 et 10 déc. 1697**).
- vente de Henry de Faverolles. Jean Baptiste Pocquelin et Anne de Faverolles sa femme. François Bastoneau et Geneviève de Faverolles sa femme (**12 févr. 1663 et 9 nov. 1667**). 4 p.
- **6 févr. 1666.** contrat de mariage de Pierre Pocquelin et Marie Brochant. 8 p.
- contrat de mariage de Charles Guillet et Madeleine Brochant. fille de Paul Brochant et Anne Pocquelin (**13 jan 1669**). 7 p.

- note sur un autographe de Molière vu sur un tableau de attribué à Sébastien Bourdon.
- 6 quittances de Anne de Faverolles, parch. ms. (1692-1693). (1 p. chacune).
- *Une tante de Molière au monastère de l'Annonciade de Langres, sœur Marie-Alexis Pocquelin*, par le chanoine Marcel, 1914, 16 p. in-8°.

- ensemble de 4 actes :
 - 1^{er} **juin 1662**. Guillaume de Lamoignon, Robert Pocquelin et Jean de Faverolles et les chanoines de l'église du Saint-Sépulcre, déclaration à propos des revenus de l'église et hôpital du Saint-Sépulcre, 3 p.
 - **22 mars 1669**, succession de Robert Pocquelin et Simone Gaudin sa femme : transport de leurs droits successifs par Philippe Pocquelin et sa femme, Charles Maillet et Marie Pocquelin sa femme à Pierre, Robert et Jean Baptiste Pocquelin, 4 p.
 - Jean Baptiste et Pierre Pocquelin pour eux et leur frère Robert, constitue pour leur procureur général, pour conduire leurs affaires, Léon du Livis (**20 juill. 1669**), 2 p.
 - **18 oct. 1675**, Robert, Jean Baptiste et Pierre Pocquelin transporte leur part d'héritage de leurs parents à la compagnie des Indes, 3 p.

- ensemble de 3 actes :
 - **18 nov. 1662**, Guy Pocquelin remet son fils Pierre en apprentissage chez René Chalopin, F. Coustol et Simon Voschereau, 1 p.
 - **10 jan 1663**, Louis Pocquelin et al. donnent bail d'une maison à Jean Nicolas cordonnier, 2 p.
 - **9 août 1664**, Robert, Jean Baptiste et Pierre Pocquelin cèdent à Robert fils du premier 692 l., venant de la succession de Claude Marion.

- Mémoire imprimé, pour M^e Pierre Bridou procureur en la cour, contre Pierre François Pocquelin et consorts, héritiers de Anne Catherine Pocquelin, veuve Tauzier, 12 p.
- lettre de D. de Boisville à l'administrateur général sur la venue de Molière à Bordeaux en août 1656, lettre du **29 oct. 1895**, 3 p.
- 4 lettres d'Eudore Soulié (1864), 3 lettres d'Ambroise Tardieu (1901) et une d'Ernest Leblanc (s.d.), relatives aux Mazuel et aux origines beauvaisiennes de la famille de Molière.
- lettres et pièces relatives au baptême d'un enfant de Molière à Saint-Sulpice (archives de Condé-Chantilly)
- lettres de Mgr le duc d'Aumale relatives : 1) au portrait de Molière par Mignard au musée de Chantilly (**11 oct. 1883**), 2) à l'organisation

d'une représentation privée de *l'Amour médecin* et de *Tartuffe* qui eut lieu le 29 nov. 1664 (**1^e sept 1881**) : 3 autres lettres, l'une de Emile Perrin au duc d'Aumale, 2 du duc d'Aumale, au sujet de recherches sur Molière.

- extrait des registres d'Etat civil de Narbonne (**27 jan 1922**), sur le baptême de Jean, fils de Anne et de père inconnu ayant pour parrain Jean Baptiste Pocquelin

- contrat de mariage entre Edme Guérard, receveur des gabelles et Françoise Cressé fille de Jean Baptiste Cressé écuyer, conseiller et secrétaire du roi, et sa fille Françoise Cressé (**12 jan 1697**), 10 p., parch.

- 6 actes notariés concernant les comédiens et comédiennes : **juill. 1677** (2 p.), **24 oct. 1674** (11 p.), **24 oct. 1674** (2 p.), **23 oct. 1674** (4 p.) . **23 oct. 1674** (4 p.), **24 oct. 1674** (2 p.), **19 oct. 1674** (4 p.).

- divers papiers relatifs à Molière : lettre de Jules de France, (**3 sept 1891**) à l'archevêque de Paris pour demander de faire dire une messe pour l'âme de Molière, et faire part annonçant la messe le 6 mars 1895 : demande de la Comédie d'insérer dans le prochain *Mercur* le répertoire des pièces de Molière (**1er juil. 1772**) : acte du **3 sept. 1622** de Pierre aux Cousteauxx garde des sceaux du bailliage de Beau ? et de la prévôté d'Augy concernant Pierre Pocquelin. Lettre d'Albert Desjardins (s.d.) : dessin d'armes : lettre de Mathon au maître de l'instruction publique (**30 déc. 1813**) : note de Damien? (**5 mars 1864**) à M. Danjou, président de la société académique de l'Oise, notes de Danjou sur ses recherches sur Molière : obligation au sieur Pocquelin tapissier (**1636**) : lettre du maire d'Orléans au bibliothécaire sur M. Herluison (**27 juil. 1950**) : note sur les autographes du musée Dobrée de Molière (s.d.) : lettre de Herluison disant qu'il offre à la Comédie Française le dossier sur les Pocquelin.

ETAGERE 3

gauche :

- M^{lle} Munier-Romilly : dessins de Talma dans un album offert par cadeau de Isa Lubominska (1811). [1]. [37]. [1] f.. 36 dessins, 195 x 165 mm.
- Marivaux : manuscrit autographe des *Fausse confidences*. 114 p. 215 x 265 mm.
- Alfred de Vigny : manuscrit autographe de *Quitte pour la peur*. offert par Louis Ratisbonne. 52 f.. 310 x 240 mm.
- Pierre Corneille : édition originale d'*Andromède*. Rouen : Laurrans Maurry. 1651. sur laquelle Molière a inscrit le nom des acteurs de sa troupe qui devaient le jouer. Vente De Soleinne. 19 jan. 1844. collection V. Sanson. 7 gravures de F. Chauveau. [7] f. 123 p. [1] f.. avec privilège. in-4°. ex-libris de Maxime Denesle

droite : 8 tomes de manuscrits de Beaumarchais

- tome I. [149] f.. 250 x 193 mm. Chansons. poésie et partie théâtrale :
 - *Chansons et poésies autographes*
 - *Pièces relatives à Beaumarchais et poésies qui lui sont adressées*
 - *Partie théâtrale*
- tome II. [138] f. . 380 x 240 mm. Son mémoire justificatif. affaires relatives à son procès et correspondance :
 - *Son mémoire justificatif au Roy*
 - *Affaires relatives à son procès et à ses persécutions pour ses travaux dramatiques*
 - *Correspondance autographe ou avec signature*
- tome III. [194] f.. 380 x 250 mm. Diplomatie :
 - *Diplomatie. Mémoires et réflexions d'économie politique*. Certains textes sont de la main de Beaumarchais. d'autres sont des manuscrits de copistes corrigés par Beaumarchais
- tome IV. [154] f.. 263 x 190 mm. Pièces de théâtre :
 - *Le Barbier de Séville ou la précaution inutile. comédie*. Manuscrit de copiste avec des corrections et annotations de Beaumarchais
 - *L'ami de la maison. drame*. Attribué à Beaumarchais

- tome V, [276] f., 243 x 195 mm. Pièces de théâtre :
 - *Léandre, marchand d'agnus, médecin et bouquetière, parade*
 - *Jean Bête à la foire, parade*
 - *Les députés du village, opéra comique*
 - *Lamette, comédie*
 - *La nouvelle direction, comédie*
 - *La fête militaire, divertissement suisse*
 - *Zorair, tragédie de Mercurin fils, précédée et suivie de lettres de l'auteur à Beaumarchais*

- tome VI, [115] f., 335 x 215 mm. Affaires d'Eon

- tome VII, [57] f., 380 x 250 mm. La mère coupable :
 - *La mère coupable, drame, 1791. Manuscrit de copiste avec des corrections de la main de Beaumarchais*

- tome VIII, [151] f., 250 x 183 mm. Le mariage de Figaro
 - *La Folle journée ou le Mariage de Figaro, comédie*

ETAGERE 4

gauche :

- 6 médailles du tricentenaire de la Comédie-Française

- registres

(les cotes sont indiquées entre parenthèses et en gras) :

- registre de La Grange (oct.1658-août 1685). des recettes (**R1**)
- registre de La Grange. (févr. 1675-mars 1692) livre des comptes de la troupe (**RR1**)

droite :

registres (suite) :

- registre des dépenses de La Thorillière (avril 1663-jan 1664) (**R2**)
- registre des dépenses de La Thorillière (jan 1664-jan 1665) (**R3**)
- registre des dépenses (avril 1672- févr. 1773) (**R4**)
- registre des dépenses (juill. 1673-mars 1674) (**R5**)
- registre des dépenses (avril 1674-avril 1675) (**R6**)
- registre des dépenses (avril 1675-mars 1776) (**R7**)
- registre des dépenses (avril 1676-mars 1777) (**R8**)
- registre des dépenses (mai 1677-avril 1678) (**R9**)
- registre des dépenses (avril 1678-mars 1679) (**R10**)
- registre des dépenses (avril 1679-avril 1680) (**R11**)
- registre journalier (avril 1680-mars 1681) (**R12**)
- registre journalier (avril 1682-avril 1683) (**R14**)
- registre des dépenses de l'établissement de La Grange (juin 1687-nov 1691) (**RR2**)
- fragments de registre de 1672 trouvé dans les papiers de Molière

AA 4

<u>AUTEUR</u>	<u>TITRE</u>	<u>FORMAT</u>	<u>LIEUX, DATE DE L'EDITION - Nom DE L'EDITEUR</u>
OTROU	: Les Captifs	: in 8°	: I640
OTROU	: Cécile	: in 8° Br.	: I646
OTROU	: Hercule mourant	: in 8° Br.	: I636
OTROU	: Iphigénie	: in 8° Br.	: I641
OTROU	: Ménechmes	: in 8° Br.	: I635
OTROU	: Venceslas	: in 8°	: I647 Ed. Originale
MARRON	: Oeuvres Burlesques	: in 8°	: I648
LISTAN	: (la) Mariana	: in 8°	: I644
LIERE	: Psyché (Ballet)	: in 8°	: I671 (AA5)

AA en bas I

LIERE	: Oeuvres	: ?	: Ex. de Napoléon à Ste Hélène
			: Cartonnage avec médaillon 8 T
POLEON	: Décret de Moscou	: Relié	
" "	: Autographe		: (à Talma)

BB en bas I

ERNEILLE	: Oeuvres	: in-folio	: Paris, Joly I664. 2 v.
ERNEILLE	: Rôle de Rodrigue	: Autogr.	
ERNEILLE	: Oeuvres	: in-folio	: I v.
CINE	: Théâtre	: in-folio	: Paris, Didot I8I3 I v.
ANNY) HUGO	: Hernani (Rôle de Ruy-Blas)	: Autogr.	
GO	: Les Burgraves	: in-I2	: Ed. originale I843
GO	: Cromwell	: in-I2	: Ed. Originale I828
GO	: Hernani	: in-I2	: Ed. Originale I830
GO	: Hernani	: in-I2	: Ed. Originale censurée
GO	: Roi s'amuse	: in-I2	: Ed. Originale I832
GO	: Ruy-Blas	: in-I2	: Dédicace de Hugo à Lafontaine I838
			: I838
ULANGER, Louis (Les)	: Burgraves	: in-folio	: Dessins de Costumes; Album relié
GO	: Hernani	: in-folio	: Ms. relié cuir noir
GNYS	: Quitte pour la peur	: in-Octavo	: Ms. Relié.
GNYS	: Chatterton	: in-8 Car.	: Ed. Originale I835 Br.
SSET	: Gr. de LAMI et LALAU	: in-8	: Album (Salm.édit.) relié toile
	: ZE		: Planches séparées.
SSET	: Oeuvres inédites	: in-I2	: Ed. Originale I896
SSET	: Louison		: Copie. Br.
SSET	: On ne saurait.....		: Copie annotée par Musset
SSET	: Lorenzaccio	: in-folio	: Ms. Relié cuir rouge (Notes manus- crites de P. de Musset.)
LIERE	: les Plaisirs de l'île enchantée	: in-folio	: Imprimerie Royale I673 Belle Rel.

BB en bas 2

<u>AUTEUR</u>	<u>TITRE</u>	<u>FORMAT</u>	<u>LIEUX, DATE DE L'EDITION, NOM DE L'EDITEUR.</u>
ACINE	Oeuvres complètes	:in-4	:Londres, 1723 Relié 2 V.
"	" " " "	:in-4	:Paris 1760. Relié 2 V.
"	Esther	:in 8	:Thierry 1689 Relié.
"	Athalie	:in 8	:Thierry 1691. Relié.
YTHOU	Venceslas	:in 4	:Copie de la version de Lekain et Colardeau 1674 Relié velin
ORNEILLE, Th.	Ariane	:in 4	:Copie
ACIERE	Oeuvres complètes	:in-4	Londres/1723
"	Andromaque	:in 12	:Modane, 1778 Tr.italienne Relié
		:	:relié peau
LOUIS XIV	Entrée à Paris de Louis XIV et de M.T. d'Autriche	:in folio	:Belle reliure 1660
DUCHARDON	Les Cris de Paris	:in 4raisin	:Paris 1734 6 ^{ra} reliés
LIERE	Oeuvres (ill. de Boucher)	:in 4raisin	:Paris 1734 6 ^v . reliés

BB II

LIERE	: OEUVRES. 2 v.	:in-12.pl.de	:Paris, Claude Barbin 1666 relié
"	: George Dandin	:in-12	:Paris, Jean Ribou 1669
"	: Oeuvres	:in-12	:Paris, Denys Thierry 1688 8v.
"	: " "	:in-12	:Amsterdam, Henri Wetstein 1691
"	: L'Amour médecin	:in12 Br.	:Amsterdam, Henri Wetstein 1643
"	:La Critique de l'Ecole des Femmes	:in12 Br.	:Paris, Guillaume de Luyhe 1663
"	:L'Ecole des Femmes	:in12 Relié	:Paris, Gabriel Quinet 1663
"	:L'Avare	:in12 Br.	:Paris 1670
"	:Le Mariage Forcé	:in12 Relié	:Paris, Vve Dupont 1676
"	:Le Médecin malgré lui	:in12 Relié	:Paris, Henry Loyson 1673
"	:Le Malade Imaginaire	:in12 Relié	:Liège, Bronsart 1703
"	:L'Impromptu de Versailles	:in12 Br.	:Amsterdam, Jacques Le Jeune 1684
"	:saillies	:	:
"	:Le Misanthrope	:in12 Relié	:Paris, Jean Ribou 1667
"	:Le Médecin malgré lui	:in 12 Rel.	:Paris, Loyson 1673
"	:Georges Dandin	:in12 Br.	:Amsterdam, Henri Wetstein 1693
"	:Les Femmes Savantes	:in12 Relié	:Paris, Pierre Pronne 1673
"	:Les Fâcheux	:in12 Br.	:Amsterdam, Henri Wetstein 1688
"	:L'Estourdy	:in12 Relié	:Paris, Gabriel Quinet 1663
"	:L'Escole des Maris	:in12 Br. Rel.	:Paris, Gabriel Quinet 1663
"	:Le Misanthrope	:in12 Relié	:Paris, Jean Ribou 1667
"	:Monsieur de Pour- ceaugnac	:in12 Relié	:Page titre manque
"	:Les Précieuses Ridic- ules	:in12 Relié	:Paris, Claude Barbin 1660. Con- traçage de l'Ed. Originale
"	:Les Plaisirs de l'Is- le enchantée	:in12 Relié	:Paris, Gagnard 1668
"	:Sgnairelle	:in12 Relié	:Paris, Augustin Courbe 1662

ANNEXE 7 : DOCUMENT DE TRAVAIL

RÉPARTITION DES COLLECTIONS À L'INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Entresol

Espaces fonctionnels

Salle de lecture

Espace multimédia

Réserve

Postes de travail

Fichier public

Collections : Usuels publics (toutes séries)

Usuels internes (en partie)

Coupures de presse

Iconographie personnalités

Iconographie pièces

Périodiques de théâtre

Microfilms positifs

Audiovisuel (vidéo)

Maquettes de costumes

Maquettes de décors

Imprimés : fonds 4, 7, 8, 9,

Objets

Rez de chaussée

Espaces fonctionnels

Bureau Conservateur-archiviste

Secrétariat

Circuit du document

Postes de travail

Fichier interne

Coffre

Collections : Dossiers individuels (personnalités)

Archives et registres XVII^e - XIX^e siècles
Registres XX^e siècle

Musique (fonds coté)

Relevés de mise en scène

Manuscrits. Dossiers d'autographes

Affiches fragiles

Usuels internes (en partie)

Imprimés : fonds 1, 2, 4, 3 (fonds anciens seulement)

Iconographie grand format

Photothèque de prêt

Sous-sol

Espaces fonctionnels

Préparation départ dons

Stocks publications

Espace Serveur informatique

Collections : Archives XX^e siècle

Musique (partitions)

Pièces non jouées

Tapuscrits pièces et radios XX^e siècle

Audiovisuel (matrices vidéo)

Audiovisuel (son)

Tournées

Périodiques non théâtraux

Doubles cotés

Imprimés : fonds 3, 5 (sauf documents fragiles ou usuels)

Programmes jusqu'en 1971

Programmes : doubles (y compris galas)

Programmes autres théâtres

Coupures de presse (feuilletons non montés en grandes boîtes archives)

Affiches : grand format
petit format
hors Comédie-Française

Archives du service : correspondance, bons de commande,
expositions, factures

Objets boutique

Réserve au théâtre

Microfilms (matrices)

Mobilier

Tableaux

Sculptures

ANNEXE 8 : RAPPORT D'ETAPE

Objet : Rapport d'étape sur le réaménagement de la Bibliothèque-Musée

Le projet de réaménagement de la bibliothèque-musée au cours de la saison 1999 entraîne un certain nombre d'opérations matérielles, intellectuelles et une nouvelle organisation visant une meilleure conservation et exploitation des richesses conservées dans la bibliothèque-musée, et doit permettre ultérieurement au chantier architectural de se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Les premières réalisations sont évoquées ci-après :

1) Inventaire des stocks de publications de la Comédie-Française conservées en nombre

Dans un premier temps, l'inventaire des diverses publications de la Comédie-Française a permis un gain de place au sous-sol par le biais de dons, de propositions de vente et d'une élimination des exemplaires en mauvais état de conservation. Le reconditionnement de ce stock y contribue aussi. Cet inventaire a permis d'avoir une idée précise des stocks et des quantités très variables selon les titres : six numéros de la *Revue* sont ainsi totalement épuisés (quatre autres le deviendront bientôt), deux titres de programmes sont également quasi-absents des stocks (*Clitandre* et *La Tempête*). Le rapprochement des stock disséminés dans divers endroits du sous-sol et la perception exacte des stocks n'est pas le moindre des résultats de cette opération.

1.1 Dénombrement, tri, rangement en boîtes d'archives.

On dénombre

- ❖ 38824 exemplaires de la *Revue* pour les 192 n° existants.
- ❖ 7531 exemplaires de la *Gazette* pour les 28 n° existants.
- ❖ 780 ex. des *Cahiers* pour les 27 n° existants.
- ❖ 2429 ex. des suppléments (*Le journal*) aux publications de la Comédie-Française sur les 13 n° existants.
- ❖ 8271 programmes (de 1986 à 1998).
- ❖ Environ 7000 feuilles de distribution de 96 pièces représentées entre 1971 et 1986.

Ont été réalisés pour ces documents, en parallèle, plusieurs trains de reliure classés par saison ou par titre, créant ainsi des exemplaires de sécurité dont la conservation et la consultation sont ainsi améliorées et assurées.

1.2 Attributions

a) Dons

Dans un premier temps, deux destinataires privilégiés ont été sélectionnés en ce qui concerne le stock des publications de la Comédie-Française, à savoir :

- l'ADIFLOR, sous tutelle des Affaires étrangères : 33 cartons (enlevés le 5 novembre 1998) comportaient 2920 exemplaires de la Revue, ainsi que des livres scolaires, des textes classiques et d'anciennes publications des années 1960-1970 consacrées à un auteur ou une pièce appartenant au répertoire de la Comédie-Française.
- l'ENSATT : École nationale supérieure des arts et techniques du Théâtre (nouveaux locaux à Lyon avec création d'une bibliothèque de 120 m²) : 159 ex. de la Revue mis de côté, projets de dons de périodiques, de programmes que nous avons en nombre, etc...

D'autre part nous mettons de côté des documents conservés en nombre, pour une association qui fait parvenir des livres à des enfants et adolescents africains rescolarisés par le biais d'ateliers Théâtre : Culture d'enfance internationale est sous-tutelle de la Croix-Rouge. Nous leur destinons des feuilles de distributions avec photographies et quelques programmes. (ramassage prévu le 18 novembre 98)

Cette politique de dons sera élargie à d'autres institutions éducatives et culturelles, par exemple les lycées Molière et Beaumarchais, le premier étant partenaire de la Comédie-Française depuis de nombreuses années. En outre, des dons plus sélectifs à d'autres institutions (centre national du costume de scène, bibliothèques spécialisées) pourront être faits après identification de doubles ou de publications ne correspondant pas à la politique documentaire de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française.

b) Ventes

Une vingtaine de collections complètes de la *Revue Comédie-Française* et de ses suppléments (1971-1993) sera proposée à la vente sur le site Internet en décembre 1998 pour un montant global de 6000 francs par collection.

c) Pilon

13465 exemplaires de la *Revue* ont été réellement éliminés en septembre 1998 (nombreux exemplaires en mauvais état), certains numéros se comptaient en centaines d'exemplaires stockés, par exemple 700 ex. pour le n° 105. Le pilon a été accompagné d'une opération drastique de débarras dans l'ensemble du sous-sol.

Le principe d'une conservation de 150 exemplaires de la *Revue* par numéro (si possible) a été institué à l'occasion de cette opération de tri.

Les programmes, Journaux, Gazettes et Cahiers sont conservés en intégralité et conditionnés partiellement (stock de sécurité). Les surplus peuvent faire partie des différents dons sus-mentionnés pour les excédents de certains titres mais ne sont en aucun cas détruits.

2) Transfert d'objets au service des accessoiristes

Avant de procéder à l'opération de pilon et débarras, le service des accessoiristes a été prévenu et a pu ainsi récupérer de nombreux objets intéressants et difficiles à trouver, ou inadaptes pour un usage actuel :

Trois anciennes grandes boîtes de rangement en bois (dont une décorée), deux bannières en osier, trois machines à écrire, un magnétophone à bandes, un tourne-disques, une machine à calculer (ancien modèle), une cinquantaine de boîtes d'archives anciennes pour cartonnier, une dizaine de boîtes de rangement (façon livres reliés), des fichiers en bois non normalisés, des classeurs, des chemises cartonnées et des ramettes de papier, des supports et matériel d'encadrement, deux cartons de revues de la Comédie-Française, etc...

3) Identification et Inventaire des bobines et cassettes vidéo

Un certain nombre de documents audiovisuels conservés dans des conditions inadéquates (en piles sur le sol, disséminés sur des étagères, etc) ont été traités. Au total 238 documents audiovisuels inventoriés (Inv. 98-001 à 98-238) :

- 3.1 Identification de 159 bobines constituant les rushes du documentaire de Jean-Philippe Puymartin, *Ferveur, la Comédie-Française 1986-1987*.
- 3.2 Inventaire des bobines et Cassettes vidéo *Lorenzaccio* (1986), *Caligula* (1992), *L'Impresario de Smyrne* (1985), et enregistrements audio divers et plus anciens (au total 79 documents)

L'ensemble de ces documents a été conditionné en 12 grands cartons ou bien rangés en étagère.

4) Mouvements des collections et installation rationnelle

Parallèlement aux opérations menées par la bibliothèque-musée, l'équipe Idex a effectué les travaux prévus pour la ventilation des espaces. L'équipe de maintenance de la Comédie-Française a nettoyé entièrement 2 pièces du sous-sol, réinstallé et repeint des étagères métalliques, abattu une cloison rapportée qui était inutile, déplacé la porte d'entrée, installé un rack en menuiserie pour les grands cadres dorés conservés (sans toile).

Les deux espaces entièrement dégagés et l'opération de tri et inventaire ont permis d'y transférer de façon ordonnée le stock entier des publications de la Comédie-Française chiffrées et triées (chapitre 1). Le surplus destiné aux futurs dons s'y trouve également. Nous avons rassemblé d'autre part une grande partie des encadrements divers dans une structure en bois spécialement construite.

Les autres espaces du sous-sol à réorganiser (quatre espaces différents sur un ensemble de six locaux) seront destinés aux collections rarement communiquées et faciliteront le stockage de certains lots pendant les travaux.

5) Inventaire et désherbage dans les collections de périodiques

Ce premier travail sur un fonds homogène est l'exemple des opérations à prévoir avant le transfert des collections.

Les périodiques constituent un fonds d'environ 380 titres (français et étrangers). L'identification des doublons et triplons constitue une première étape dans l'attribution de certains multiples à la Bibliothèque nationale de France (Estampes et Photographie) ; Bibliothèque de l'Arsenal et à d'autres bibliothèques susceptibles d'être intéressés par certains titres généraux ou spécialisés, hors du champ d'application de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, et très lacunaires.

L'inventaire précis des titres permet également le rapprochement de diverses cotes et le reconditionnement qui en dépend (périodiques entrés à différents moments dans les collections), l'identification de titres non catalogués et le repérage de différentes lacunes. L'ensemble des collections sera recoté de façon cohérente avec séparation des formats. Les nouveaux titres pourront y prendre place et certains volumes rejoindront un autre fonds au sein de la bibliothèque.

Pour accomplir ce travail, nous avons consulté le Cédérom Myriade (Base nationale des périodiques), ainsi que la base Opale-Plus de la Bibliothèque nationale de France afin de faire le point sur notre collection. Il apparaît ainsi que certains almanachs des XVIII^e et XIX^e siècles sont des unicus, que seule la Bibliothèque de la Comédie-Française semble conserver.

Cette étape d'identification des périodiques permet également de descendre au sous-sol certains titres à faible communicabilité dont le contenu fait l'objet d'un dépouillement préalable. Le rangement systématique de certains documents en sous-sol permettra un meilleur réaménagement des collections.

O. J. L.

ANNEXE 9 : ARCHIVES

voir aussi p 12/17

1- archives générales

Voilà quelques exemples de documents faisant partie des archives générales, et qui paraissent plus précieux que d'autres, parce qu'ils marquent un moment décisif de l'histoire de la Comédie-Française, présentent un caractère anecdotique, ou sont révélateurs d'une époque. Ils sont fréquemment demandés pour des expositions.

- billet autographe de La Reynie, lieutenant général de police, à C. Gazon (18 janvier 1686), au sujet d'un désordre advenu à la Comédie de Guénégaud à cause de mousquetaires.

- extrait des minutes de l'Assemblée des Comédiens (26 décembre 1690) au sujet de l'incident entre Raisin et Poisson

- demande d'aumône des religieux augustins réformés du boulevard Saint-Germain aux Comédiens français

- arrêt de la Municipalité de Paris (18 septembre 1790), relatif à la contestation qui s'était élevée entre Talma et les Comédiens français.

- lettre du Secrétaire général de la Préfecture de Police au « Citoyen Directeur du Théâtre de la République » (27 juin 1848), autorisation de rouvrir le théâtre après les journées de juin.

2 - dossiers sur les personnalités

Nous avons choisi d'examiner le contenu de trois dossiers de sociétaires (deux du XIX^e siècle, un du XX^e siècle), et d'un dossier d'auteur. Ces exemples ne prétendent pas être représentatifs du fonds : la taille et le contenu des dossiers sont sensiblement différents selon les époques, le temps que le comédien a passé à la Comédie-Française

ou l'importance qui lui a été donnée, selon le hasard des dons et la politique d'acquisition. Il serait d'ailleurs utile de travailler à une rationalisation du contenu des boîtes, et de définir des règles de constitution des dossiers, pour remédier au désordre qui règne parfois. Les dossiers choisis ici ont été volontairement pris parmi ceux des personnages les plus prestigieux pour le théâtre, et contiennent donc une masse relativement importante de documents à mettre en réserve, qui ont été signalés par un R. Les documents sont énumérés selon l'ordre dans lequel ils sont disposés dans les dossiers : il apparaît alors de façon manifeste que certains regroupements s'imposent parfois.

François-Joseph Talma

1^{er} carton :

- dossier administratif
- extrait de catalogues d'autographes
- R - gros dossier de lettres dont beaucoup sont des autographes : certaines sont longues et intéressantes, d'autres ne sont que de courts billets ne contenant presque pas d'informations.
- correspondance de la bibliothèque (lettres de chercheurs de demandant un renseignement, et copie de la réponse du conservateur)
- divers articles
- documents professionnels (relatifs en particulier à ses congés, et à ses conflits avec le Comité d'administration de la Comédie-Française).

2^e carton :

- documents professionnels
- article du *Dictionnaire des lettres françaises*
- listes des acquisitions de 1982 relatives à Talma
- R - lettres (reliées) de Ducis à Talma de 1792 à 1813 : sur l'art théâtral.
- extraits de catalogues d'autographes

- ordre de paiement signé Talma
- R** Talma
 - gros paquet de lettres adressées à Talma, et quelques-unes de Talma
 - extraits de catalogues d'autographes
 - lettres adressées à Talma
 - copies, photos et photocopies d'autographes
 - hommages à Talma (vers, discours...)
 - dossier sur sa maison de Brunoy

3^e carton :

- R**
 - manuscrit dans lequel Talma a appris son rôle de Shakespeare dans *Shakespeare amoureux* de A. Duval, avec quelques mots de Talma.
 - dossier sur son tombeau
 - copies de rôles
 - listes de rôles
- R** Charmois
 - manuscrit autographe des *Réflexions sur Le Kain*.
 - dossier sur l'affaire avec la Comédie-Française
 - dossiers sur tableaux et monuments et correspondance de Charmois
 - monument, catalogues d'autographes, lettres
 - documents divers sur ses mariages et son divorce, les travaux faits dans sa maison...
 - publications diverses
 - *Exposé de la conduite et des torts du sieur Talma envers les comédiens français* (1790). Photocopie
 - lettres et coupures de presse concernant la famille de Talma, en particulier série de lettres sur Julie, première femme de Talma
 - dossier sur le monument à Talma à Poix-du-Nord

4^e carton :

- R - testament autographe et cheveux de Talma
- R - cahier de croquis de Talma : à mettre en réserve
- documents relatifs à sa mort
- émissions de télévision
- dossier relié contenant des portraits, des lettres, autographes ou non, et des lettres adressées à Talma, ou le concernant, avec un dossier sur sa maladie, contenant des planches, un procès verbal d'autopsie, et beaucoup de coupures de journaux (en particulier sur la mort de Talma). Ce document de provenance inconnue mérite par exemple d'être mis en réserve, car il contient des manuscrits autographes, et compose un ensemble organisé extrêmement curieux. Il pourrait même, étant donné son volume et son caractère particulier, être extrait du carton où il est conservé. Mais il faudrait au préalable en faire un inventaire précis. ✕

5^e carton :

- propositions de vente
- R - manuscrit autographe de *La méprise* (Ms 20 549), pièce qui n'a pas été publiée.
- divers témoignages manuscrits sur Talma.
- R - manuscrit de *Ninus* de Brifaut avec de nombreuses corrections et annotations de Talma
- copies de scènes de *Manlius* (pièce de Talma)
- R - copie de plusieurs actes de *Manlius capitolinus* avec des corrections et additions de la main de Talma
- R - série de manuscrits de rôles avec des corrections autographes de Talma :
- R - fragments de manuscrits de rôles avec corrections de Talma
- R - rôle de Furnus avec corrections de Talma

6^e carton :

- fonds de la famille de Talma, comportant plus de 300 documents, proposées à 180 000 F (alors que les pièces prises isolément auraient pu être vendues beaucoup plus cher). Noëlle Guibert souligne l'intérêt de ces documents, en particulier des lettres de Talma, qui constituent une documentation remarquable sur l'état du théâtre et la situation politique.

Seraient donc soumis à une consultation surveillée et motivée :

- les lettres autographes de Talma dans leur ensemble (même si elles sont loin d'avoir toutes un intérêt et une valeur équivalents) : notons que, dans les dernières années une lettre autographe et signée de Talma coûte au minimum 1 000 F, même quand son contenu ne présente pas d'intérêt particulier, 1 500 F s'il est un peu plus riche, et que le prix peut atteindre 5 000 à 6 000 F quand il s'agit d'une lettre concernant le théâtre, ou adressée à une personnalité bénéficiant également d'un grand prestige (Mme de Staël par exemple). Ces prix évoluent naturellement très vite, mais ils donnent un ordre de grandeur.

- les manuscrits autographes, et les textes portant des annotations de sa main, et permettant de suivre le travail fait sur un texte.

- l'ensemble constitué par un collectionneur, qui vaut par certains éléments de son contenu, et par le curieux objet que forme le tout.

- son testament et ses cheveux, pour leur caractère de reliques.

Elisabeth Rachel Félix dite Rachel

1^{er} carton :

R - don Bernard Mure (oct. 1997) : photo d'Henri Mure. Lettres de Rachel à Henri Mure et divers documents.

- dossier sur la tournée faite sur les traces de Rachel en 1987.

- extrait de catalogues d'autographes et lettre autographe de son frère.

- lettres du Ministère de l'Intérieur pour accorder des primes d'encouragement à la jeune Rachel.

R

- série de lettres autographes.
- lettres à H. Mure : presse et documentation.
- lettre de son médecin lui ordonnant le repos.
- demandes de places pour voir Rachel (en particulier de sa famille).
- mémoire d'un comédien sur Rachel en Amérique.
- documentation diverse : Rachel en Russie. les diverses tournées en France et à l'étranger. souvenirs. poèmes.

2^e carton :

- bibliographie
- avis de décès
- documents relatifs à sa naissance (pas d'acte de naissance).
- éloge de Rachel par S. de Pongerville (ms. autographe).
- dossier relatif à la sépulture de Rachel.
- inventaire
- divers articles non classés
- correspondance de la bibliothèque
- correspondances diverses
- reçus
- documentation diverse sur les représentations
- dossier administratif : engagement. correspondance avec la Comédie-Française. mandats. lettres de l'administrateur à Rachel (copies)...

3^e carton :

- dossier établi pour la reconstitution historique de la loge de Rachel dans le théâtre.

R

- série de lettres : à sa sœur. aux Samson. à des amis proches. à l'administrateur et au comité d'administration : très riche sur sa santé. ses

déplacements, ses succès, ses ennuis à la Comédie-Française. L'ensemble paraît précieux (sauf peut-être une ou deux missives courtes et allusives) et à protéger.

4^e carton :

- texte dactylographié sur Rachel à Marseille
- lettres relatives à Rachel
- documents sur la vente après décès

R

- gros volume de lettres, autographes ou copies

Pour ce fonds, seuls les ensembles de lettres autographes sont vraiment à protéger : ils sont à la fois précieux par leur contenu (sur les relations houleuse de Rachel avec le Français, son amour du théâtre, ses relations avec son maître...), et par la valeur marchande qu'ils représentent : une lettre de Rachel au contenu assez pauvre peut ne coûter que 500 ou 600 F. mais une lettre à Poirson sur le théâtre est proposée à 2 000/2 500 F. et une lettre à Mme Berlioz 1 500 F. Là encore, ces prix n'ont qu'une valeur très relative.

Béatrix Dussan dite Dussane

1^e carton

- 1 autographe au contenu peu intéressant
- extrait de catalogues d'autographes.

R

- lettres autographes : à l'administrateur. « lettres à moi-même » : riches sur sa carrière, la vie de la troupe, etc.

- correspondance de la bibliothèque
- lettres reçues
- dossier sur sa carrière
- dossiers de presse
- dossier administratif

2^e carton

- notice biographique dactylographiée
 - discours pour le banquet Dussane de Mme Second-Weber et Albert Lambert.
 - dossier sur le trophée Dussane.
 - journal et cahier d'écolière.
 - dossier sur l'« affaire Dussane » (1938-40) : où elle se plaint de ne pas avoir été appelée à jouer des rôles de son emploi depuis longtemps parce que les distributions faites abusivement par des metteurs en scène...
 - lettres adressées à Dussane en 1941
 - notes pour son ouvrage sur la Comédie-Française.
- R**
- manuscrit autographe de *La Première du Cid*.

Cet ensemble est à mettre en relation avec le fonds légué par Béatrix Dussane à la Comédie-Française, constitué d'imprimés, mais aussi de coupures de presse, photos, notes manuscrites.

Là encore, on protégera en priorité les lettres et le manuscrit autographes (notons là encore les prix pratiqués ces dernières années par les libraires : moins de 500 F pour une lettre signée : le manuscrit d'un article de quelques pages, joint à une lettre, est proposé à 1 500 F). Pour le reste (même pour le dossier sur l'affaire Dussane), les documents sont moins précieux car il ne revêtent pas un caractère exceptionnel (pas d'autographes) et le contenu peut en être retrouvé dans d'autres sources.

Pierre Corneille (1606-1684) :

1^e carton :

- correspondance bibliothèque
 - hommages
 - catalogues d'autographes
 - documents divers : copies et originaux
- articles, monuments, travaux divers

2^e carton :

documents relatifs aux célébrations des bicentenaire et tricentenaire de la mort de Corneille.

3^e carton :

dossiers sur les pièces

4^e carton :

documents sur la famille Corneille

Pour ce fonds, rien ne mérite une surveillance particulière : ce que la Bibliothèque-Musée contient de précieux sur Corneille est ailleurs : relique de la porte de sa chambre (coffre), éditions originales de ses pièces (bureau du conservateur).

3 - dossiers d'autographes

A l'entresol, trois étagères entières ne suffisent pas à recevoir l'ensemble des boîtes contenant des autographes. Ces documents sont catalogués, mais les fichiers ne sont pas complets et même parfois erronés (faits par différents agents sans qu'il y ait eu de vérification). On peut s'étonner d'y trouver des autographes de comédiens, auteurs, administrateurs auxquels sont consacrés, au rez-de-chaussée, des dossiers : il y aurait donc là un travail de redistribution à faire, pour que ce fonds ne soit plus qu'un ensemble d'autographes de personnalités extérieures à la Comédie-Française, qui ne sont pas l'objet de dossiers particuliers. Etant donné ce mélange, il ne serait pas surprenant de trouver dans ce fonds des éléments de réserve. Le volume de l'ensemble ne permettant pas pour l'instant de dépouillement exhaustif, on fera là encore quelques « carottes », de cartons pris au hasard, pour comprendre la nature de ces documents : il est donné pour chacun la liste des documents trouvés qui méritent qu'on se pose la

question de la réserve, c'est à dire ceux dont l'auteur a gagné une certaine célébrité, et/ou présente un intérêt particulier pour l'histoire de la Comédie-Française.

Voici les documents qui paraissent mériter d'être signalés comme réserve :

Carton Bara-Barrault :

- Lettre autographe signée de Barbey d'Aurevilly à l'administrateur : il demande une loge pour un spectacle.

- Lettre autographe signée de J.-L. Barrault à B. Dussane.

- Lettres autographes signées de J.-L. Barrault à M. Escande.

Carton Fec-Fey :

- lettre de M. Félix, père de Rachel : brouillon d'une lettre au rédacteur du *Siècle*, concernant sa fille (il a été accusé dans ce journal de ne pas trouver suffisante sa pension et il répond en contestant les chiffres publiés).

- la lettre de J. Ferry à Régnier.

Carton Qua-Regna :

- lettre de Quinault au sujet de l'échec du *Philosophe amoureux*.

Carton Hi-Hy :

- plusieurs lettres de A. Houssaye.

Carton Coquelin :

- cahier de lettres des et aux Coquelin, formant un ensemble organisé, cohérent, avec des commentaires.

- important ensemble de lettres des Coquelin.

Carton Tab-Tro :

- lettre de I. Tourgueniev à E. Perrin (demande d'invitation pour assister à la fête anniversaire de la fondation de la Comédie-Française)

4 - correspondances des auteurs

Plusieurs ensembles de correspondances sont regroupés dans quatre boîtes de conservation selon des périodes définies de façon chronologique :

- 1811-1840
- 1841-1960
- divers, à reclasser
- XX^e siècle, par ordre alphabétique d'auteurs.

Il s'agit le plus souvent de correspondance entre le théâtre et des auteurs qui sollicitent la lecture de leur pièce, ou qui s'étonnent d'un refus, demandent une relecture, contestent un verdict. Si ce fonds est intéressant à plus d'un titre, il ne semble pas receler de trésor à mettre en réserve, ou à ne pas communiquer : les correspondances les plus intéressantes ont vraisemblablement été placées de préférence dans les dossiers sur les auteurs. Seul le fonds du XX^e siècle présente plusieurs lettres attirant davantage l'attention : il s'agit d'échanges entre l'administrateur et, entre autres, M. Pagnol, J. Green, Mme Romain-Rolland, A. Maurois... A noter aussi, dans une boîte à part, une lettre autographe de la princesse de Metternich à un ami parisien, à propos d'incidents survenus lors d'une tournée en Europe centrale (Vienne, 1892). Les plus importantes de ces lettres seraient à intégrer dans les dossiers sur les auteurs quand ils existent, et, quand il n'existent pas, on pourrait envisager de créer de nouveaux dossiers de personnalités ou d'autographes pour les accueillir. Une fois réintégrées, les lettres identifiées comme réserve seraient signalées comme telles.

ANNEXE 10 : MANUSCRITS

1- pièces du répertoire

a) manuscrits des pièces

Les manuscrits les plus exceptionnels ont manifestement été déjà retirés du fonds général et placés à l'abri dans le coffre-fort : il s'agit du manuscrit autographe d'*Hernani*, de celui de *Lorenzaccio*, de celui de *Quitte pour la peur* d'Alfred de Vigny, et des *Fausse confidences* de Marivaux, enfin de 8 volumes de manuscrits autographes de Beaumarchais, ou annotés de sa main. Mais, dans le fonds général, qui comprend environ 2 500 manuscrits, classés par ordre chronologique, d'autres textes, dispersés, semblent mériter une protection particulière.

En voici la liste :

- Beaumarchais (Pierre Augustin Caron de). *Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile*, 1774, avec des notes de la main de Beaumarchais certifiant la conformité de la copie, et signature autographe (Ms. 287).

Les Deux amis ou le Négociant de Lyon, 1770, avec des corrections de la main de l'auteur, et une pièce jointe : billet de Beaumarchais abandonnant ses droits à Delaporte (Ms. 268).

Eugénie, 1767, avec corrections et annotations de la main de l'auteur (Ms. 252).

- Chénier (Marie-Joseph). *Fénelon ou les religieuses de Cambrai*, 1799. Manuscrit recopié par Paul Christian, avec une note, les opinions de la critiques, et deux aquarelles (Ms. 408).

- Cocteau (Jean). *La Maison hantée*, 1937, avec des corrections autographes de l'auteur (Ms. 1864).

→ *limité?*

- Ducis (Jean-François). *Hamlet*. 1769. Autographe, pièces jointe : changement pour la fin d'Hamlet et manuscrit autographe de Talma (acte V scène 2) (Ms. 266).

- Dumas (Alexandre, père). *Mademoiselle de Belle-Isle*. 1839, avec des corrections autographes de l'auteur (Ms. 734)

Le Mari de la veuve. 1832, manuscrit autographe de l'auteur (Ms. 674).

- Guitry (Sacha). *Deux couverts*. 1914, manuscrit avec signature autographe de l'auteur (Ms. 1557 et 1558)

- Hugo (Victor), recueil intitulé « Le Ministère du commerce contre Victor Hugo. 1832 », à propos de *Le Roi s'amuse*. comprenant : pièces accusatrices : lettres : coupures de presse, plaidoyer et arrêté déterminant la suspension des représentations de la pièce : la pièce imprimée : la copie manuscrite avec annotation autographe de l'auteur (Ms. 676).

- Labiche (Eugène). *Moi*. manuscrit autographe avec corrections et indications scéniques (Ms. 1043).

- Montherlant (Henry de). *Le Cardinal d'Espagne*. 1959 : corrections autographes, becquets autographes, dédicace à sa secrétaire (Ms. 1996).

Port-Royal, avec corrections et becquets autographes, 1954 (Ms. 1974)

La Reine morte. 1954, manuscrit autographe, variantes manuscrites, lettre de donation de l'auteur (Ms. 1895)

- Musset (Alfred de). *Louison*. 1849, avec pièce jointe : manuscrit autographe de plusieurs scènes de l'acte I, présentant des variantes avec l'imprimé (Ms. 860).

- Rotrou (Jean). *Venceslas*. 1774, manuscrit avec des corrections de la main de Lekain (Ms. 20 017)

- Voltaire. *Zulime*. 1761, manuscrit avec des corrections de la main de Lekain (Ms. 161).

Il s'agit donc ici de manuscrits autographes d'auteurs prestigieux (qui ont fait l'objet d'une édition), ou portant des corrections ou annotations d'auteurs, ou de comédiens, prestigieux, qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la Comédie-

Française, et risquent d'être vulnérables par la valeur marchande qu'ils sont susceptibles de prendre. C'est le cas par exemple des manuscrits annotés par Beaumarchais, qui présentent les mêmes caractéristiques que ceux qui sont entreposés dans le coffre, et devraient, semble-t-il, bénéficier des mêmes conditions de sécurité et de conservation. D'autres manuscrits sont rendus précieux surtout par les documents qui leur ont été joints (lettre de l'auteur...). Dans les cas des textes de Voltaire et Rotrou, la richesse vient des corrections non de l'auteur, mais du comédien Lekain, essentiel dans l'histoire de la Comédie-Française. De même l'intérêt du manuscrit de Ducis vient surtout de celui de Talma qui lui est joint. Ils pourraient être retirés des cartons, et placés au sein de la réserve.

En dehors de ces manuscrits indiscutablement précieux, d'autres méritent d'être signalés, et peut-être isolés, en tout cas d'être protégés par des conditions de consultation particulières : c'est le cas des manuscrits antérieurs à 1800 (manuscrits 1 à 413), qui devraient être bientôt entièrement microfilmés (à la fin du mois de novembre 1998, les 391 manuscrits les plus anciens sont consultables sur un support de substitution). Voici, pour prendre un exemple, les titres de ces manuscrits anciens, pour les premiers auteurs de la liste alphabétique. Une recherche effectuée dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France a montré que certains de ces textes n'ont, vraisemblablement (à moins d'avoir échappé au dépôt légal, ce qui est peu probable), jamais été publiés auquel cas on peut penser que l'exemplaire conservé à la Bibliothèque-Musée est un document très rare, voire unique, et qu'il peut avoir son intérêt pour l'histoire de la littérature (mention [pas d'édition])

- Aude (Joseph), *Le Journaliste des ombres*, 1790 (Ms. 374) [pas d'édition]
- Audierne (Jacques), *La Méprise*, 1739 (Ms. 156) [pas d'édition]
- Autreau (Jacques), *Le Chevalier Bayard*, 1731. *La Magie de l'Amour*, 1735 (Ms. 124)
- Baron (Michel Boyron dit), *L'Andrienne*, 1703 (Ms: 157). *L'Homme à bonnes fortunes*, 1753, ms autographe de Lekain (Ms. Ms. 20014)
- Barquebois (Jaques Robbe, dit), *Monsieur La Rapinière*, 1682. (Ms. 11)

- Barthe (Nicolas-Thomas). *L'Antique moderne ou l'Amateur*. 1763 (Ms. 241). *Les Fausses infidélités*. 1768 (Ms. 256). *La Mère jalouse*. 1771, avec des corrections de la main de l'auteur (Ms. 277).

- Beaugeard (Jean-Simon Ferréol). *Les amants espagnols ou les contre-temps*. 1782 (Ms. 321). [pas d'édition]

- Belloy (Pierre Laurent Buirette, dit Dormond, dit de). *Le siège de Calais*. 1765. *Zelmire*. 1762 (Ms. 245).

- Boissy (Louis de). *Admète et Alceste*. 1727 (Ms. 98 bis). *Le Babillard*. 1725 (Ms. 95 bis). *Le Badinage ou le Dernier jour de l'absence*. 1733 (Ms. 117). *Les Dehors trompeurs*. 1740 (Ms. 159). *Les deux nièces*. 1787 (Ms. 345). *Le Duc de Surrey*. 1746 (Ms. 176) [pas d'édition]. *La Fête d'Auteuil*. 1742 (Ms. 168).

- Boistel d'Welles(sic) (Jean-Baptiste-Robert). *Antoine et Cléopâtre*. 1741 (Ms. 164).

Sans être considérés comme éléments de grande réserve, ces manuscrits méritent donc, tout en restant à leur place actuelle dans les cartons, une protection accrue.

Enfin quelques manuscrits, souvent plus tardifs présentent l'intérêt d'être des autographes, et sont parfois l'œuvre d'auteurs, qui, s'ils ne sont plus guère célèbres à notre époque, ont eu leur heure de gloire, et ont donné un certain nombre de pièces à la Comédie-Française. Voici par exemple ceux qui pourraient retenir l'attention :

- Albert-Lambert (Léon). *Vieux camarades*. 1895 (Ms. 1313) [pas d'édition]

- Augier (Emile). *Gabrielle*. 1849 (Ms. 869)

- Bataille (Henry). *Le songe d'un soir d'amour*. 1910, autographe, avec dédicace de l'auteur à Jules Claretie. (Ms. 1506) [pas d'édition]

- Bornier (Henri de). *La Fille de Roland*, autographe (Ms. 1132)

- Chamfort (Sébastien-Roch-Nicolas, dit de). *Mustapha et Zéangir*. 1777, avec corrections autographes. (Ms. 20 017)

- Clément (Jean-Marie-Bernard). *Commentaire sur les tragédies de Racine*, s. d., autographe (Ms. 25 005) [pas d'édition]

- Dorat (Jean-Claude). *Regulus*. 1773 pièce jointe : variante du 1^{er} acte par l'auteur, avec des corrections de sa main (Ms. 283) [pas d'édition]

- Ducis (J.-F.), *Macbeth*. 1784. autographe (Ms. 267)
- Dugas-Montbel (N), *Réflexions sur la comédie et les causes de sa décadence*, autographe (Ms. 25 037) [pas d'édition]
- Dugué (Ferdinand), *Le Béarnais*. 1844. corrections autographes (Ms. 783)
- Fournier (Edouard), *La vraie farce de Maître Pierre Pathelin*. 1872. prologue autographe (Ms. 1119)
- Gruyer (Paul), *Hyacinthe ou la fille de l'apothicaire*. 1905. autographe (Ms. 1426) [pas d'édition]
- Hervieu (Paul), *La Course du flambeau*. 1916 autographe. avec corrections. *L'énigme*. 1901. autographe (Ms. 1594)
- La Harpe (Jean-François de), *Philoctète*. 1783. autographe (Ms. 327)
- La Ville de Mirmont (Alexandre-Jean-Joseph de), *Charles VI*. 1826 autographe (Ms. 590)
- Manuel (Eugène), *L'Absent*. 1873. autographe (Ms. 1121) [pas d'édition]
- Maquet (Auguste), *Valéria*. 1851. autographe avec corrections et indications scéniques (deux exemplaires) (Ms. 889)
- Martel (Tancredè), *Deux amis*. 1899. autographe (Ms. 1376)
- Monvel (Jacques Marie Boutet, dit), *Les Victimes cloîtrées*. 1791. autographe (Ms. 384)
- Prévost (Marcel), *Le Plus faible*. imprimé avec indications scéniques et distribution autographes. 1904 (Ms. 1410)
- Raynouard (François-Just-Marie), *Les Templiers*. 1805. brochure avec corrections autographes (Ms. 450)
- Rivière (commandant), *Monsieur Margerie*. 1913. autographe (Ms. 20 513)
- Romand (Hippolyte), *Le Dernier marquis*. 1842. corrections autographes (Ms. 757)
- Sardou (Victorien), *Daniel Rochat*. 1880. autographe. *Patrie*. 1869. autographe (Ms. 1173)
- Séjour (Victor), *Diégarias*. 1844. corrections. variantes et distribution autographes (Ms. 778 à 780).

- Simons-Candeille (Julie), *Louise ou la réconciliation*, 1808, autographe (Ms. 482) [pas d'édition]

- Souriguères de Saint-Marc (J.-M.), *Frédégonde*, 1828, copie autographe (Ms. 623) [pas d'édition]

- Van Der Buch (Emile-Louis), *Une nuit au Louvre*, copie manuscrite avec corrections autographes et distribution, 1846 (Ms. 821)

- Violet d'Epagny (Jean-Baptiste Rose Bonaventure), *Les Adieux au pouvoir ou l'Olive du Directoire*, 1838, corrections autographes (Ms. 726)

Là encore, on pourrait imaginer simplement de protéger ces manuscrits en les faisant entrer dans la réserve en place.

Il faut rappeler en effet l'intérêt de ce fonds : ce type de manuscrits ne peut exister que dans la bibliothèque d'un théâtre : ils portent la marque d'un travail sur le texte, et sont truffés de corrections, ratures, annotations, becquets. Nombreux sont ceux qui portent la signature de l'administrateur, le visa de la censure, la distribution, ce qui leur donne un intérêt historique évident. Il est donc indispensable de protéger ce fonds et d'en assurer la pérennité en poursuivant la politique de microfilmage, qui est déjà bien avancée, jusqu'à couvrir la totalité de ces documents.

Il existe encore un petit fonds de manuscrits reliés, isolés sur les étagères E 33, cotés 20 501 à 20 573, pour ceux qui le sont. Ils sont pour la majorité antérieurs à 1800, et présentent parfois un intérêt littéraire. La plupart ne sont pas des autographes, mais des copies dont le scripteur reste inconnu. L'ensemble de ce fonds devrait, semble-t-il être soumis à des conditions de consultation particulières, mais quelques documents pourraient même figurer en grande réserve.

- Alexis Piron, *Danchet aux Champs-Élysées*, pièces en vers. Manuscrit autographe (MS 20 508)

- Montfleury (Antoine Jacob, dit), *Le nouveau mari*, divertissement en un acte. (Ms 20 530) [pas d'édition]

- Molière, *Les Fourberies de Joguenet ou les vieillards dupés*, pièce en trois actes et en prose, attribuée à Molière. (Ms 20 546)

- Scarron [d'ap.], *Jodelet ou l'héritier ridicule*, adaptation de G. de Nerval, avec des corrections autographes à l'encre et au crayon (pièce non jouée) (Ms 20 573)

b) copies de rôles

Les copies de toutes les répliques d'un rôle, qui sont réparties dans des boîtes ou sous forme de recueils reliés (tous n'ont pas été catalogués), ne semblent pas, intrinsèquement, très précieuses, dans la mesure où, par rapport au relevé de mise en scène ou au manuscrit de souffleur, elles n'apportent rien au texte. Cela dit, il s'agit de pièces uniques, et qui souvent révèlent le travail du comédien. On peut considérer alors qu'ils ne méritent le statut de réserve précieuse que lorsque l'on en connaît le scripteur, et que ce dernier bénéficie d'une certaine aura. On pourrait alors retenir deux ensembles particuliers :

- les rôles de Lekain parce qu'ils ont une valeur d'autographe, et qu'ils forment un tout, d'une belle unité, réunissant les rôles tenus par le grand acteur au cours de sa prestigieuse carrière. Ils représentent 5 gros volumes (Ms 20 014 à 20 018).

- le carton contenant les rôles de Mounet-Sully : les textes n'ont pas été copiés par lui, mais, ce qui est peut-être plus intéressant encore, annotés par lui, certains de façon très abondante, ce qui fait qu'il est possible de suivre son travail. Cet ensemble, qui n'a pas reçu de cote, n'a manifestement jamais été catalogué.

c) relevés de mises en scène et conduites

Les conduites, les plus anciennes surtout, sont en général relativement décevantes : elles portent assez peu d'indications, et sont souvent en très mauvais état, au point que leur consultation semble devoir poser des problèmes. Comme elles recèlent cependant des informations susceptibles d'intéresser les professionnels et spécialistes du théâtre, il faudrait veiller à leur microfilmage, pour en permettre une consultation à la fois plus agréable et moins nocive pour le document.

Parmi les relevés de mise en scène en revanche, certains éléments mériteraient sans doute une place en grande réserve. C'est le cas d'abord des deux relevés du régisseur Valnay, pour *Hernani* (relevé conforme à la mise en scène établie en 1879 par l'administrateur E. Perrin, avec Sarah Bernhardt et Mounet-Sully) et *Ruy Blas* (relevé

conforme à la mise en scène établie en 1880 par E. Perrin), qui ont été illustrés par son fils : des dessins à l'encre de Chine indiquent les schémas de mise en place et les mouvements des comédiens. Des dessins à l'encre, aquarellés pour *Hernani*, représentent, au début de chaque acte, le décor.

D'autres relevés seraient peut-être à signaler, même s'ils n'ont pas la même qualité esthétique : il s'agit de quelques relevés de mises en scène de créations ou de premières à la Comédie-Française. Par exemple :

- Molière, *Dom Juan*, (P. Régnier, 1847), relevé manuscrit avec plantation
- Claudel, *L'Otage*, (E. Fabre, 1934), relevé avec lettre autographe de Claudel
- Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, (I. Ouedraogo, 1990, création)
- Beckett, *En attendant Godot*, (R. Blin, 1978, création), relevé avec copie des notes prises par Beckett lors des répétitions.
- Sartre, *Huis clos*, (C. Régy, 1990), avec des articles, des schémas, des photos.

Certains, qui ne sont pas l'expression d'une première ou d'une création, sont présentés d'une façon qui ne manque pas d'intérêt, par exemple :

- Corneille, *L'illusion comique*, (L. Jovet, 1937), texte imprimé collé en regard des indications de scène et des photographies.

En définitive, seuls les relevés de Valnay semblent de nature à entrer dans la réserve précieuse. Les autres pourraient être considérés comme réserve en place. Il faudrait alors envisager d'opérer un tri systématique, pour identifier tous les relevés de premières, ou du moins de premières à la Comédie-Française, et ceux qui comportent des illustrations, qui contiennent des documents intéressants. Ils pourraient alors, à terme, être microfilmés.

2 - Pièces non jouées

Ce fonds est extrêmement volumineux (environ 29 tablettes), classés par ordre alphabétique des titres, et d'un intérêt variable : y sont rassemblés tous les textes de pièces qui n'ont pas été acceptées par le théâtre, qu'elles aient été soumises ou non au

comité de lecture. Néanmoins, certains sont naturellement intéressants. En outre, on peut y trouver des manuscrits d'auteurs qui se sont rendus célèbres par d'autres textes, et qui sont devenus célèbres par ailleurs. Il y a peu de choses anciennes. On y trouve des manuscrits comme des tapuscrits. Deux types de textes peuvent paraître à signaler pour une protection accrue : des manuscrits autographes (en leur qualité d'autographes) et des textes, manuscrits ou tapuscrits qui n'auraient pas donné lieu à une édition, et auraient donc valeur d'unica. La mention [pas d'édition] signale ceux qui n'ont pas été retrouvés dans le catalogue des imprimés de la B. N. F. Encore faudrait-il vérifier qu'ils n'ont pas échappé au dépôt légal, ou que, simplement, leur titre ne figure pas dans le catalogue parce qu'il s'agit de petits textes insérés dans des recueils.

Voici les auteurs qui ont retenu notre attention :

- Anouilh (Jean). *Cécile ou l'Ecole des pères*, pièce en 1 acte, dact.
La Foire d'empoigne, dact.
- Calaferte (Louis). *Tu as bien fait de venir*, Paul, dact..
- R** - Dorvo. *Les Contre-révolutionnaires jugés par eux-mêmes*, 1790, ms. [pas d'édition]
- R** - Dreyden. *Aurengzeb*, 1771, ms. [pas d'édition]
- R** - Florian. *Le Bon père*, 1783, ms.
- R** - Fo (Dario). *Le 7ème commandement (2e partie)* dact. [pas d'édition]
- Gary (Romain). *La Bonne moitié*, dact.
- R** - Lambert (A.). *Pour l'amour de la Solamite*, 1911, ms. [pas d'édition]
- R** - Marceau (Félicien). *Caterina*, dact. [pas d'édition]
- Mauriac (F.). *Passage du Malin*, dact.
- R** - Mirbeau (Octave). *Les Amants*, ms. [pas d'édition]
- Montfleury (Antoine Jacob, dit). *La femme juge et partie*, 1669, dact.
- Pagnol (M.). *Judas. La Tragique histoire de Hamlet*, dact.
- Pirandello. *L'étau*, dact.
- R** - Randon. *Le Testateur prévoyant*, 1781, ms. [pas d'édition]

- R - Romain (Jules). *Barbazouc*. dact. [pas d'édition]
- R - Rostand (E.). *Pierrot qui pleure et Pierrot qui rit*. ms. [pas d'édition]
- R - Rotrou. *L'illustre amazone*. ms.
- R - Salacrou (A.). *A qui perd gagne* dact. [pas d'édition]

Les copies dactylographiées d'œuvres qui ont été éditées ne présentent pas vraiment d'intérêt. On les gardera comme réserve quand le texte n'a pas été publié. Les manuscrits sont à mettre en réserve également quand la pièce n'a pas été publiée, mais également s'ils se révèlent être des autographes : il faudra pour cela effectuer une recherche préalable.

3 - Mémoires divers

Une étagère est réservée à divers mémoires et livres de raisons, manuscrits, d'un intérêt divers. On peut décider que, comme il s'agit de manuscrits, donc d'*unica*, en bon état et anciens, ce fonds, peu volumineux et peu consulté, peut se trouver en réserve. Ou sélectionner ce qui est plus particulièrement lié à la Comédie-Française. Dans ce cas, quelques-uns sont plus remarquables et pourraient être choisis :

- tous les manuscrits autographes de l'administrateur P. Régnier : ses *Notes et notules* (Ms 25 021), *Mémoires (1807-1879)* (Ms 25 022), *Talma, souvenirs personnels* (25 023), *Souvenirs, étude sur Talma* (25 024), *Extraits de l'année littéraire 1749-1779* (25 025), *Etude sur la Champmeslé, notes sur Monvel, George et Duchesnois* (25 026)

- le journal autographe de Mlle Mars, (janv. 1813-31 oct. 1838) (Ms 25 027 à 25 032)

- de Lekain, une série de manuscrits autographes : les *Discours, mémoires et lettres* (Ms 25 033) et son *Projet d'un nouvel arrêt du Conseil* (Ms 25 034), ses *Cahiers de mise en scène* (Ms 25 035). On pourrait y ajouter le texte écrit par Lekain sur *Alzire* : « Réflexions soumises à Voltaire à propos des coupures d'Alzire » (1 p. inf°).

- les *Etudes sur l'art théâtral* de Caroline Vanhove, veuve de Talma : il s'agit d'épreuves dactylographiées corrigées par l'auteur (Ms 25 009)

- Mayeur, *Mon voyage dans l'intérieur de Lisle [sic] de France*, manuscrit autographe de l'auteur, avec une note et signature d'Edmond de Goncourt.

- Macready, *Hamlet*, manuscrit autographe sur le rôle d'Hamlet.

Les autres manuscrits sont intéressants aussi, mais moins essentiels peut-être pour l'histoire du théâtre. Il subsiste toutefois un problème d'identification : un certain nombre de ces manuscrits ont reçu une cote, mais ne sont pas catalogués.

Une série de textes non identifiés, ou simplement non catalogués, sont dispersés sur les étagères voisines. Là encore, il est difficile de distinguer une réserve. Faut-il retenir par exemple :

- 16 comédies de Goldoni traduites en français par un anonyme, (fin XVIII^e siècle)¹.

- le recueil de traductions manuscrites d'intermèdes espagnols, dont il faudrait vérifier qu'elles ne sont pas l'œuvre de Beaumarchais, comme le suggère une note manuscrite jointe au texte.

- les notes de Lemazurier sur l'*Histoire du théâtre et de la troupe de Molière*, restée inédite, contrairement à sa *Galerie historique*².

Il faudrait en outre faire une recherche pour identifier le contenu des 16 classeurs réunissant des manuscrits relatifs à Molière : il s'agit vraisemblablement du travail d'un des premiers moliéristes, sous forme de notes souvent succinctes, dont l'intérêt reste à définir.

¹ Cf. Horn-Monval, *Répertoire bibliographique des traductions et adaptations françaises du théâtre étranger*, tome III. 1. Théâtre italien. Paris : CRNS., 1960. p. 56.

² Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français depuis 1600 jusqu'à nos jours*. Paris. Chaumerot. 1810.

ANNEXE 11 : IMPRIMÉS

Voici une étude un peu plus précise des différents fonds d'imprimés, qui ont permis d'arriver à de telles conclusions, en reprenant le classement choisi à la bibliothèque :

a) imprimés textes

1 - fonds 1 (pièces inscrites au répertoire de la Comédie-Française)

Le choix de ce classement thématique amène à se côtoyer des éditions extrêmement diverses : pour un même texte, toutes les époques sont rassemblées, toutes les qualités... Prenons un exemple au hasard, les œuvres, classées par ordre alphabétique, de *Ruy Blas* à *Le Secret du ménage* (R 13/6). Certains exemplaires, parmi les 67 volumes que compte l'ensemble, méritent d'être signalés comme réserve en place :

- *Ruy Blas*, Paris : Calmann-Lévy, 1879. Envoi autographe de V. Hugo à Mounet-Sully.
 - *Ruy Blas*, Paris : H. Deloye, 1872. Envoi autographe de V. Hugo à Lafontaine.
 - *Ruy Blas*, Paris : Paris : M. Lévy, 1838. Envoi autographe de V. Hugo à Lafontaine.
- Ces trois ouvrages sont rendus précieux par l'envoi de l'auteur, qui suffit à leur donner à la fois un intérêt affectif et une valeur marchande qui exigent de ne pas les laisser entre toutes les mains.
- Richer (H.), *Sabinus et Eponine, tragédie*. Paris : Prault, 1734.
 - Boissy (abbé L. de), *Le Sage étourdi*. [s. l.] : [s. n.], [s. d.]
 - Boissy (abbé L. de), *Le Sage étourdi*. Toulouse : J.-B. Broulhiet, 1787. Ne figure pas dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, qui ne possède que les éditions parisiennes de ce texte.
 - Voltaire, *Samson, tragédie lyrique*. Paris. P. G. Le Mercier et M. Lambert, 1750.

- Dancourt (Florent Carton, dit) *Sancho Pança gouverneur*. Paris : Pierre Ribou, 1713.
- Palissot de Montenoy (Charles), *Le Satirique*. Paris : Moutard, 1782. En trois exemplaires.
- Nadal (abbé Augustin), *Saül, tragédie de l'Écriture Sainte*. Paris : P. Ribou, 1708.
- Voltaire, *Saül, tragédie tirée de l'Écriture Sainte*. Genève : [s. n.], 1763.
- Romagnesi et Riccoboni, *Les Sauvages, parodie de la tragédie d'Alzire*. Paris : Prault, 1736.
- *Les Scythes, tragédie par M. de Voltaire*. Paris : Lacombe, 1767.
- *Scipion l'Africain, tragédie par M. de Pradon*. Paris : Thomas Guillain, 1697

Il semble donc souhaitable d'isoler ce qui est ancien, car rare et fragile, et ce qui porte une marque particulière. Toutes les éditions citées ici (hormis l'édition toulousaine du *Sage étourdi*) sont également conservées à la Bibliothèque nationale de France, mais il est intéressant de noter qu'une bonne part d'entre elles ont été placées en réserve (ou du moins, le plus souvent, un des exemplaires que possède la B.N.F. est conservé en réserve).

Un effort de reconditionnement serait en outre à effectuer pour certaines brochures, qu'il faudrait mettre en boîte : c'est le cas principalement, pour cet ensemble, des trois exemplaires du *Satirique* de Palissot dont on risque d'arracher des pages en voulant les tirer du rayon où elles sont serrées entre des volumes reliés. Ce fonds est d'ailleurs en cours de reconditionnement en boîtes de conservation et pochettes suivant les formats.

2 - fonds 2 (œuvres des auteurs au répertoire)

Considérons, dans ce fonds, les auteurs, pris par ordre alphabétique puisqu'ils sont classés ainsi, de l'abbé Boyer à Brécourt (R 26/7).

Voici la liste de ce qui semble à identifier comme réserve en place :

- *Théâtre de l'abbé Boyer*, recueil factice de plusieurs pièces, avec table manuscrite, [XVII^e siècle], t. V et VI
- Boyer (abbé C.), *La Porcie romaine*, tragédie. Paris : A. Courbé, 1646

- La Sœur généreuse*. tragi-comédie. Paris : A. Courbé. 1647
- Porus ou la générosité d'Alexandre*. tragédie. Paris : T. Quinet.
- [1648]
- Ulysse...* Paris : T. Quinet. 1650
- Fédéric*. tragi-comédie (page de titre arrachée) ?
- Le Grand Alexandre...* Paris : Compagnie des libraires. 1665
- Les Amours de Jupiter...* Paris : [s. n.], 1667
- Polycrite*. Amsterdam : H. Schelte. 1705
- Jephté*. tragédie. Paris : veuve Coignard, J.-. Coignard fils. 1682 ✗
- Clotilde*. tragédie. Amsterdam : H. Schelte. 1705 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)
- Clotilde*. tragédie. Paris : Ch. de Sercy. 1659 (2 exemplaires)
- La Mort de Démétrius*. tragédie. Amsterdam : R. Smith. 1663 (la B.N.F. ne possède pas cette édition) ✗
- La Feste de Vénus*. Paris : G. Quinet. 1669
- Bret. *œuvres*. Paris. 1789, t. 1 et 2 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)
- Les deux Julies*. Paris : Leclerc. Esprit. 1778
- L'Humeur à l'épreuve*. Paris : Leclerc. Esprit. 1778 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)
- œuvres de théâtre*. Paris : Prault. 1765.
- Brécourt. *La Feinte mort de Jodelet*. Paris : Ribou. 1760. (la B.N.F. ne possède pas cette édition)

De ces ouvrages, plusieurs seraient à reconditionner : les brochures en particulier (*Fédéric*, *Les Amour de Jupiter*, *Polycrite*, *Les deux Julies*, *L'Humeur à l'épreuve*). En outre, 9 volumes sont entassés derrière cette première rangée, et se trouvent du coup difficiles d'accès et dans une position qui ne peut que les fragiliser. La plupart de ces œuvres sont consultables à la B.N.F., un exemplaire de chacune y est en réserve.

3 - fonds 3 (pièces non inscrites au répertoire et œuvres d'auteurs non joués par des comédiens Français), 4 (littérature non dramatique), 5 (poésie, textes et recueils)

Les conclusions faites pour les deux fonds précédents sont valables pour ceux-là également : il faut redéployer l'ensemble sur des meubles plus spacieux, identifier les livres anciens ou rares, et protéger par des mises en pochette ou en boîte les brochures ou éditions fragiles. A ce titre, le conditionnement d'une partie du fonds 3, dans des boîtes de conservation paraît tout indiqué.

4 - fonds 6 (musique)

Le fonds musical, quoique comprenant à la fois des manuscrits et des imprimés, est dans son ensemble catalogué dans le fonds 6. Il réunit quatre ensembles : des recueils de partitions, des partitions, des livrets et des monographies (études générales ou sur des musiciens). En outre, une collection importante de partitions provenant du service de la musique de la Comédie-Française a été envoyée à la Bibliothèque-Musée en 1996 et n'a pas été encore inventoriée.

1) Les recueils [cote 6 R1...] contiennent des partitions, manuscrites ou gravées (planches gravées ou caractères mobiles) selon les volumes (on trouve parfois les deux dans un même volume), datant généralement du XVIII^e siècle. L'ensemble de ces recueils semble mériter une place en réserve, les manuscrits parce qu'ils sont uniques, les imprimés parce qu'ils sont de toute façon antérieurs à 1800 : d'autre part, les recueils sont souvent factices, ce qui les rend uniques comme réunion de textes musicaux.

Ce qui conduirait à placer en réserve :

- 6 R2 : Livre d'airs à deux parties [s.l.n.d.] : 1 partition ms. 19 cm oblong. Ex-libris illisible.

- 6 R3 : *Airs de la Comédie-Française / Musique de Jean-Claude Gilliers* [s.d.n.l.].
Partition gravée. Note ms précisant la rareté du volume.
- 6 R4 : recueil factice de partitions ms. et gravées, divers éditeurs. [1702-1704].
- 6 R5 : *Théâtre français t II. Partition ms. divers auteurs.* [s. l.] : [s. n.], [s. d.]
- 6 R6 : *Les parodies nouvelles et les vaudevilles inconnus.* Paris : Ballard, 1730-1734.
4 livres reliés ensemble.
- 6 R7 : *Recueil complet de vaudevilles...* Paris : aux adresses ordinaires, 1753 (2
exemplaires)
- 6 R8 : *Suite des nouveautés ou aventures de Cythère.* Paris, 1760.
- 6 R9 : *Les nymphes de peyne.* Paris : divers éditeurs, [s. d.]
- 6 R10 : *Vaudevilles, menuets, contredanses...* Paris : Boivin, [s.d.]
- 6 R11 : Petit livre de menuets pour une flûte traversière seule, 1 partition ms.
- 6 R12 : [Recueil d'airs], 2^e vol. Divers auteurs, partition ms. [s.d.].
- 6 R13 : *Théâtre français, t. VII. Part. ms.* 1776.
- 6 R14 : [Recueil d'ariettes et de vaudevilles], part. gravée et ms.
- 6 R15 : *Plusieurs morceaux pour les tragédies de M. Baudron.* Part. ms., s.l.n.d.
- 6 R16 : *id.*, suivi d'un recueil d'entractes. 1781-87 (reliure à restaurer).
- 6 R17 : [parties de timbales], part. ms. s.d.
- 6 R18 : *Délassement sociable...* Paris, [diverses dates, fin XVIII^e siècle]
- 6 R19 : *Recueil d'ariettes...* Paris : divers éd., [fin XVIII^e siècle]
- 6 R20 : *Cantate.* s.l.n.d., part. ms.
- 6 R21 à 23 : [Musiques de scène], A. Roque, [ca 1855].
- 6 R 30 : partition pour violon

Peut-être faudrait-il mettre en réserve aussi la belle édition des œuvres de Lully :
Lully (J.-B.), *œuvres complètes* publiées sous la dir. de Henry Prunières. Paris : éd. de
la Revue musicale, 1930-1939, 9 vol. 35 cm. (dans la mesure où l'édition a été limitée à
375 tirages et où elle est de belle qualité)

2) Le deuxième ensemble est constitué par les partitions, liées à des spectacles
[cote 6 P1 1.... 6 P1 2.... 6 P1 3...]. Là encore, textes manuscrits et imprimés sont mêlés.

Le fonds contient des documents plus précieux que d'autres : en ce qui concerne les partitions manuscrites, certaines sont autographes, signées (partitions signées d'A. Roque, comme la 6 P1/96), ou annotées (mais on ne sait généralement pas si elles l'ont été par l'auteur, par un chef d'orchestre...). Parfois, une note manuscrite la signale comme rare (la partition 6 P1/100 porte par exemple ces mots : « Il se trouve dans cet exemplaire quelques notes manuscrites qui n'existent pas dans d'autres exemplaires qui me sont passés sous les yeux. » qui laissent penser que la partition mériterait une recherche). Certaines sont anciennes (en particulier, *L'Europe galante*, Paris : Ballard, 1697, qui serait à relier en priorité, car elle s'abîme entre les cartons). Si l'on veut suivre les critères de mise en réserve du département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France, il faudrait isoler les partitions autographes des plus grands compositeurs, ce qui nous amènerait à extraire du fonds celles qui ont été identifiées comme telles dans le fichier des partitions manuscrites) : celles de Delibes, Milhaud, Offenbach, Saint-Saëns en particulier, revêtues d'une certaine valeur. Pour les partitions plus récentes que possède la bibliothèque, le travail d'identification reste à faire, et elles n'ont pas été cataloguées. Un parcours rapide ne permet pas de déceler de trésor. Signalons tout de même les partitions manuscrites de A. Jolivet pour le *Bourgeois gentilhomme* ou pour *Britannicus*.

Pour les partitions imprimées, il faudrait vérifier que la collection ne recèle pas des *unica*³ qui mériteraient d'être isolés afin d'être mieux protégés. Pour ce dernier aspect, il serait utile de consulter, pour les partitions antérieures à 1800 :

- *Catalogue collectif de la musique imprimée avant 1800 dans les bibliothèques parisiennes*. Paris : Bibliothèque nationale, 1981

³ Cf Catherine Massip, « Les fonds musicaux dans les bibliothèques » dans *Conservation et mise en valeur des fonds anciens*, p. 135 à 151 : elle signale que les techniques d'impression des partitions, par planches gravées ou avec des caractères mobiles, ne permettent que des tirages limités, et que, par conséquent, un imprimé musical du XVIII^e siècle a beaucoup souvent le caractère d'unicum qu'un livre imprimé. Quant aux partitions manuscrites, elle insiste en outre sur l'importance des partitions écrites au XVIII^e ou au début du XIX^e siècle : même si l'auteur en est inconnu, ces parties séparées peuvent se révéler précieuses pour connaître l'instrumentalisation et l'harmonisation, bien plus que les partitions imprimées.

Prenons deux exemples :

- Campra (André). *L'Europe galante* : ballet mis en musique par M André Campra. Paris : CH. Ballard, 1697. Partition générale. La consultation du catalogue collectif apprend que *L'Europe galante* est facile à trouver dans les bibliothèques parisiennes : plusieurs exemplaires sont conservés à la B.N.F., un à l'Opéra, un autre à l'Arsenal.
- Cherubini. *Estelle*. romance : « L'autre jour la bergère Annette », musique de Cherubini, paroles par Florian, accompagnement de guitare par M. L... Y... [Pour une voix, accompagnement de guitare]. Paris : Savigny frères, s.d., 2 p. gravées. Il n'y a pas trace d'*Estelle* dans les catalogues.

Il faudrait mener une telle recherche pour l'ensemble des fonds, mais il y aurait d'abord tout un travail d'identification à faire.

Un travail équivalent serait à mener pour les partitions plus récentes, quoiqu'il y ait moins de chances de posséder, parmi elle, un *unicum*.

3) Le troisième ensemble est composé de livrets (6 L1...) : livrets de ballets et d'opéras du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle pour la plupart, quelques-uns des XVII^e et XX^e siècles. Il ne paraît pas judicieux d'en isoler certains mais les plus anciens (datant d'avant 1800) devraient être considérés comme documents de réserve en place. Il faudrait vérifier qu'il n'y a pas, dans ces livrets, d'unica, qui mériteraient alors une place en « grande réserve ». Pour ce faire, il est nécessaire de les examiner un par un, et de faire une recherche pour mesurer l'importance de leur présence dans d'autres bibliothèques. La consultation des imprimés de la B.N.F. donne une première idée.

Voici quelques titres pris au hasard de ces livrets du XVIII^e siècle. Ceux qui ne figurent pas dans le catalogue de la B.N.F. ont été signalés :

- *Ballet royal de Flore dansé par Sa Majesté le mois de février 1669*. Paris : Ballard, 1669.
- *Camille, reine des Volsques* : tragédie / paroles de Danchet ; musique de Campra. Paris : Delormel, 1761 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)

- *Céphale et Procris* : ballet héroïque / paroles de Marmontel ; musique de Grétry. Paris : Delormel. 1775.
- *Chimène ou Le Cid* : tragédie en trois parties / paroles de M. Guillard ; musique de M. Sacchini. Paris : Delormel. 1784
- *La Donna superba : La Femme orgueilleuse* : intermezzo per musica in due atti : intermède en musique en 2 actes : musique de Rinaldo. Paris : veuve Delormel et fils. 1752 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)
- *Persée* : tragédie / poème de Quinault ; musique de Lully ; ballets de Laval. Paris : Ballard. 1770. (la B.N.F. ne possède pas cette édition)
- *Platée* : Comédie-ballet mise en musique / par M. Rameau. [Paris]. 1754.
- *Les Plaisirs troublez : mascarade dansée devant le roi par Monsieur le Duc de Guise*. Paris : Ballard. 1657.
- *Roland*. tragédie-lyrique mis en trois actes avec quelques changements / poèmes de Quinault . musique de Piccini. Paris : Delormel. 1778
- *Thésée* : tragédie en 5 actes / paroles de Quinault ; musique de Mondonville ; ballets de Laval père et fils. Paris : Ballard. 1765.

Les éditions qui ne sont pas conservées à la B.N.F. font preuve d'une certaine rareté, et il paraît utile de les signaler comme réserve. Pour les autres, il est intéressant de noter que la B.N.F. a systématiquement placé un exemplaire de ces livrets dans sa réserve. L'ensemble étant homogène et de belle qualité, il me semble que la totalité pourrait être placée en grande réserve.

Enfin, ce fonds compte un grand nombre de brochures, qui risquent de souffrir du fait qu'elles sont serrées sur les rayonnages, et que l'absence de titre au dos rend indispensable, pour une recherche, d'en manipuler plusieurs avant de trouver ce que l'on cherche. Il faudrait, non les relier, car il vaut mieux les laisser dans leur état d'origine, mais les placer dans des boîtes.

4) Le quatrième ensemble réunit les monographies sur la musique et les musiciens. Comme dans les autres fonds d'imprimés, on a là des ouvrages de toutes les époques, et il serait bon de procéder à un tri.

De façon générale, pour ce fonds spécifique, il est souhaitable que la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française soit associée à un projet national d'identification des sources musicales piloté par le département de la Musique de la Bibliothèque Nationale de France.

5 - fonds 7 (recueils de pièces)

Là encore, des recueils anciens, et d'un intérêt certain quant à leur contenu seraient à identifier comme réserve. Il faudrait examiner les volumes un à un. Il est certain en tout cas que plusieurs d'entre eux ont une valeur marchande qui n'est pas négligeable, et qui justifie restrictions de communication et surveillance particulière. Pour ne prendre qu'un exemple, la bibliothèque possède plusieurs recueils de théâtre italien par Gherardi (édités à Paris par Briasson, au milieu du XVIII^e siècle). Or un catalogue de vente récent (octobre 1998) propose *Le Nouveau théâtre italien ou recueil général des comédies représentées par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi*. Paris, Briasson, 1753, pour 3 500 F.

6 - fonds 8 (livres anciens)

Ce fonds contient des textes littéraires divers, ne concernant pas directement le théâtre, dans des éditions pour la plupart antérieures à 1800, parfois datant du tout début du XIX^e siècle. Fonds ancien ne signifie pas forcément obligation de mettre en réserve. Mais ici, il semble indispensable de protéger ce fonds d'une grande qualité, qui souffre des conditions de conservation. Comme il constitue une unité, qu'il est de taille modeste, qu'il n'est quasiment pas consulté, puisqu'il ne correspond pas exactement à la vocation des collections de la Bibliothèque-Musée, il paraît envisageable de le placer en réserve dans sa totalité. Il faudrait pour ce faire commencer par terminer le catalogage qui a été ébauché afin que la mise en réserve ne signifie pas un enterrement définitif.

b) imprimés études

Globalement, les fonds d'études sont moins riches potentiellement en documents à mettre en réserve : il s'agit de textes de critique, d'études, souvent contemporains, dans des éditions relativement banales.

1 - fonds I (études sur les auteurs et les personnalités)

Ce fonds ne semble pas receler de documents extrêmement précieux : ce sont pour l'essentiel des ouvrages relativement récents, dans des éditions qui n'ont rien d'exceptionnel. Les ouvrages précieux en ont de toute évidence été déjà retirés. On peut signaler quelques imprimés plus anciens méritant d'être considérés comme réserve en place. Par exemple :

- Beaumarchais. *Pétition à l'Assemblée Nationale contre l'usurpation des propriétés des Auteurs par des Directeurs de Spectacles lue par l'auteur au Comité d'Institution publique le 23 déc. 1791*. Paris : Du Pont. [1791]

- *Réponse de Pierre-Augustin-Caron de Beaumarchais à tous les libellistes et pamphlétaires passés, présents et à futurs*. Paris : chez les Marchands de Nouveautés, 1787

2 - fonds II (études sur Molière)

Il semble que la plupart des ouvrages précieux aient été déjà isolés dans le bureau du conservateur, où ils forment un fonds assez conséquent (voir récolement en annexe) : ils sont signalés par des fantômes. Il reste cependant quelques ouvrages, de la fin du XVIII^e siècle principalement, qui peuvent être signalés :

- *L'esprit de Molière*. Londres. Paris : Lacombe, 1777, 2 vol.

- *Opuscules relatifs à Jean-Baptiste Pocquelin Molière*. Paris : Hillemacher, 1862. Contenant divers textes. Ex-libris Hillemacher, gravures, photos : truffé d'une quittance de Armande Béjart avec signature autographe, sur parchemin.

- Fournier (Ed.), *Notules sur Molière*. Autographes.
- Mercier, *La Maison de Molière*. Paris, Bruxelles : J. L. Deboubers, 1789
- Pellet Desbarreaux, *Molière à Toulouse*. Toulouse : Broulhiet, 1787
- A. F. Rigaud et J. A. Jacquelin, *Molière avec ses amis*. Paris : Fages, 1801
- Molière, *Le portrait ou le cocu imaginaire*. Paris : Fages, 1802
- P. Lamontagne, *Popelard ou le Tartuffe*. Paris : Imprimerie du Cercle social, 1796
- *Zélinde....*, Amsterdam : R. Smith, 167?
- [H. Philip], *Nouveau dialogue des morts*. [s.l.] : [s. n.], [1779]
- *Discours prononcé par Molière....*, Amsterdam, Paris : [San.], 1779
- [Daillart de La Touche], *Eloge de. Pocquelin Molière*. Paris : Vve Régnerd, 1769

Tous ces volumes pourraient former la réserve en place de ce fonds. Simplement deux d'entre eux pourraient peut-être rejoindre le fonds Molière du bureau du conservateur : les notules d'Ed. Fournier, en tant que travail sur Molière, autographe qui plus est, et les opuscules relatifs à Molière.

Quelques folios à cause de leur taille, devraient faire l'objet d'une communication réservée, à une place particulière. Comme il s'agit en outre d'éditions de valeur, ou de manuscrits, on pourrait même envisager de les placer en grande réserve :

- *Dessins de Louis Leloir pour le théâtre de Molière*. Paris : Imprimerie nationale, 1902
- *Souscription au monument Molière versées à la Caisse du Théâtre-Français*. (Ms.)
- *Les Plaisirs de l'île enchantée*. Paris : Imprimerie nationale, 1673
- *L'entrée triomphante de leurs maïestez Louis XIV...* Paris : P. Le Petit, Th. Joly, L. Bilaine, 1662.

3 - fonds III (études sur les comédiens)

Là encore, ne semblent à signaler comme réserve que quelques ouvrages anciens : les autres ne semblent pas d'une grande préciosité ou rareté. Quelques-uns contiennent des documents joints, comme articles, ou lettres, des programmes, ou

dédicaces, mais qui ne semblent pas suffisamment précieux ou rares pour justifier à eux seuls une mise en réserve (par exemple les signatures de Jules Claretie).

- Drouart (B.), *Sentence prononcée contre le sieur Angoulevant, le mardy 6e jour du mois de Mars 1607...* Paris : J. Fuzy, 1607.
- Belle-Roze (Pierre Le Messier dit), *Lettre de Belle-Roze à l'Abbé de La Rivière*. Paris : C. Boudeville, 1649
- Boursault, *A ses concitoyens*, ... Paris : Impr. nationale.... 1793.
- Brécourt (Guillaume Marcoureau, sieur de), *Louange au Roy sur l'édit des duels*. Paris : Pierre Le Monnier, 1671.
- Bruscambille (Des Lauriers, dit), *Les Fantaisies de Bruscambille*. Lyon : C. Chastellard, 1622 et autres œuvres de lui.
- Mémoires d'H. Clairon de 1798-1799.
- une plaquette, tirée à 100 exemplaires : Laut (Ernest), *La tragédienne Hyppolite Clairon*, 1897.

4 - fonds IV (Théâtre, histoire et généralités), en particulier 4 A-CF (histoire de la Comédie-Française)

Quelques ouvrages parmi ceux cotés en DL (décrets et lois) sont remarquables : ordonnances, arrêts du conseil du roi, lettres patentes, règlements, actes, extraits de registres de délibérations, mémoires, décrets impériaux, exposés, plaidoyers, pétitions, justifications, observations, adresses à l'Assemblée nationale pendant la Révolution, arrêtés ministériels des XVII^e, XVIII^e, et XIX^e siècles. Ils sont en boîtes par ordre chronologique. Très importants pour l'histoire de la Comédie-Française, ils demandent, semble-t-il, à rester très accessibles, à la fois pour le personnel et pour les lecteurs. Comme ils sont bien conditionnés, dans des boîtes qui les protègent des agressions extérieures et des manipulations, il ne semble pas nécessaire de les isoler.

5 - fonds V à IX (histoire de la littérature, mémoires, correspondances et souvenirs, histoire, histoire de l'art)

Un examen rapide des ces fonds tend à montrer qu'il n'y a pas là de trésor. Les fonds d'histoire comme d'histoire de la littérature ne contiennent que des ouvrages dont les plus anciens remontent au XIX^e siècle, dans des éditions généralement communes. En histoire de l'art, on trouve de belles éditions, de prix, mais qui ne sont pas rares, ni très précisément précieuses pour la Comédie-Française. Il ne semblent donc pas utile de les mettre en réserve, ni même de les protéger spécialement. Ce fonds non catalogué renferme en revanche un certain nombre d'ouvrages susceptibles d'être placés en usuels.

Dans le fonds sur les costumes, on trouve un petit volume curieux :
M. Beaumont, *L'encyclopédie perruquière. Ouvrage curieux à l'usage de toutes sortes de têtes, enrichi de figures en taille douce*. Amsterdam, 1757.

Le fonds des mémoires et correspondances méritent davantage d'attention : on y compte un nombre conséquent d'ouvrages des XVII^e et XVIII^e siècles, qui mériteraient d'être signalés comme réserve. Seul ce critère mérite d'être retenu ici : il ne semble pas qu'il y ait des éditions particulièrement rares, ou des exemplaires exceptionnels. En revanche, une des éditions des Mémoires d'A. Dumas (*Mes mémoires*, Paris : C. Lévy, 1881) pourrait rejoindre le fonds Pasteur dont elle fait partie (elle en porte l'*ex-libris*) : ces volumes n'ont pas le même caractère de bibliophilie que les autres, mais il vaut mieux ne pas disperser un fonds qui n'a véritablement de sens qu'en restant groupé.

6 - fonds X (littérature antique et étrangère)

Globalement, ce fonds est d'un grand intérêt. Prenons à titre d'exemple le fonds italien parce qu'il est de toute évidence le plus riche.

Il regroupe des études générales sur le théâtre, ou dictionnaires, des œuvres en italien, des traductions italiennes d'œuvres d'autres langues, et des traductions françaises d'œuvres italiennes. Là encore, le nombre d'ouvrages à mettre en réserve pour leur ancienneté est important, et c'est ceux-là qu'il paraît prioritaire d'isoler, ou de

rendre moins accessibles : beaucoup ne sont pas conservés à la Bibliothèque nationale de France.

- Bartoli (F.), *Notizie istoriche de comici italiani*. Padova : A. S. Lorenzo, [782], 2 t. (conservé à la B.N.F.)
- *La comedianta in fortuna*. Parme : F. Carmignani, 1768. 2 vol.
- *Pianta, e spaccato del nuovo teatro de Bologna*. 1763 (le texte est consultable à la B. N. F. mais pas dans cette édition)
- *Catalogo di commedie italiane*. Venezia : M. Fenzo, 1776. (conservé à la B.N.F.)
- *De gli anfiteatri e singolarmente del veronese....*. Verona : A. Tumermani, 1728. (conservé à la B.N. F.)
- *Drammaturgia di Lione Allacci*. Venezia : G. Pasquali, 1755. Exemplaire unique car complété par une table manuscrite des compositeurs. (l'édition est conservée à la B.N.F. mais sans le complément manuscrit)
- Riccoboni (L.), *Histoire du théâtre italien depuis la décadence de la comédie latine*.
- Riccoboni (L.), *L'arte del teatre*. Venezia : B. Occhi, 1762.
- *Storia del teatri*. Napoli : V. Orsino, 1787. 6 vol.
- recueil de vignettes goldoniennes
- *Comedie varie*. Venetia : V. Maggio et A. Salicato, 1569. 3 vol.
- *Il teatro moderno applaudito...* Venezia, 1799. t. 36
- Alfieri, pièces brochées, cahiers non découpés. P. Bernardi, 1818.
- Dante, *La divine comédie*. Paris : Didot, 1796. t. 1
- *Rime d'Isabella Andreini*. Milano : G. Bordone e P. Locarni, 1605. (conservé à la B.N.F., en réserve)
- *Quattro comedie del divino Pietro Aretino*. 1588
- *Comedie di Nicolo' amenta*. Napoli : nella samperia Muziana, 1753.
- Bonarelli, *La Philis de Scire*. Paris : Loyson, 1669. (conservé à la B.N.F.)
- Boccace, *Decameron*. Paris : Poncelin, 1801. 11 tomes, 5 vol.
- Collalto (A. Matiuzzi dit), *Les trois jumeaux vénitiens*. Paris : veuve Duchesne, 1777. (conservé à la B.N.F.)
- *Prose e poesie d'Antonio Corte*. Venezia : G. Pasquali, 1739. 2 vol.

- *La pompe funebri*. Ferrara : 1590.
- *Tutti l'opere di M. Giulio Camillo Delminio*. Vinegio : G. Giolito de Ferrari. 1568.
- *Della tragedia di M. Cesare della porta cremonese*. Cremona : Ch. Draconi, 1577.
- *Collezione di tutte le opere tetrali del signor Camillo Federici*. 1827, broché, pas coupé, gravures. Firenze : G. Duce. 6 vol.
- *Il constantino tragedia*. 1663
- *Le tragedie di M. Giovanbattista Giraldi Cinthio*. Venetia : G. C. Cagnacini, 1583. notes manuscrites.
- *Delle opere del signore Carlo Goldoni*. Lucca : F. Bonsignori. 1788. 30 t, 15 vol.
- Goldoni. *Comedie e tragedie*. Venezia : A. Zatta. 1792. t 5. 23. 25.
- Recueil de 129 vignettes goldoniennes (proviennent de l'éd. préc. citée, devenue rarissime)
- Battista Guarini. *Il pastor fido*. Venetia : G.B. Bonfadino. 1590.
Paris : J.-L. Nyon. 1759. (trad.). (conservé à la B.N.F.)
Paris : Barbin. 1664 (trad.).
- *Compendio della pœsia tragicomica tratto dai duo verati...* Venetia : C. B. Ciotti. 1601.
- Maffei (S.). *La Merope. tragedia*. Livorno : A. Santini. 1763
- *Teatro del...Maffei*. Verona : G. A. Tumermani. 1730.
- Metastasio (P.). *Achille dans l'isle de Scyros*. Paris : Chaubert. 1737. (conservé à la B.N.F.)
- Moneti (F.). *La Cortona convertita*. Londra. 1797. (conservé à la B.N.F.)
- *L'andromaca* : trad. de Racine. Modona : A. Caponi Stampart. 1708.
- *Delle pœsie liriche del conte Fulvio Testi*. s. d.
- *La Galatea del conte Pomponio Torelli*. Parme : E. Viotti. 1605 (avec notes manuscrites).
- Trenta (F.). *L'auge*. Parme : dalla stamperia reale. [s. l] : [s. n.], [s. d.] (conservé à la B.N.F.)
- Zeno (A.). *poesie drammatiche*. Orléans : L.P. Couret de Villeneuve. 1785. 11 vol.
- D. Arnaud. *La bella schiava*. Venezia : A. Graziosi. 1770.

- *Della poesia rappresentativa... di Angelo Ingegneri*. Firenze : N. Veteri, 1734.
- *Ragionamenti sopra alcune di osservatione della lingua volgare di M. Lazaro Fenucci da Sassuolo*. Bologne : A. Giacarelo, 1551. (conservé à la B.N.F.)
- *Cardinale Burghese. Brevi discorsi*. Napoli : D. Roncagliolo, 1616.
- *Descrizione dell'apparato*. Firenze : A. Padouani, 1589.
- *Cinque comedie de Ottavio d'Isa di Capua*. Napoli : P. A. Sofia, 1828-29.
- *La gloria della pœsia e della musica*. Venezia : [s. n.], [s. d.]

En outre, tout ce qui a été déjà isolé dans des boîtes ou des enveloppes est à mettre en réserve : cette mise en boîte a été faite à l'occasion d'un inventaire sommaire manuscrit et a permis de protéger les brochures fragiles tout en gagnant de la place sur les étagères.

Quelques ouvrages abîmés et quelques brochures fragilisées seront à restaurer et reconditionner.

ANNEXE 12 : PERIODIQUES

On pourrait proposer de signaler comme réserve précieuse les périodiques (ou imprimés qui, à la bibliothèque, ont un statut de périodiques, comme un certain nombre d'almanachs) antérieurs à 1700, et, pour la suite, ceux qui sont relativement rares (d'après une recherche sur Myriade), et que la B.N.F. ne possède pas ou dont elle ne possède pas tous les numéros. Ce qui permet de faire le choix suivant :

- *La Muze historique ou recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps...*(1650-1665) (B.N.F. 1655-1662 en réserve)
- *La Gazette burlesque de Scarron* (1655)
- *Le Mercure galant* (1689-1714) (B.N.F. 1672-1714)
- *Le Nouvelliste du Parnasse ou réflexions sur les ouvrages nouveaux* (1734), (B.N.F. 1730-1732)
- *Nouveaux amusements du cœur et de l'esprit* (1741-1749) (B.N.F. 1737-1745)
- *Calendrier historique des théâtres de l'Opéra et des comédies française et italienne et des foires* (1751) (B.N.F. 1753)
- *Les Spectacles de Paris* (1752-1815), (B. N. 1754-1794)
- *Etat actuel de la musique du roi et des trois spectacles de Paris* (la B.N.F. ne le possède pas, mais on le trouve à la Bibliothèque Doucet)
- *Le Spectateur françois pour servir de suite à celui de Marivaux* (1762-1792)
- *L'Almanach des muses* (1765-1829) (la B.N.F. ne le possède pas, mais on le trouve dans plusieurs bibliothèques parisiennes)
- *L'Espion anglois ou correspondance secrète...*(1779-1785) (B.N.F. 1777-1784)
- *Les Etrennes dramatiques ou catalogue raisonné...*(1783)
- *Les Etrennes de Thalie aux amateurs de spectacles* (1786)
- *L'Ancien moniteur depuis la réunion des Etats Généraux...*(1789-1798)
- *Répertoire des théâtres de Paris* (1790)
- *Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon* (1791) (la B.N.F. ne le possède pas, mais on le trouve dans plusieurs autres bibliothèques parisiennes)

- *Almanach général des spectacles de Paris et de la province (1791-1792)*
- *Petit almanach général des grands spectacles de Paris (1792)*
- *Journal des spectacles (1793)* (la B.N.F. ne le possède pas, mais on le trouve dans plusieurs autres bibliothèques)
- *La Lanterne magique ou chronique scandaleuse...(1793)*
- *Journal littéraire (Dijon) (1796-1797)*
- *Le Déjeuner (1797)*

Quant aux périodiques qui ont été isolés dans le bureau du conservateur et qui ne sont pas catalogués, ils ne semblent pas forcément plus rares ou plus précieux que ceux qui viennent d'être cités. Ils pourraient, semble-t-il, rejoindre le fonds général, et ceux qui paraissent plus rares pourraient être signalés comme réserve, c'est à dire :

- *Almanach des théâtres pour 1744*, Paris : Ballard, 1744
- *Agenda historique et chronologique des théâtres de Paris*, Paris : Flahault, 1736 et 1737
- *Calendrier pour l'année 1772*, Paris : Jorre, 1772
- *Agenda ou almanach du Théâtre-Français*, [s. l.] : [s. n.], [s. d.]
- *Recueil d'almanachs pour 1673*, Paris : Foucault, 1673

ANNEXE 13 : DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES
ET COLLECTIONS DU MUSEE

1 - dessins et estampes

Il semble que les documents les plus précieux aient été déjà identifiés : beaucoup ont en effet été isolés dans le bureau du conservateur, mais ils sont mêlés à des documents de moindre valeur, ou en mauvais état, et un tri paraît s'imposer. Voici ceux qui mériteraient d'être distingués :

- Albert-Lambert fils, *Paul Mounet dans le rôle de Charlemagne*, dessin
- Alix, d'après Garneray, *Molière*, estampe imprimée en couleur au repérage (I 373)
- Augustin (J.-B.), *Talma*, mine de plomb (I 397)
- Beauvallet (P.-F.), *Galilée*, aquarelle (I 438)
- Besnard (P.-A.), *La Bataille d'Hernani*, aquarelle, rehauts de gouache, esquisse 1909 (I 196)
- Bosse (A.), *Les Farceurs de l'Hôtel de Bourgogne* gravure (I 407)
- Bouchardy (E.), portrait collectif : groupe de sociétaires, dessin au crayon noir
- Cars (Laurent), retouché au crayon par Charles Nicolas Cochin le Jeune, *M^{lle} Clairon en buste de face*, gravure (I 455)
- Champion, *Préville dans le rôle de Mascarille*, estampe imprimée en couleur au repérage
- Coutelier, *M^{lle} Contat dans le rôle de Suzanne (Mariage de Figaro)*, gravure en couleurs (I 463)
- Coutelier, *M^{lle} Olivier dans le rôle de Chérubin (Mariage de Figaro)*, gravure en couleurs (I 464)
- David d'Angers, *Talma dans le rôle de Manlius* (I 164)
- David, esquisse pour le *Sacre de Napoléon*, plume et aquarelle, dessin donné par le peintre à Talma (I 126)

- Devéria : *Personnage en costume de cour de Louis XIII*, avec dédicace à Beauvallet, dessin au crayon.
- les Fourberies de Scapin*, aquarelle (I 450)
- Lévy-Dhurmer, *Jules Claretie*, pastel
- école française du XVII^e siècle, d'après Gillot, *Scènes de la vie de Molière et de sa troupe* : 4 sanguines
- Ecole française du XVIII^e siècle, M^{lle} Olivier dans le rôle de Chérubin, . pastel (I 379)
- Ecole française du XVIII^e siècle, *Sophie Arnould*, gouache sur vélin (I 304)
- Fesch et Whirsker⁴, 8 gouaches encadrées (Phèdre, Le Joueur, Les Fourberies de Scapin, Le Bourgeois gentilhomme, Le Dépit amoureux, Le Tuteur, Le Siège de Calais, Le Port de mer).
- Géricault, M^{lle} Mars dans le rôle d'Elmire, dessin à la mine de plomb (I 445)
- Gillot : *Baron*, sanguine signée, XVII^e s.
- Giraud (Eugène), *Edile Riquer*, crayon et lavis d'aquarelle sur papier bistre (I 391)
- Giraud (V.-J.), M^{lle} Jouassin dans le rôle de Bélise, aquarelle (I 198)
- Girodet-Trioson (A.-L.), M^{lle} Mars, dessin à la mine de plomb (I 367)
- Guirand de Scevola, *Elisabeth Nizan*, fusain et crayon de couleur (I 378)
- Hébert (A.-A.-E.), *Mounet-Sully dans le rôle d'Œdipe-Roi*, dessin, 1880 (I 60)
- Heim, M^{lle} Mars, esquisse au crayon, 1828, dessin préparatoire pour *Une lecture à la Comédie-Française* (I 366).
- Isabey (J.-B.), *Baptiste aîné*, dessin au crayon noir (I 306)
- Jodelet *échappé des flammes*, anonyme du XVII^e siècle (I 352)
- Johannot (Tony) : *Scène pour Henri III et sa cour d'Alexandre Duams*, lavis avec rehauts de gouache.
- Lami (Eugène), *Musset*, dessin aux deux crayons, 1841 (I 377)
- Laurencin (M.), maquette pour le paravent de « A quoi rêvent les jeunes-filles » (détail), *Marie Bell et Madeleine Renaud* (1926) : aquarelles
- Léandre (C.), *Courteline*, dessin
- Lefebvre (C.), *Victorien Sardou*, sanguine (I 392)

⁴ D'autres gouaches de Fesch et Whirsker sont conservées dans le coffre, cf. annexe 1.

- Lefebvre (R.), dit Roland de Venise, *Molière*, portrait aux trois crayons (I 370)
- Lemasle, *La mort de Molière*, aquarelle et gouache (I 467)
- Lemoine, *M^{lle} Joly*, dessin
- Meunier (J.-B.), *Vue intérieure du théâtre des Variétés amusantes*, estampe à l'eau forte (I 413)
- Meunier (J.-B.), *Construction du théâtre français dans la rue de Richelieu*, plume, aquarelle et rehauts de gouache (I 412)
- *M^{lle} Mars* dans une scène des *Trois sultanes* de Favart, gravure en noir et blanc
- Monnier (H.), *Henri Monnier dans le rôle de Prudhomme*, dessin (I 374)
- Mounet-Sully, *Autoportrait à la plume* (I 375)
- Saint-Aubin (A.), *Mme Vestris*, dessin au crayon (I 402)
- Saint-Quentin, *Le Mariage de Figaro*, planches originales, 5 sanguines avec rehauts de gouaches (I 127).
- Thourneysen (J.), d'après Dauphin, *Millot*, gravure (I 444)
- Van Loo (C.), *M^{lle} Clairon*, crayon avec rehauts de gouache sur papier beige (I 320)
- Vigny (A. de), *Autoportrait à sa table de travail*, dessin à la plume (I 403)

On peut y joindre trois plaques de cuivre du XVIII^e siècle (il faudrait au préalable en vérifier l'authenticité) :

- Pater / L. P. Lebas, *Mme Dangeville*
- Watteau / J. Moyseau, *Réunion de comédiens*
- Watteau / C. N. Cochin, *La Comédie Française*

L'ensemble des plans, dessins et esquisses relatifs aux différentes salles de la Comédie-Française jusqu'en 1900 devraient en outre être mis en réserve. Une partie en a déjà été remontée et placée dans des boîtes de conservation à plat. Ils nécessitent d'autant plus une mise à l'écart et une protection accrue qu'ils sont extrêmement sollicités (pour des expositions en particulier)

2 - affiches et programmes

a) affiches

Les affiches ne sont pas à la Comédie-Française des documents essentiels pour la recherche dans la mesure où elles contiennent des informations qu'il est très facile d'obtenir dans d'autres types de sources. Elles sont demandées surtout comme illustration, pour des reproductions ou des prêts aux expositions. Elles ne semblent pas être des documents extrêmement précieux, même si elles ont un intérêt historique indéniable. On pourrait se contenter de protéger les plus anciennes (antérieures à 1800), signalées comme réserve, en limitant leur exposition, ou en prenant des précautions lorsqu'elles doivent être exposées. Il faudrait en outre veiller à ce qu'elles soient bien conservées à plat, ce qui est le cas pour l'instant. Celles qui sont exposées dans l'escalier mériteraient d'être décadrées. Les affiches anciennes de la Comédie-Française sont au nombre de 30 environ ; pour l'ensemble des autres théâtres, il faut en compter un peu plus de cent : au total, il faut donc mettre en réserve entre 100 et 110 affiches à signaler et à soigner comme documents relativement rares et fragiles. Parmi ce qui est encadré, il faudrait signaler également comme réserve des répertoires de semaine, des demandes de places (par exemples celles qui sont exposées dans l'escalier : demandes de places pour le Théâtre-Français, pour les 2 et 4 janvier 1791). On pourrait envisager de leur joindre des billets du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle.

b) programmes

La collection des programmes ne recèle pas de trésor à protéger particulièrement. L'important réside dans l'exhaustivité de la collection : il serait donc utile de la protéger en évitant des extractions « sauvages » sans remise en place ; certains programmes pourraient faire l'objet de restriction de communication, et on pourrait envisager de placer des doubles en réserve. Certains programmes sur soie pourraient également être placés dans la réserve.

3 - maquettes

Parmi les 12 000 maquettes de décors et de costumes que possède la Bibliothèque-Musée, et qui forment un tout exceptionnel, caractéristique exclusive d'un fonds théâtral, qui remonte au XVII^e siècle, et représente toutes les époques, quelques-unes semblent se détacher, et mériter un traitement particulier.

a) maquettes de décors :

Toutes les maquettes sont précieuses pour la bibliothèque, dans la mesure où il paraît difficile de trouver ailleurs une collection équivalente, où elles sont le résultat d'un travail sur la pièce, qui est toujours caractéristique d'une époque et d'un style. Cependant, certaines paraissent sortir du lot, se distinguer par la qualité de leur facture, la renommée du décorateur, ou de l'artiste à qui a été confié le décor, la date de leur réalisation (maquettes pour des premières...) :

- Joachim Pizzoli, maquette de décor de *Psyché*, avec signature de La Grange (1684), (I 431) : il s'agit de la première maquette que possède la Comédie-Française.
- Bérard (Christian), *Cyrano de Bergerac* (E. Rostand, 1938)
- Raoul Dufy pour la création de *L'Œuf de Colomb* (Kerdyk, 1934), et *Les Fiancés du Havre* (Salacrou, 1944).
- Labisse (Félix), *Noë*, esquisse pour le décor, (A. Obey, 1941)
- Savignac (Pierre), *L'Avare* (Molière, 1969)
- Cassandre, *Phèdre* (Racine, 1959)
- toutes les maquettes de l'étagère E 158 : maquettes romantiques, de la fin du XIX^e siècle ou de la première moitié du XX^e siècle, dont la qualité est remarquable. Elles sont déjà bien conditionnées, montées et installées dans des boîtes disposées sur un meuble spécial qui permet de les ranger à plat. L'idéal serait que l'ensemble soit placé tel quel dans la pièce destinée à la réserve :

- (boîte 1) : avant Ciceri : *Palais grec* (forme Tibère + châssis ionique) ; *Iphigénie en Aulide* (4 pl. Blanchard, 1859).

- (boîte 2) : atelier Ciceri 1 : *Le Siège de Paris* (1826) ; *Charles VI* (1826) ; *La Princesse des Ursins* (2 pl., 1825) ; *Marino Faliero* (1829) ; *Le Cid d'Andalousie* (3 pl.

: fond d'Estrelle + palais de l'Alcazar. 1825) ; *Marie Stuart (étude pour le gothique)*. (1820) ; *Louis XI* (2 pl., 1832) ; *Les enfants d'Edouard* (2 pl., 1833).

- (boîte 3) : atelier Ciceri 2 ; *Le More de Venise* (7 pl., 1829) ; *Horace* ; *Un mariage sous Louis XV* (1841) ; *Popularité* (1838) ; *Marion Delorme*.

- (boîte 4) : atelier Ciceri 3 ; *Tibère* (1840) ; *Un coup de lansquenet (salon)* (3 pl., 1847) ; *Clarisse Harlowe (salon)* (1833) ; *Virginie (chambre de la nourrice)* (1845) ; *Les Contes de la Reine de Navarre* ; *Jeanne d'Arc (la prison)* (1846) ; *Marie Stuart* (1840, 2 pl. : ferme gothique ; prison).

- (boîte 5) : atelier Sechan ; *La Passion secrète* (1834) ; *Tartuffe* ; *Chambre rustique, châssis* ; *Don Juan d'Autriche* (2 pl., 1835) ; *L'Ambitieux* (1834) ; *Le camp des croisés (chambre de Léa)* ; *Angelo* (2 pl.) ; *La Marquise de Senneterre (salon)* ; *salon tapissé (vert)* ; *salon boisé (bleu)* (2 pl. dont un « chandelier ») ; *Ruy Blas*.

- (boîte 6) : Nolau ; *Le joueur de flûte* (1850) ; *Les jeunes gens* (1855) ; *La Czarine* (1855) ; *Les Contes de la Reine de Navarre* (1850) ; *Le Bonhomme jadis* (1852) ; *Diane* (2 pl., 1852) ; *Gabrielle* (1849) ; *Valéria* (1851) ; *Ulysse, salle des festins* (1852) ; *Mathurin Régnier* (1851).

- (boîte 7) : Nolau et Rubé ; *Un mariage sous la régence* (1850) ; *Lady Tartuffe* ; *Maître Guérin* (1864) ; *M^{lle} de la Seiglière* (2 pl., 1851) ; *La vieillesse de Richelieu* (1848) ; *Adrienne Lecouvreur* (1849) ; *Le Testament de César* (1849) ; *Les Caprices de Marianne* (1851) ; *Ulysse* (2 pl., 1852) ; *Valéria* (1851) ; *Héraclite et Démocrite* ; *Le Chandelier* (1850) ; *La jeunesse de Louis XIV* (1853) ; *Rêves d'amour* (1859).

- (boîte 8) : Rubé et Chaperon ; (Rubé) ; *Adrienne Lecouvreur* ; *Esther, palais d'Assuérus* ; *Marion Delorme* ; (Chaperon) ; *Péril en la demeure* ; *Le Duc Job* ; *Gringoire* ; *Bertrand et Raton* ; *Intérieur Renaissance* ; *Maître Quérin, salon de M^{lle} Aïssé* ; *Dalila* ; *Galilée* ; *Mme Desroches* ; *Le Fils* ; *Le Lion amoureux*.

- (boîte 9) : Philastre et Cambon ; *Psyché* (1862) ; *La Revanche d'Iris* ; *Square à hautes grilles* ; *Marion Delorme* ; *Hernani* ; *Henriette Maréchal* (1865) ; *Diane* (1852) ; *Le Roi s'amuse* ; *Moi* ; *Judith* (1843) ; *La Maison de Pénarvan* (1863) ; *Galilée* (1867).

- (boîte 10) : Philastre et Cambon : *Rosemonde* (1854); *La Pierre de touche* (1853); *Stella (salon)* (1852); *Clotilde (salon)* (1841); *Lady Tartuffe* (1843); *La Fille du régent* (avril 1846); *Eve (le jardin)* (1843).

- (boîte 11) : divers : *Bérénice*, Despléchin (1868) ; *Le lion amoureux*, 5^e a., Thierry et Cambon (1866) ; *La Jeunesse*, Thierry ; *Place publique Louis XIII*, A. Rubé (1891).

- (boîte 12) : Duvignaud et Gabin : *La Vraie farce de Maître Pathelin* 6 maquettes (1872) ; Peuguilly : *Guillery* (1856).

- (boîte 13) : Léo Devred : 2 maquettes non identifiées ; + 2 maquettes XIX^e siècle non identifiées.

- (boîte 14) : Léo Devred : *La Mort enchaînée* ; *Chatterton (d'après Duvignaud et Gabin)*; Alfred Devred et fils : *Le Cloître* (3 pl.).

- (boîte 15) : Léo Devred : *L'autre danger* ; *La Symphonie inachevée* ; *Le Dépositaire* (2 pl.).

- (boîte 16) : Léo Devred : *La Jalousie* ; *Carmosine* (3 pl.).

- (boîte 17) : Alfred Devred : *Hernani* ; *Chambre de Molière* ; *Place Louis XIV*. Léo Devred : *La Belle aventure* (2 pl.) ; *Le Cœur Partagé* (2 pl.) (toutes sous verre ou encadrées)

- (boîte 18) : A. Benoît : décor de *Ruy Blas* (1927) ; J. Hugo : 4 décors.

b) maquettes de costumes

Dans le même meuble E 158 ont été placées plusieurs maquettes de costumes. Elles peuvent figurer dans la réserve, dans la mesure où elles sont d'une exécution particulièrement soignée, qu'elles sont relativement anciennes, et bien montées.

- (boîte 18) : J. Hugo : 3 costumes pour *Ruy Blas* (1938). Thomas : 2 costumes pour *Ruy Blas* (1879) ; Alfred Albert : 2 costumes pour *Marion Delorme* ; Charles Bétout : 2 costumes pour *Marion Delorme* (1928).

- (boîte 19) : costumes : *Les Burgraves*; Louis Boulanger ; *Quanhumara* (1843). Désiré Chaîneux : *Guanhumara* ; *Job* ; *Hatto* ; *Platon* ; *Darius* ; *Haquin* ; *Perez* ; *une invitée*.

Pourraient figurer en réserve également les maquettes de costumes de Devéria pour *Dom Juan* (Molière, 1847), pour le Temps et la statue du Commandeur (mine de plomb et lavis), celles de Jean Hugo pour *Phèdre* (Racine, 1942) et *Antoine et Cléopâtre* (Shakespeare, 1945), de Cassandre pour *Phèdre* (Racine, 1959), de Carzou pour *Athalie* (Racine, 1955).

En dehors de cet ensemble, il est difficile d'identifier des maquettes vraiment supérieures aux autres. Il paraît donc hasardeux d'en choisir pour la réserve. Signalons quand même un recueil qui a la particularité de porter les commentaires de V. Hugo qui, pour chaque costume proposé, indique s'il souhaite ou non le voir réalisé, et, quand il donne son approbation, appose sa signature sous le dessin :

Les Burgraves : costumes par Louis Boulanger. Avec une lettre autographe de L. Boulanger à Victor Hugo (étagère E 118).

Il est probable qu'il faudrait isoler d'autres maquettes, de décors comme de costumes : certaines pourraient être mises en réserve en raison de l'importance de la pièce (création), si la valeur esthétique en est suffisante. Elles sont très souvent demandées pour des expositions (par exemple les maquettes de Dufy, à chaque rétrospective sur l'artiste), et demandent donc une attention particulière.

4 - photographies

La bibliothèque possède un ensemble de 6 000 photographies, anciennes ou contemporaines, sont certaines probablement précieuses : il faudrait procéder à un important travail d'identification, de catalogage, pour être en mesure de faire une sélection, parmi ce qui se trouve dans les dossiers iconographiques, dans le bureau du conservateur, mais aussi dans divers albums constitués par des particuliers et donnés à la Comédie-Française, regroupant des photos par thèmes, par époques, par comédiens. Signalons en particulier un certain nombre de photographies de Vallou de Villeneuve, Nadar, ou des portraits de comédiens par le studio Harcourt. On pourrait aussi envisager par exemple de mettre en réserve les photos de Rachel qui ont déjà été isolées

dans le bureau du conservateur, et dont certaines sont dédiées, des photos de Sarah Bernhardt ou autres comédiens célèbres. Pour le reste, il s'agit moins de les mettre en réserve et d'en réduire la communication que de les reconditionner (boîtes et pochettes de conservation) et de limiter les reproductions des photos au grain délicat.

Enfin, la collection de vérascopes devrait être identifiée comme réserve, ce procédé marquant les débuts de la photographie étant intéressant d'un point de vue technique, et les documents de ce type relativement rares, ainsi que le daguerréotype de Rachel.

5 - tableaux et sculptures

La plupart de ces œuvres sont exposées dans le théâtre, où une réserve devrait être prochainement aménagée : elle servirait à la fois de lieu aux conditions de sécurité accrues, où pourraient être conservés les tableaux, le mobilier, les sculptures non exposés et les pastels de grand format qui doivent être conservés à l'abri de la lumière et ne peuvent trouver de place dans les locaux actuels de la bibliothèque, et de dépôt où enfermer les œuvres momentanément décrochées, en cours de déplacement, de retour d'exposition, de restauration. En revanche, les œuvres de petit format gagneront à être de préférence réunies dans la bibliothèque, où elles trouveront une plus grande sécurité. Voici celles qu'il paraît utile de conserver dans la réserve de la bibliothèque :

- Abbema (L.), *Madeleine Brohan*, gouache, (I 316)
- Boilly (L. L.) :
 - Alexandre Duval* (I 232)
 - Jean-Nicolas Bouilly* (I 271)
 - Pigault-Lebrun* (I 273)
- Carpeaux (J.-B.), *Edmond Got*, peinture sur bois (I 158)
- école française du XVII^e siècle, *Molière*, cadre en bois doré et sculpté
- Jacques (N.), *M^{lle} Mars* (I 184)
- *Molière* peinture sur cuivre, XVII^e siècle
- Moreau (M.), *Léon Bernard*, fusain et gouache, 1924 (I 308)

Miniatures :

- Binet (L.), *Le foyer de la Montausier*, dessin original, 1800
- Bouton, *Dazincourt* (I 328)
- Martin (C.), *Sarah Bernhardt*, miniature (I 310)
- M^{lle} Duchesnois, miniature (I 334)
- M^{lle} Dumesnil, portrait miniature (E. Sendant ?)
- Saint (D.), *Portrait de Bathélemy Larochelle*, miniature sur ivoire (I 356)
- Th. Michelot, portrait (I 369)

Ces tableaux, comme d'ailleurs certains dessins, sont parfois mis en valeur par de jolis cadres (par exemple, l'estampe de M^{lle} Clairon et Lekain, offerte par Louis XV aux Comédiens français, d'après Van Loo est : même si, pour leur sécurité, certains sont décrochés et placés en réserve, il serait préférable de les laisser en l'état, après avoir été éventuellement restaurés et remontés sur du papier neutre et de les conserver avec leur cadre dans une boîte adaptée.

Les sculptures et le mobilier, qui peuvent difficilement faire l'objet d'un dépôt dans la réserve de la bibliothèque, sont pour l'essentiel exposées au théâtre, et sortent du champ de cette étude. A noter cependant, conservés à la bibliothèque et à protéger, quelques biscuits assez rares (en particulier Racine et Sarah Bernhardt et une terre cuite de Caffieri représentant Corneille).

6 - objets

Voici les objets qui mériteraient d'être signalés comme réserve :

- Baron fils, canne lui ayant appartenu (092)
- Bernhardt (Sarah), porte-cartes en daim avec initiales dorées (05)
 - 12 coupes à champagne, cristal monté sur métal doré (010)
 - 18 petites cuillers en vermeil (09)

- Bertheau (Julien), étui à cigarette dédicacée par Paul Claudel (0156)
- Dorval (Marie), poignard en bronze doré (019)
- Dumas (A. père), piécette Caligula, jeton frappé à l'occasion de la première représentation de *Caligula*.(020)
- Dussane (Béatrix), médaille de 1^{er} prix de comédie (023)
- éventail peint à l'époque révolutionnaire (scènes de *Brutus* de Voltaire) (0149)
- Feydeau, boîte à cigare en argent avec son chiffre (0157)
- George (M^{lle}), éventail dans son cadre (028)
- Mars (M^{lle}), éventail (032)
- Provost, carnet pour l'année 1844 (0104)
- Rachel, couronne offerte par la reine Victoria (043)
 - coffret incrusté à compartiments (048)
 - diadème orné de pierres précieuses, portée par Rachel dans le rôle de Phèdre (044)
- Racine, portefeuille de cuir noir (073)
- Raucourt (M^{lle}), couronne (074)
- Talma, couronne de cuivre doré dans son écrin, donné par Napoléon (081)
 - glaive lui ayant appartenu (0132)
 - canne (084)
 - cœur (088)
 - cadre avec son portrait, une mèche de cheveux, une lettre autographe

TABLE DES ANNEXES

x idem. RS, mais traces effacés

Annexe 1 : Accroissement des collections	<i>→</i>	p. i
Annexe 2 : Prêts aux expositions extérieures	<i>+</i>	p. iv
Annexe 3 : Plans de la bibliothèque	<i>+</i>	p. vi
Annexe 4 : Les entrées du fichier manuel		p. x
Annexe 5 : Inventaire du coffre-fort	<i>+</i>	p. xi
Annexe 6 : Liste des documents protégés en 1944		p. xxii
Annexe 7 : <u>Document de travail</u>	<i>rite!</i>	p. xxv
Annexe 8 : Rapport d'étape		p. xxvix
Annexe 9 : Archives	<i>+</i>	p. xxxii
Annexe 10 : Manuscrits	<i>+</i>	p. xliiii
Annexe 11 : Imprimés	<i>+</i>	p. liv
Annexe 12 : Périodiques	<i>+</i>	p. lxx
Annexe 13 : Collections iconographiques et objets	<i>+</i>	p. lxxii

*+ idem Rayville O. Falie
remaniements et corrections effectuées.
allègements = pour qui?*

Mg = le bureau du conservateur? (amp 2/O.F.)

gestions!